LA LIBERTÉ

15¢ Vol. 62 No 43 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 29 JANVIER 1975

GARRISON:
Ou en est le projet?



Une fois de plus, il semble que les Etats-Unis aient décidé d'organiser le Canada. Ou, du moins, une partie du Canada: le sud du Manitoba. Lors de la dernière réunion entre les représentants américains et canadiens du projet Garrison, soit le 17 janvier dernier, les Canadiens n'ont reçu que quelques vagues promesses américaines d'intentions honorables et l'assurance de la bonne volonté américaine. Le Canada n'est donc pas plus avancé qu'avant.

Les dangers que représente le projet Garrison pour le Manitoba ont une fois de plus été expliqués le 17 janvier aux représentants des deux pays. Ce projet de $450 millions a été entrepris par les Américains pour irriger 250,000 acres de terres cultivables en Dakota du Nord. Grâce à deux canaux en voie de construction, l'eau du bassin du Missouri sera transférée dans le bassin de la Souris et dans une moindre mesure dans celui de la Rouge. Elle entraînera avec elle engrais, pesticides, minéraux et déchets solides pour aboutir finalement dans le Lac Winnipeg, centre d'un équilibre écologique essentiel et extrêmement fragile.

Le degré de pollution de la rivière Souris est déjà si pauvre qu'un accroissement même mineur serait fatal.

Les craintes canadiennes d'endommagement à l'environnement sont pleinement justifiées. Au début du mois, M. Ken Arenson, président du conseil d'environnement manitobain a rendu publique une étude sur les effets, au Manitoba, du projet Garrison. Entreprise par M. Doug Boyd de l'Institut des ressources naturelles de l'Université du Manitoba, cette étude conclut qu'il y aura plus de dommage fait au Canada qu'on ne l'avait à date révélé.

Selon M. Boyd, les implications du projet seront nombreuses et variées. Il soutient que des changements de la qualité des eaux canadiennes pourraient avoir des conséquences adverses sur l'usage industriel, agricole et récréationnel des eaux manitobaines. Les retours d'irrigation transportés par les rivières risquent d'anéantir l'équilibre végétal et animal de toute la région sud de la province.

suite à la page 24

Les Liberaux, les WASPS, et les Bigots

CKSB a perdu l'autre jour une belle occasion de se taire. June Westbury – Conseillère Municipale Libérale de Winnipeg – avait déclaré qu'elle ne pensait pas que le Parti Libéral du Manitoba pourrait se doter d'un chef d'origine francophone ou juive s'il voulait briguer la succession du NPD comme parti de la majorité lorsque le problème de cette succession se posera.

Etant données les tendances électorales des Manitobains et leur méfiance traditionnelle à l'égard de ces deux groupes ethniques, expliquait June Westbury, le parti libéral ne pourrait espérer accéder au pouvoir au Manitoba qu'avec un chef WASP. Fait que, disait-elle, elle déplorait.

En annonçant sans commentaire ni vérification d'aucune sorte auprès de la personne intéressée que June Westbury avait déclaré qu'elle ne voulait pas d'un juif ou d'un francophone à la tête de son parti, CKSB accrochait du même coup une pancarte dans le dos de la conseillère municipale.

Car pour tous ceux qui ont entendu le bulletin de nouvelles en question, June Westbury est et restera une bigote, une raciste.

"Depuis ce jour-là, j'ai reçu des tas de coups de téléphone anonymes", dit-elle. "Des gens qui vous appellent, qui vous disent "Drop dead", et qui raccrochent."

CKSB n'est pas le seul fautif en la matière, car selon Georges Trémel, chef des nouvelles à la radio française, "nous n'avons fait que reproduire une dépêche parue dans la presse écrite."

Outre qu'il est un peu décevant de constater que CKSB peut se contenter de temps à autre de "reproduire une dépêche parue dans la presse écrite", il est surprenant de voir que ni la presse écrite ni la presse parlée n'ont pensé à se mettre en rapport avec June Westbury pour lui demander de développer sa pensée.

D'autant plus que la conseillère de Winnipeg posait par ses déclarations un problème qu'il vaudrait la peine d'approfondir.

Car si Izzy Asper et avant lui le Sénateur Gildas Molgat se sont défendus d'avoir démissionné de leur poste de chef du Parti Libéral du Manitoba en raison des difficultés que leur avait values leur origine ethnique, il n'en reste pas moins que certains préjugés existent.

"Nier que des gens sont contre Asper uniquement parce qu'il est juif serait faux", dit Gildas Molgat. "Et mon origine francophone m'a valu de nombreuses difficultés du temps où j'étais chef du Parti."

La question de la possibilité pour un francophone ou un juif d'occuper de façon "crédible" le poste de leader du parti libéral au Manitoba reste donc posée.

Tellement bien posée que certains ne savent pas trop comment y répondre. Laurent Desjardins par exemple, actuellement Ministre de la Santé du gouvernement néo-démocrate de Ed Schreyer, et ancien membre du parti libéral.

"Les remarques de June Westbury sont complètement ridicules", dit Desjardins. "Les Manitobains sont bien assez intelligents pour se rendre compte que les préjugés dont Madame Westbury parle sont d'un autre âge."

Le même Laurent Desjardins déclarait pourtant dans La Liberté du 11 décembre 1974, peu de temps avant l'élection qui l'opposa à Paul Marion, et alors que l'on parlait de celui-ci comme successeur possible à Izzy Asper, qu'il était "bien clair que le parti libéral n'était pas à la veille de choisir un Canadien Français comme chef au Manitoba. On avait un homme connu comme assez capable dans la personne de M. Molgat", disait le Ministre, "mais il n'a pas eu de chance et il disait lui-même qu'on n'était pas prêt pour un Canadien français ici."

Reprenant à son compte des paroles attribuées au Sénateur Molgat, Laurent Desjardins partageait alors l'opinion actuelle de June Westbury.

suite à la page 19



Le Voyageur du Festival 1975, Gérard Prénovault, fera une marche en raquettes sur la Rivière Seine le dimanche 2 février. Tous ceux qui désireraient l'accompagner seront les bienvenus. La marche durera environ deux heures. Rendez-vous à 14 heures au Centre Culturel. Apportez votre café et tous autres liquides susceptibles de vous réchauffer le coeur.

COLLABORATION SPÉCIALE

"Les Francos sont au-dessus de leurs affaires. Les parents sont tellement compétents. . . qu'aucun de leurs jeunes n'a besoin d'orientation à l'école. Il faut croire que les professeurs francophones mettent double temps à leur travail, puisque certaines divisions scolaires ne voient pas la nécessité de l'orientation dans leurs écoles."

C'est par ce paragraphe assez piquant que M. Marcel Lécuyer, co-président du Comité de publicité de l'Association des Orienteurs du Manitoba, présente son analyse de l'état de l'orientation dans les divisions scolaires francophones du Manitoba. L'article en question a paru dans LA LIBERTE de la semaine dernière, sous le titre de "L'orientation et la scène francophone".

Se basant sur des statistiques de 1972-73, M. Lécuyer fournit des chiffres révélateurs sur l'écart considérable qui existe entre le nombre d'orienteurs embauchés par les districts scolaires anglophones et ceux que l'on trouve dans les milieux francophones. Dans les écoles anglophones de Winnipeg il y avait en moyenne un orienteur par 281 élèves, tandis que, dans les divisions scolaires dites francophones, on comptait un orienteur pour 1,102 élèves. En 1974, les régions de la Rouge et de la Montagne n'auraient aucun orienteur qualifié pour s'occuper de leurs 2,680 élèves.

La différence entre ces deux moyennes ne manque pas d'étonner. Quand on s'arrête à lire la liste impressionnante de services qu'un orienteur est appelé à rendre dans une école (en voir l'énumération en page 6 de LA LIBERTE de la semaine dernière), on ne voit pas bien comment des commissions scolaires peuvent penser faire des économies et en même temps servir la cause de l'éducation en commençant par supprimer de leur personnel enseignant les orienteurs. M. Lécuyer nous dit que neuf orienteurs francophones diplômés ont dû se trouver de l'emploi en milieu anglophone !

D'aucuns oseraient peut-être reprocher à M. Lécuyer de se faire le défenseur de sa propre profession. Ne faudrait-il pas plutôt voir en son analyse une invitation adressée à toute la communauté francophone, et pas seulement aux commissaires, pour un examen sérieux de notre façon de concevoir l'éducation scolaire ou l'éducation tout court ? La même invitation pourrait s'adresser à la population anglophone, car c'est la philosophie de l'éducation de toute la province qui serait à réexaminer. Il est sans doute permis de se demander si nous ne sommes pas en train de récolter ce que des politiques sectaires avaient pris soin de semer dans le système public de l'éducation il y a 60 ou 80 ans. Les milieux francophones s'en sentent plus particulièrement affectés depuis que leurs écoles sont passées du régime local (qu'on identifiait à la paroisse en plusieurs villages) au régime régional. Il leur semble difficile de s'ajuster rapidement à de nouveaux modes administratifs tout en gardant un oeil vigilant sur les principes fondamentaux qui assurent la qualité de l'éducation.

Le rôle de l'orienteur apparaît être une découverte assez récente des systèmes publics de l'éducation. Autrefois, dans les collèges privés, les juniorats et même les pensionnats dirigés par des religieuses, ce rôle était rempli par ce qu'on appelait alors des directeurs d'élèves ou des directeurs spirituels. C'est qu'on avait compris, depuis bien longtemps, qu'un des plus grands besoins des jeunes n'est pas tout simplement l'instruction. On savait que "toute éducation est nécessairement direction, ou, si l'on préfère, "orientation" d'une croissance".

Ceux qui sont passés par des collèges ou pensionnats munis de bons directeurs en gardent un souvenir reconnaissant. Ils savent combien ces hommes ou ces femmes leur ont permis de se retrouver dans le monde souvent insaisissable et toujours très personnel de leur croissance et de leur formation. C'étaient des guides qui non seulement permettaient de devenir soi-même mais qui poussaient et aidaient à le devenir.

Aujourd'hui on parle d'"orienteurs". On veut peut-être faire abstraction de ce qui est proprement "spirituel". En réalité, on sait fort bien que le jeune ressent le besoin de quelqu'un qui l'écoute et lui indique des directions au milieu des frustrations ou des perturbations émotives qui l'affectent. On sait aussi que le jeune n'a pas, comme l'adulte, la facilité de compartimenter sa vie. Il porte avec lui, partout où il va, même à l'école, les problèmes qui proviennent soit de sa famille, soit de sa vie personnelle.

Aucun professeur, déjà chargé de cours, même s'il est fort sympathique et très compréhensif, ne peut trouver le temps libre suffisant pour s'occuper de chaque cas particulier. D'ailleurs, la relation professeur-élève ne facilite pas l'ouverture nécessaire à la relation conseiller-jeune. Les pressions du rendement académique contribuent plutôt à créer des tensions qu'à inviter les confidences. C'est dans des cas semblables que l'importance d'un orienteur se fait particulièrement sentir.

L'article de M. Lécuyer n'aura pas l'heur de plaire nécessairement à tout le monde. Il aura du moins atteint son but s'il réussit à convaincre les intéressés – et ce devrait être toutes les commissions scolaires – que l'éducation et l'orientation sont inséparables.

J.-P. A.

APPRENDRE À DIALOGUER, APPRENDRE À AIMER

Un homme, une femme, seuls dans une pièce, se parlent. Dehors, la neige, les arbres, le silence. On dirait un film de Bergman, mais la scène se passe au Manitoba. Dans le village de St-Norbert, où des couples mariés depuis cinq, dix, vingt ou quarante ans viennent apprendre à se connaître, à dialoguer, à s'aimer.

Les rencontres conjugales de la Villa Maria, une maison de retraite de cette petite ville située à quelques milles au sud de Winnipeg, en sont à leur quatrième année d'existence. Environ trois cent cinquante couples y ont déjà pris part. Beaucoup d'entre eux sont même des habitués et viennent régulièrement s'isoler, oublier les enfants, la télé, la bagnole, et parler de leur mariage, de leurs buts, de leurs conflits.

"Je suis maintenant capable de parler vraiment à mon mari, de lui dire ce que je ressens", dit Simone Comeault, une habitante de Saint-Boniface qui a déjà participé à trois rencontres avec son mari. "Souvent", dit-elle, "on a peur de s'exprimer devant l'autre, on a peur de le choquer, de l'énerver, on a peur de ne plus se faire aimer si l'on dit ce qu'on pense vraiment. Depuis que nous participons aux rencontres, nous pouvons tout nous dire sans créer de tensions."

Les rencontres conjugales ne s'adressent pas aux couples qui sont au bord du divorce. La grosse majorité des couples qui y participent sont des couples sans problèmes, des couples apparemment heureux.

Des couples qui se disent pourtant un beau jour que le mariage ce devrait être autre chose que deux êtres qui mangent ensemble, qui dorment ensemble, qui sortent ensemble. Des gens entre qui l'amour existe, mais qui s'aperçoivent que la routine quotidienne menace de transformer leur relation en une relation superficielle génératrice de conflits, de frustrations, ou pire, d'indifférence.

Le moyen d'éviter cela? Apprendre à dialoguer. Telle est la raison d'être des rencontres conjugales de la Villa Maria. Ces week-ends passés à Saint-Norbert ne sont pas des retraites dont le but serait d'oublier pendant deux jours les problèmes de la vie quotidienne. Ils sont au contraire l'occasion de prendre un peu de recul sur cette vie quotidienne et d'apprendre à la vivre et à l'interpréter de façon dynamique.

"Dynamique du couple est en effet le mot clé de nos rencontres", dit le Père Denis Ruest, un des animateurs des "marriage encounters". "Dynamique du couple, et non dynamique du groupe. Car si certaines de nos activités ont lieu en groupe, tout est axé sur la communication entre conjoints."

Tous les week-ends sont animés par une équipe composée de couples mariés ayant l'habitude de ce genre de rencontres et d'un prêtre. Plusieurs thèmes ayant trait à la vie du couple sont abordés tout au long des deux jours passés à la Villa Maria.

Chaque thème fait l'objet d'un exposé effectué par un couple et animé par un prêtre.

"Nous commençons par le thème de la connaissance de soi", dit Denis Ruest. "Nous avons d'abord un petit exposé, puis chacun prend un calepin et écrit ce qu'il pense être ses qualités et ses défauts. Il écrit surtout ce qu'il aimerait communiquer sur lui-même à son conjoint."

Tout le monde retourne alors dans sa chambre, s'isole complètement et lit ce que le conjoint a écrit. Les couples se reforment ensuite, et dans un huis clos qui peut durer aussi longtemps qu'ils le désirent, mari et femme échangent et partagent les sentiments et réflexions que la lecture du carnet de l'autre leur a inspirés.

"On éprouve alors une impression en même temps bizarre et extraordinaire", dit Simone Comeault. "On a quelquefois l'impression de se trouver face à un étranger. Mais c'est faire un pas en arrière pour avancer ensuite. Car apprendre à écouter, c'est apprendre à respecter, à aimer tout de l'autre."

Tous les thèmes du week-end sont abordés de façon similaire. Un exposé, puis le calepin, la lecture de ce que l'autre a écrit, le partage. Seuls les exposés ont lieu en groupe, chacun se retrouvant seul ou face à son conjoint tout le reste du temps.

"L'art d'aimer" est le deuxième thème du week-end. Quelles sont les lois de base de l'amour?

"Aimer tout de l'autre", dit Simone Comeault, "ses qualités et ses défauts, ses limites et sa grandeur."

On examine ensuite les conflits qui peuvent surgir au sein d'un couple, et la façon de les résoudre.

"Il ne faut jamais parler de plus d'une chose à la fois", dit Denis Ruest. "Eviter les mots blessants, ne pas revenir sur le passé, régler le problème, l'oublier."

On parle ensuite d'amour et de sexualité, d'amour et de justice (être sur un pied d'égalité dans le mariage en ce qui concerne les droits et les devoirs de chacun), d'amour et d'amitié, d'amour et de romance.

Toujours en suivant le même schéma. Sauf pour le thème de la sexualité, où l'exposé est effectué par un couple de médecins, tout au moins en ce qui concerne les week-ends pour francophones.

"Il n'y a pas de couple de langue française qui soit prêt à faire l'exposé sur ce thème", dit Denis Ruest. "Nous faisons donc appel à un couple de médecins."

Organisés par l'Eglise, ces week-ends ont une conclusion religieuse, et les deux derniers thèmes abordés ont trait à la vie religieuse du couple. Présence de Dieu dans la vie du couple et Signification des sacrements saints sont donc examinés en dernier lieu.

"Le côté religieux est pour moi un aspect indispensable à la vie du couple", dit Simone Comeault. "Il est important pour moi de croire qu'une troisième personne peut nous aider. Prier avec mon mari est donc quelque chose d'important. Mais, ajoute-t-elle, "je conçois parfaitement qu'un couple puisse être très heureux sans que la religion tienne aucune place dans leur relation. Et le fait que ces rencontres soient organisées par l'Eglise n'empêche absolument pas des couples athées d'y participer. Dans ce cas, si les deux derniers thèmes ne les intéressent pas, ils peuvent approfondir un des thèmes précédents, ou en aborder d'autres."

J. L.

LA LIBERTÉ

Journal Hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée, desservant 13,000 foyers au Manitoba français. Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.

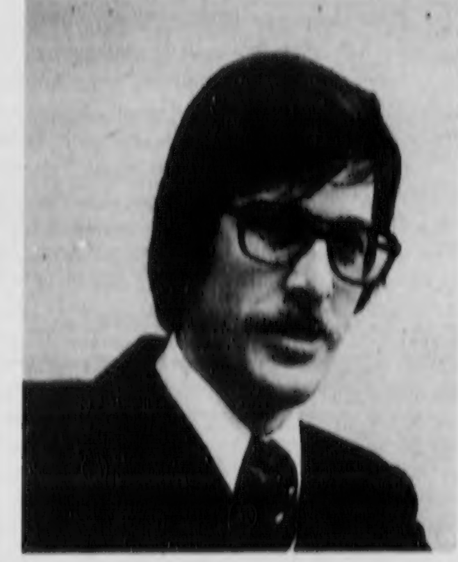
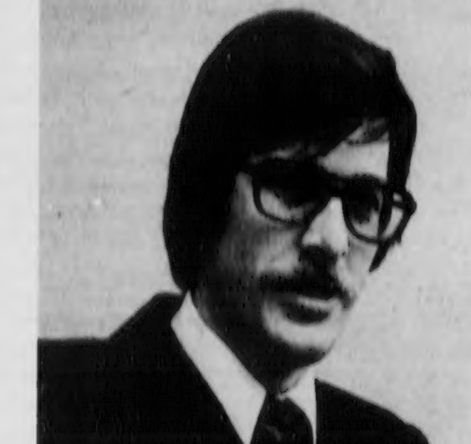
CLAUDE GAGNÉ, directeur; GÉRALD DUBÉ, conseiller publicitaire. Toute correspondance (rédaction ou annonces) doit être adressée à: La Liberté, C.P. 96, St-Boniface, Man. R2H 3B4 – (Téléphone : 247-4823).

OBJECTIF DE LA LIBERTÉ – Protéger la dignité de la personne et assurer la qualité journalistique.

MANDAT DE LA LIBERTÉ – Faire du reportage honnête et objectif de l'actualité manitobaine. ABONNEMENT ANNUEL – Canada : $7.50; Etats-Unis : $8.50; Etranger : $9.50.

Imprimé par Reliance Presse Ltd. Transcona, Manitoba. Courrier de deuxième classe – Enregistrement no 0477.

FESTIVAL du/of the VOYAGEUR

"Le Festival du Voyageur est une fête organisée pour briser la monotonie de l'hiver manitobain, un point c'est tout. C'est l'occasion pour les Franco-Manitobains d'exprimer leur culture, mais le Festival est le Festival de Winnipeg. Ce n'est pas le Festival de St-Boniface."

Michel Monnin, Président du Comité de Direction du Festival du Voyageur, n'est guère d'accord avec les critiques apportées par certains à l'encontre du Festival. Celles de Georges Forest en particulier.

Georges Forest, Voyageur officiel du Festival de 1970, avait en effet déclaré à La Liberté la semaine dernière qu'il regrettait la tournure actuelle prise par le Festival. Il avait en particulier émis le voeu que le caractère francophone du Festival soit plus fortement accentué pour faire de cet événement un pôle d'attraction permanent autour de la communauté franco-manitobaine, une espèce de porte drapeau de la culture Francophone de la province.

"Le Festival n'est et ne doit pas être une fête uniquement canadienne française", répond à cela Michel Monnin. "Il n'est pas question de mettre de la chanson anglaise dans le Festival, mais il n'est pas non plus question de transformer le Comité d'organisation du Festival en une espèce d'organisation franco-manitobaine militante."

Cinq ans après la première édition du Festival du Voyageur, la question de son rôle dans le contexte général de la situation des Canadiens francophones au Manitoba se pose toujours.

Si le Festival ne s'attache pas à préserver les véritables traditions des voyageurs telles que les conçoit Georges Forest, n'y a-t-il pas en effet un danger que le Festival ne devienne petit à petit une manifestation commerciale comme les autres et que son caractère franco-manitobain ne disparaisse?

Si d'autre part le Festival reste un événement dont on ne parle que pendant deux ou trois mois d'hiver, ne risque-t-on pas de négliger toutes les possibilités de développement qu'il pourrait représenter pour l'économie franco-manitobaine?

Ne risque-t-on pas également de faire du Festival une manifestation purement folklorique et de donner ainsi aux anglophones l'occasion de se défaire à bon compte des scrupules qu'ils pourraient avoir en constatant la situation défavorisée des francophones du Manitoba? Attitude possible que Georges Forest résumait la semaine dernière en disant: "Une fois le Festival fini, c'est comme si les Anglais nous disaient "Damn Frechman go home, on vous reverra l'année prochaine."

Ce caractère uniquement folklorique ne donnerait-il pas en effet aux anglophones l'occasion d'adopter une attitude du genre "Some of my best friends are French Canadians. Je vais même au Festival du Voyageur manger de la soupe aux pois."?

Michel Monnin a souvent dû répondre à toutes ces questions depuis son élection à la tête du Comité de Direction il y a deux ans.

"Et je devrai sans doute y répondre encore souvent", dit-il avec un sourire. Monnin explique cependant "qu'il y a des organisations pour assurer la survie et le développement des Franco-Manitobains. Le Comité de Direction du Festival n'est pas la Société Franco-Manitobaine. J'approuve cependant le développement actuel des activités culturelles au sein du Festival, et le Festival doit être un show case pour cette culture."

"On ne peut d'ailleurs pas nous reprocher de ne rien faire pour la culture franco-manitobaine", ajoute-t-il. "Nous procurons aux groupes culturels franco-manitobains l'occasion de se produire devant un public qu'ils ne pourraient guère toucher en dehors du Festival."

"Mais encore une fois, le Festival n'est pas une fête uniquement canadienne française. C'est une fête des sports d'hiver qui doit permettre à tout le monde de se reposer, de s'amuser, et de reprendre son deuxième souffle pour attaquer la deuxième partie de l'hiver."

J. L.

Sur la scène internationale

WASHINGTON – Les milieux officiels de Washington discutent de plus en plus ouvertement de la possibilité d'une intervention militaire américaine directe dans les pays arabes producteurs de pétrole.

A quelques jours d'intervalle, le Président Ford, le Secrétaire d'Etat Henry Kissinger, et le Ministre de la Défense des Etats-Unis James Schlesinger ont répété les mêmes menaces d'intervention.

"Nombreux sont les pays qui ont fait la guerre dans le passé à propos des ressources naturelles", a dit le Président des Etats-Unis lors d'une interview accordée à la chaîne de télévision américaine NBC. Parlant de la possibilité pour les Etats-Unis de voir leur économie "étranglée" au cas où les pays arabes décideraient de limiter à nouveau leurs exportations de pétrole, Ford a déclaré que son pays devait être prêt à "prendre les mesures qu'il faudra pour assurer notre survie."

Interrogé d'autre part sur la véracité de rumeurs selon lesquelles trois divisions américaines subiraient actuellement un entraînement spécial en vue d'une intervention au Moyen Orient, le Président Ford a refusé de répondre.

James Schlesinger a quant à lui déclaré lors d'une conférence de presse au Pentagone que "la conduite d'opérations militaires au Moyen Orient ne présenterait pas de difficultés spéciales."

Le scénario envisagé par les partisans d'une intervention prévoit tout d'abord l'invasion par les forces américaines de toute la côte occidentale du Golfe Persique où gisent 40 pour cent des réserves pétrolifères mondiales. Des parachutistes s'empareraient de l'aéroport de Dhahran et du port pétrolier de Ras Tanura en Arabie Saoudite, tandis que des avions opérant à partir de quatre ou cinq porte avions prendraient le contrôle des airs.

Cette première opération serait immédiatement suivie par le débarquement de quatre divisions d'infanterie qui suffiraient pour envahir les émirats de Koweit, Bahrein, Abu Dhabi et Qatar.

Selon les experts, cette opération qui assurerait aux Américains le contrôle d'une grande partie des gisements de pétrole du Moyen Orient ne prendrait guère plus d'une semaine. Ce qui réduirait les risques de sabotage des puits de pétrole par les Arabes.

Une telle intervention ne pourrait évidemment être organisée et menée dans le secret. L'Union Soviétique, ne manquerait pas de détecter le moindre mouvement de troupes grâce à ses satellites espions, ses avions de reconnaissance, et sa flotte stationnée dans l'Océan Indien.

D'autre part, un débarquement sur la côte occidentale du Golfe Persique ne pourrait avoir lieu sans difficultés. La flotte américaine devrait en effet traverser tout d'abord le Détroit de Hormuz à l'embouchure du Golfe. Et ce détroit large de 22 milles est occupé d'un côté par l'armée iranienne – moderne et bien équipée – qui ne resterait sans doute pas passive devant une invasion américaine.

Pour éviter enfin les risques d'une guerre nucléaire, les Américains devraient être assurés de la neutralité des Russes. Sans une intervention soviétique, les Américains pourraient en effet s'assurer sans trop de mal le contrôle de cette partie du monde.

Mais les Soviétiques pourraient-ils se permettre d'être neutres dans un tel conflit? Pourquoi pas, si les Américains y mettent le prix? Un prix qu'ils pourraient par exemple payer en abandonnant aux Russes toute la zone d'influence qu'ils occupent au Sud Est asiatique.

Tout le pétrole arabe contre quelques rizières marécageuses? Cela vaudrait le coup, n'est-ce pas Monsieur Kissinger?

brasse & cuir

par
HUBERT PANTEL



Durant la période de huit semaines précédant l'élection fédérale de 1974, les politiciens ont acheté un total de 99,225 minutes de temps d'antenne à la télévision et à la radio; en heures, cela représente 1,653 3/4 heures d'antenne. La Commission Radio-Télévision canadienne (CRTC) rendait ces chiffres publics la semaine dernière, signalant aussi que la note cumulative de cette publicité s'élevait à $2.7 millions. Un total de 340 postes de radio et 57 de télévision ont passé les 124,250 messages commandités. Ça fait réfléchir, surtout qu'on ne connaît pas encore les millions (?) dépensés dans les journaux, sans parler des panneaux, pamphlets, etc. Et puis, l'influence majeure n'était-elle pas la publicité "gratuite" qu'offraient les services de nouvelles des différents media, dans leurs reportages assez complets?

Il fut dit que la nouvelle Loi sur les dépenses électorales mettrait des limites aux annonces politiques, mais une autorité sur le financement des campagnes électorales, le professeur K. Paltiel, affirme que la Loi permet un plus grand nombre d'annonces politiques durant une plus courte période. D'expliquer ce professeur de l'Université Carlton, la nouvelle Loi veut que chaque poste de radio et télévision rende disponible six heures et demie de temps d'antenne pour chaque parti, durant les derniers 29 jours de la campagne. Théoriquement donc, les 397 postes concernés pourraient vendre plus de 150,000 minutes de temps d'antenne, soit 50 pour cent de plus qu'en 1974!

La nouvelle Loi veut que les différents partis soient remboursés, par les gouvernements, à 50 pour cent de leurs dépenses publicitaires de temps d'antenne, indiquait encore le professeur Paltiel!

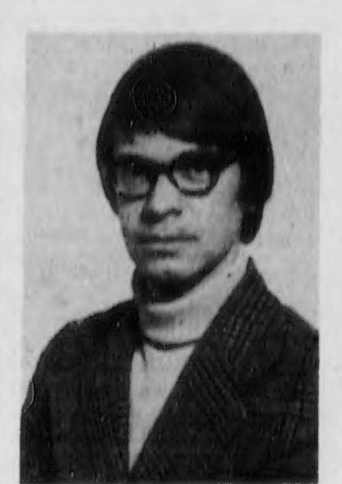
Les Oscars du cinéma canadien ne furent pas présentés en 1974, après la "difficulté" survenue en 1973 dans ce sens que les récipendaires de langue française ne s'étaient pas présentés pour recevoir leurs oscars. Très conscients de la plus grande importance de "leur" industrie cinématographique, les cinéastes québécois auront leur propre Oscar en 1975, et, en contrepartie les anglophones en feront de même. Avis au premier groupe: des cinéastes franco-manitobains "en herbe", grâce au programme de décentralisation de l'ONF, seront un jour les lauréats des Oscars du cinéma canadien-français (si ce terme est permis...). Souvenez-vous de Granby!

Henry Murren était un policier trop amical, trop apprécié même par les 7,300 résidents de Capitola en Californie: il fut congédié... bien simplement, parce qu'il était un policier trop gentil. Murren voulait que les gens reconnaissent qu'il leur était disponible, il voulait que les gens apprécient les policiers au lieu d'en avoir peur. Donc, depuis son entrée en fonction en mars 1974, Murren souriait, disait bonjour aux gens, et se dérangeait pour offrir des directions et réparer des crevaisons; au lieu de les mettre en cellule, Murren reconduisait les chauffeurs ivres à leur domiciles. Aussi il laissait tomber les contraventions pour les infractions mineures de stationnement. Résultat: un témoignage sympathique fut proclamé à l'égard de Murren, par des centaines de lettres envoyées à l'hôtel de ville. Mais les supérieurs du policier n'étaient pas impressionnés par son record de presqu'aucune arrestation. Henry Murren fut congédié au mois d'octobre.

Pensons métrique: les tempêtes de neige en fin de semaine font que les gens sont pris chez eux à se tourner les centimètres. . .

LE FRANCAIS DANS L'ENSEIGNEMENT: Un projet de recherche

Le Collège Universitaire de Saint-Boniface a récemment conclu avec le Ministère de l'Education (Bureau de l'Education Française) un contrat pour l'organisation d'un programme de recherche et de diagnostic concernant l'enseignement du (et en) Français au Manitoba.



Raymond Hébert, Directeur du Centre de Recherche du Collège, a la lourde charge de mettre ce programme sur pied. Au cours des quatre prochaines années, lui et ses collaborateurs devront établir une banque de données, et définir une méthodologie et un système d'analyse qui permettent d'évaluer la situation et son évolution. Le programme comporte quatre projets, dont trois ont été confiés au Centre de Recherche.

LE PROGRAMME DE RECHERCHE-DIAGNOSTIC

a) Etude du rendement scolaire des élèves.

Il s'agit, non pas de faire passer des examens aux élèves, mais d'établir des tests de rendement scolaire, qui permettent d'évaluer le système... On a choisi comme échantillon du système les résultats :

- des élèves qui suivent au moins un cours de français;
- pour quatre matières: français, sciences sociales, maths, anglais;
- à trois niveaux: grades 3, 6 et 9.

b) Etude des attitudes et aspirations de la communauté francophone.

Ce deuxième projet consiste à analyser en profondeur la position des francophones en matière d'éducation française: parents, professeurs et élèves. Comment la communauté voit-elle son présent et son avenir, à travers l'école?

c) Etude des besoins des enseignants.

Ceci a pour objectif de connaître les besoins de perfectionnement des maîtres afin d'élaborer des programmes appropriés de formation et de perfectionnement. Un questionnaire mis au point par un comité de professeurs sera proposé à tous les maîtres qui enseignent en français aux élèves touchés par le premier projet.

Il faut ajouter que le quatrième projet va analyser l'ensemble des problèmes administratifs posés par l'éducation en français; il est confié à M. Antoine Fréchette, au Ministère de l'Education.

Il est bien évident qu'un maximum de corrélations devra être recherché entre ces quatre aspects du programme, ce qui représente une recherche passablement complexe et sophistiquée.

Mais le programme devrait bientôt mettre le Ministère en possession d'un tableau d'ensemble de l'enseignement en français et donc, en mesure d'y apporter les corrections ou remèdes nécessaires.

Il importe de préciser que le programme n'a pas d'autre objectif: il ne s'agit en aucune façon d'évaluer des situations locales, c'est-à-dire des éléments du puzzle. En outre le Ministère sera le seul propriétaire de la banque de données. Et puisque les résultats ne seront significatifs qu'au niveau global, celui de la province, les données partielles (celles d'une classe, d'une division même) n'étant pas significatives, ne seront pas disponibles, et ne seront pas communicables. Par ailleurs, le maximum de précautions sera pris pour protéger l'anonymat des individus et des communautés.

LE CENTRE... ET VOUS!

Toute la recherche repose sur la collaboration active des écoles de la province: responsables, administrateurs, professeurs. Les enseignants "interviendront" directement dans les trois projets du Centre. Le programme est certainement important pour l'avenir des franco-manitobains: les résultats joueront à long terme. D'ailleurs la recherche elle-même s'étalera sur plusieurs années: si la première cueillette de données est prévue pour le début du printemps prochain, d'autres cueillettes se feront d'année en année.

Voici donc un vaste programme dans lequel la collaboration de tous est nécessaire. Le Centre compte sur la vôtre.

Jacques Derégnaucourt,
Conseiller Pédagogique.

SOUTIEN DES MINORITES FRANCOPHONES DE L'OUEST
Un projet innovateur

En décembre 1975, le Département fédéral canadien des Communications, conjointement avec la NASA, lancera en orbite sur l'Equateur un nouveau satellite dénommé: Satellite Technologique de Communication. Ce satellite, faisant suite à la série prestigieuse des Alouette, Isis et Anik, appartient à la seconde génération de satellites, et peut être comparé par ses innovations techniques à la seconde génération d'ordinateurs apparaissant à présent sur le marché nord-américain. Une des caractéristiques les plus intéressantes du STC est de permettre l'émission ou la réception de programmes de télévision, de radio ou d'ordinateurs bi-directionnels sur n'importe quel point du territoire canadien, grâce à l'utilisation d'antennes mobiles et démontables pouvant être orientées en un minimum de temps. Fini le temps où il fallait construire à coups de millions de dollars des stations au sol fixes afin de recevoir des signaux provenant de l'espace. Visant sur les possibilités nouvelles offertes par la grande mobilité des nouvelles stations, quelque vingt agences provinciales, privées et départements universitaires ont présenté des projets scientifiques ou socio-culturels utilisant le temps mis à disposition sur le nouveau statellite. Le Centre d'Etudes bilingues de l'Université de Regina, associé au Service Général des Moyens d'Enseignement du Ministère de l'Education du Québec se sont engagés, quant à eux, à réaliser le projet SASKEBEC.

Ce projet, de l'ordre de près d'un million de dollars consiste à joindre par delà une distance de deux mille cinq cents milles la petite localité francophone de Zénon Park, située dans le nord de la Saskatchewan, et la jolie ville de Baie St-Paul sur les rives du St-Laurent. Le but du projet est de voir jusqu'où et comment une communauté québécoise pourra intervenir en vue de supporter la vie culturelle d'une localité francophone isolée de l'Ouest, et, réciproquement, d'évaluer l'apport de communications destinées à Baie St-Paul en provenance de Zénon Park. Dans le domaine de l'éducation, une politique d'échanges avec les institutions francophones d'une province telle que la Saskatchewan sera évaluée.

Tout au long de l'expérience, qui doit se dérouler d'octobre à décembre 1977, le Centre d'Etudes bilingues ainsi que le Service Général des Moyens d'Enseignement se borneront à mettre à la disposition des deux localités participant au dialogue le matériel et les moyens techniques nécessaires, de même que les spécialistes. La responsabilité du choix, du montage et de la diffusion des communications entre Baie St-Paul et Zénon Park incombera uniquement aux citoyens de ces deux localités, lesquels seront maîtres de décider ce qu'ils entendront élaborer. Cette politique délibérée de soutien logistique et non de prise en charge des communications permettra d'éviter de tomber dans le travers de communications à base de propagande gouvernementale culturelle ou touristique.

Il va sans dire qu'on ne saurait demander du jour au lendemain à des citoyens ordinaires de se transformer en producteurs, réalisateurs et techniciens de télévision. Afin d'arriver graduellement à un stade relativement professionnel de préparation, les réalisateurs de Saskebec ont prévu trois étapes de travail. La première, qui occupera toute l'année 1975, consistera à créer à Baie St-Paul et Zénon Park des coopératives de développement communautaire, lesquelles feront un inventaire complet de leurs ressources, de leurs besoins et de leurs aspirations. Des étudiants effectueront durant le même laps de temps des recherches sérieuses afin d'établir une monographie de chacune des deux localités. En 1976, les deux groupes de travail se familiariseront avec le medium moderne de la télévision communautaire. Une installation par câble coaxial reliera les foyers de Baie St-Paul, alors qu'un émetteur à faible rayon d'action permettra l'émission de programmes à Zénon Park. En 1976 finalement, l'entrée en action de moyens renforcés permettra le déroulement de l'expérience de communication entre Baie St-Paul et Zénon Park, dès lors que l'antenne mobile sera montée à proximité des centres culturels de chacune des deux localités.

Ce projet innovateur, dirigé par des Francophones pour d'autres Francophones, utilisant la technologie la plus avancée, est planifié comme un défi: celui consistant à prouver qu'une localité francophone isolée, si petite soit-elle, est en mesure de réagir contre les forces d'une assimilation linguistique envahissante. Le succès de Saskebec permettra d'envisager avec confiance la rentabilité et l'utilisation de futurs satellites canadiens pour le soutien des minorités francophones du Canada tout entier.

le séminaire

LA TEMPETE DE NEIGE

Dimanche après-midi, le 12 janvier, durant la grosse tempête de neige, cinq gars, Gérald Bazin, Michel Decelles, Guy Charrière, Ronald Molgat et moi-même, on a tous décidé d'aller aider les gens à dégager leur automobile qui était prise dans les bancs de neige. Cet après-midi-là, il faisait très froid.

Près de l'hôpital de St-Boniface, on a aidé une personne et ça nous a pris deux minutes, elle nous a donné un dollar chacun. On était bien content. Pas longtemps après, avec une couple de pelles de neige, on a aidé deux autres personnes.

En retournant au Séminaire, on a aidé une dernière personne et elle était très contente.

Nous tous ensemble, nous étions très fiers de notre belle journée de travail.

Gérard Letain, 14 ans

NETTOYER LES PATINOIRES

Nous n'avons pas eu trop de difficulté à déblayer les patinoires jusqu'à maintenant. Nous, les gars, nous voulons du hockey et pour cela il faut que les patinoires soient bien nettoyées. Alors tous les jours en arrivant de l'école à quatre heures, tous les gars montent dehors et on gratte les deux ronds. Cela prend environ trois quarts d'heure. Après le grattage, à 4h45 p.m., des équipes sont nommées pour arroser. A 6h45 p.m., tout de suite après le souper, on joue au hockey. Ces jeux finissent à 7h45. Les deux équipes qui ont joué sur les deux ronds grattent aussitôt que les jeux sont terminés.

LE HOCKEY INTERMURAL

Le Hockey Intermural est le hockey qu'on joue au Séminaire. Ceci veut dire qu'on fait des groupes et on joue les uns contre les autres. Il y a quatre groupes de "seniors" et quatre groupes de "juniors". Ils ont chacun un nom.

Le nom de mon équipe est Jofa. Notre équipe est actuellement en troisième position. Mais, je suis certain, que si on se force, on va être les premiers.

Jacques Dupont, 15 ans

Au début de l'année jusqu'à Noël, nous n'avons pas eu l'occasion de montrer nos capacités dans ce domaine-là. Mais... depuis ce temps, oh! là! là! On gratte et on gratte plus que jamais. La Providence semble prendre le dessus sur nous.

Dimanche dernier, après la grosse tempête, le Séminaire a reçu plusieurs appels téléphoniques et des demandes de C.K.S.B. pour nettoyer les entrées de maisons chez les personnes âgées qui ne peuvent pas le faire elles-mêmes. La plupart des gars sont allés. Nous étions très heureux de rendre ce service bénévole.

Michel Fillion, 13 ans

L'IMPOSITION DU PALLIUM

L'imposition du Pallium était une très belle expé-

suite à la page 24

Les Metis selon Emile Pelletier

Saviez-vous que les Métis ont déjà collectionné les ossements de bison pour les vendre à des compagnies américaines? Ces dernières utilisaient ces ossements pour la manufacture industrielle de carbone.

Ceci est une des nombreuses révélations du livre de M. Emile Pelletier, avec illustrations de Réal Bérard, sur le développement et la perte successive des droits aborigènes des Métis du Manitoba. Ce livre était publié à la fin du mois de décembre dernier.

Le travail que fait présentement M. Pelletier l'a inspiré à écrire ce livre. Depuis mai 1973, il est employé par la Manitoba Metis Federation (la SFM des Métis) et travaille à préparer une étude des terres des Métis d'après l'Acte du Manitoba du 15 juillet 1870. Cette étude sera soumise au Secrétariat d'Etat.

Tout en effectuant ces recherches, M. Pelletier faisait en même temps une étude des droits aborigènes des Métis. (On entend par droits aborigènes les droits de personnes qui ont vécu dans une région et qui étaient les seuls à y vivre pendant un certain temps; en d'autres mots, ce sont les premiers habitants d'une région). Les terres appartenaient aux gens qui les habitaient, soit les Indiens et les Métis. Lorsque le roi d'Angleterre, Georges III, a pris possession des terres canadiennes en 1763, il a conclu toute une série de traités avec les Indiens en reconnaissant ainsi leurs droits à la terre. Par contre, les Métis étaient considérés comme Blancs, donc on ne leur a accordé aucun droit. De fait, dans tous les recensements faits avant 1869, la population Métisse était toujours comptée comme blanche. Les Métis ont pu obtenir des droits aborigènes à la terre en s'intégrant aux Indiens, mais ce n'est que grâce à Louis Riel qui a aidé à rédiger l'Acte du Manitoba en 1870 que les droits des Métis ont finalement été reconnus.

Par son livre, M. Pelletier a voulu montrer que les Métis, par leur mode de vie tout à fait spécial, avaient acquis des droits à la pêche, à la chasse, en faisant le sucre d'érable et le sel. Il explique ensuite comment les Métis ont perdu ces droits durant la colonisation et lors de l'intrusion des chemins de fer.

Chaque chapitre illustre un genre de programme industriel qu'avait développé les Métis pour gagner leur vie. Un chapitre par exemple nous explique l'apport des Métis au développement de la pêche commerciale. Mais par contre, si on compte aujourd'hui le nombre de Métis qui sont propriétaires de bateaux on peut le faire sur les doigts d'une main. Ils sont tous employés comme main-d'oeuvre par des propriétaires de l'extérieur. Les Métis faisaient aussi le marché du sucre d'érable Manitobain jusqu'à ce que les colons décident de tout raser et détruire les érables.

Selon M. Pelletier, trop de Manitobains ignorent les contributions des Métis au développement social de notre province. Et, pire encore, les Métis eux-mêmes souvent ne connaissent pas non plus cet héritage dont ils devraient être fiers. M. Pelletier a écrit son livre dans un style simple et il espère que conséquemment beaucoup d'étudiants et de Métis le liront. Ce livre contribuera peut-être à redonner aux Métis un sentiment d'identité et d'unité plus fort. Dans cette veine, le ministère des Affaires Culturelles aurait laissé entendre à M. Pelletier qu'il aimerait voir son livre écrit en anglais, traduit en français et en cree.

Espérons que les Editions du Blé songeront à publier une traduction de ce livre remarquable qui se fait connaître dans quelques universités à l'extérieur de la province.

N. S.

*****

Si un homme commet une sottise les hommes diront: "Qu'il est bête!". Mais si c'est une femme, ils diront: "Que les femmes sont bêtes!."

UNE PIONNIÈRE À L'HÔPITAL

Il y a, à l'Hôpital Général de St-Boniface, une thérapeute spécialisée pour la réhabilitation des personnes ayant subi une entérostomie. C'est Geneviève Thompson, L.I., la première thérapeute dans ce domaine à l'Hôpital Général de St-Boniface et au Manitoba.

Le nombre d'entérostomies augmente avec les progrès accomplis en techniques chirurgicales, et ces patients ont besoin de traitements spécialisés. Au Canada et aux Etats-Unis, il y a environ, 1,000,000 d'hommes, de femmes et d'enfants qui ont subi des entérostomies. Mlle Thompson, sera au service de ce nombre croissant d'opérés.

QU'EST-CE QU'UNE ENTEROSTOMIE?

Une entérostomie, c'est une intervention chirurgicale par laquelle on crée une ouverture abdominale pour l'évacuation d'excrétions; ainsi, la colostomie et l'iléostomie sont des ouvertures pour l'évacuation des matières fécales. Un autre genre d'entérostomie, l'urétérostomie, permet la dérivation de l'urine avant qu'elle n'arrive à la vessie. Ces ouvertures furent pratiquées parce qu'il s'avérait nécessaire d'amputer une partie de l'anatomie nécessaire au processus d'évacuation d'excrétions. Très souvent, l'entérostomie est le seul moyen de sauver la vie du patient.

Les médecins, préoccupés des besoins chirurgicaux de leurs patients, ont eu peu de temps pour développer des techniques et des programmes de réhabilitation pour les personnes subissant des entérostomies. Ne trouvant pas de moyens de satisfaire à leurs besoins, ces opérés à travers les plus grandes villes du Canada et des Etats-Unis se sont constitué des associations d'entraide.



Le Docteur K. Riese, Chirurgien-en-chef, discute des méthodes de traitements pour les ostéomates, avec Mlle Geneviève Thompson.

Geneviève Thompson, une infirmière licenciée, fut admise à la Clinique de Cleveland, Cleveland Ohio, à un cours intensif de six semaines en thérapie, pour la réhabilitation de ces opérés. (Il n'y a pas de cours du genre au Canada). On accepte les candidats pour ce cours à la condition qu'ils soient assurés d'une position dans leur nouvelle spécialité à la fin du cours. A Thunder Bay, il y a une association de patients d'entérostomie très active, et l'Hôpital Général St-Joseph avait offert ce poste de thérapeute à Mlle Thompson.

Mlle Thompson arrive donc de Thunder Bay pour travailler ici en tant que thérapeute consultante, principalement pour enseigner au personnel, et ne recevra que les patients référés par leur médecin. Récemment, au cours d'une interview, Mlle Thompson a déclaré: "C'est à espérer que l'on conseille les patients bien avant l'intervention chirurgicale, qu'ils ont de l'aide immédiatement après l'opération et du support continuellement pendant la longue période de réhabilitation qui suit.

Etant donné qu'il y a, au Manitoba, 783 de ces opérés inscrits au Programme manitobain pour les patients d'entérostomie, le gouvernement a compris leurs besoins et leur fournit, sans frais, les appareils et le matériel nécessaires à leurs soins. La présence, d'une thérapeute spécialisée pour la réhabilitation de patients d'entérostomie à l'Hôpital Général de St-Boniface assure qu'on pourra mieux aider ces personnes à se refaire une vie utile et satisfaisante.

"LA NOUVELLE-FRANCE: Age d'homme ou age d'or?"

La Nouvelle-France n'est pas sortie reluisante de la dernière causerie à la Société historique. Toute boiteuse, grugée, exploitée, mal nourrie, épuisée, enfin mort-née, plus précisément, et le chapeau de castor à l'envers.

On a dit que les nouveaux historiens du Québec décortiquent les mythes et déboulonnent les statues. C'est peu dire. Ils peuvent aussi se livrer avec masochisme à une dépréciation systématique de tout ce qui a été politique et pratique, placements d'hommes et de fonds, léger gaspillage plutôt, car la France métropolitaine veillait avant tout à ses intérêts et à l'équilibre des forces et des guerres, et qui saurait lui en faire reproche? Louis XIV ne fut-il pas ce qu'il y a de plus pourri en fait d'économe?

Quand c'est un militant ouvrier comme Léandre Bergeron qui "claque dans le tas", il y a quelque chose de sain et de réjouissant, indiscutablement. Mais quand c'est un serein archiviste délégué d'un "centre de recherches en CIVILISATION canadienne-française", comme Jacques Grimard le 14 janvier, c'est grave.

La méthode de dévalorisation du passé est la même que celle de valorisation à outrance lorsque l'histoire servait de leçon de patriotisme. On tire des faits qui suivent une ligne prise une fois pour toutes. Ce sont des CONSTANTES.

La constante politique de Versailles était de ne pas gâter cette colonie enneigée, surtout quand on se fut aperçu qu'elle n'ouvrait pas la route de la Chine ni des épices et qu'elle ne recelait pas d'or comme les colonies espagnoles au sud. Les appels à l'aide lancés par Talon et d'autres ne seront pas entendus.

La constante économique est le profit de la métropole; il y eut bien des essais d'industries et d'artisanat mais suivant les besoins de la métropole justement, et ceux qui investirent regardaient vers la métropole pour leur usufruit.

Enfin, la constante démographique voulait que la France veillât jalousement à son capital humain, et le Canada en fut réduit à aller chercher des ouvriers spécialisés à grands frais. Ceux qui émigraient n'étaient pas toujours désignés, et M. Grimard de parler des treize perruquiers sans travail venus labourer...

Il ne peut s'empêcher tout de même de souligner l'immensité du territoire colonial: 20,000 Canadiens en viennent à tenir les deux tiers de l'Amérique du Nord; ils ne devaient pas être tous des perruquiers en chômage!

Et pourquoi prononcer le mot de prostitution aussitôt que quelqu'un mentionne les Filles du Roi? Voilà qui dénote de fâcheuses dispositions, comme dirait Molière.

On veut bien croire à l'honnêteté de la démarche de M. Grimard, mais il déforme grossièrement en appliquant le concept de SOUS-DEVELOPPE (qui appartient au 20e siècle industriel) à une colonie du 18e siècle. Il est libre aussi de généraliser ce concept pour l'appliquer à toute notre histoire jusqu'à nos jours, mais on ne peut pas le suivre, comme l'auditoire l'a montré.

Le conférencier a dit à ses contradicteurs qu'il aurait pu trouver des éléments positifs. Il aurait pu mais il préfère... Il a conclu sur un mot de Fernand Dumont ("l'extraordinaire matin de la révolution tranquille") qui détonait sur le tableau désastreux qu'il venait de brosser mais qui ne produit pas son effet, devant une poignée de... sous-développés qui se recroquevillaient pour ramasser leurs bottes et se remettre sous le sort... peu commun d'un peuple "en état PERPETUEL ET CHRONIQUE de sous-développement" (sic).

R. Vien

LES CONFERENCES AU COLLEGE: La famine dans la société moderne

Tout d'abord, un mot de remerciement et d'encouragement au Révérend Père Labossière pour l'effort fourni afin de promouvoir la vie intellectuelle au Collège, en invitant des conférenciers au CURRICULUM VITAE impressionnant. Le premier en liste, pour la seconde moitié de l'année académique, fut M. Lazure, qui, dans la même journée a traité de deux sujets brûlants: "La révolte des jeunes au Québec", et "La famille dans la société moderne".

Dans sa première conférence, M. Lazure, a analysé les faits de la révolte et de la contestation parmi les jeunes de façon assez judicieuse. Une perspective de conflit, qui aurait pu être, cependant, dénuée d'un lexique marxiste déroutant et encombrant, se prête à merveille à l'examen de tels phénomènes sociaux. Bien que très favorablement impressionnée par cette première rencontre avec un sociologue aussi éminent que M. Lazure, sa seconde présentation m'a laissée perplexe. Je m'aventure donc à présenter mes réactions et objections d'ordre purement sociologique.

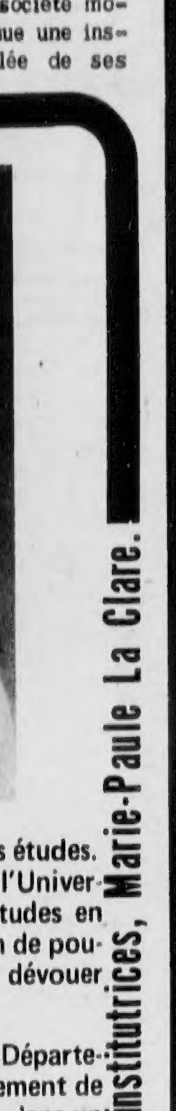
M. Lazure a entamé son exposé en mentionnant brièvement la façon dont il se définissait en tant que sociologue. A chacun ses goûts et ses préférences, mais se faire l'apôtre d'une sociologie engagée, bien différente d'une sociologie appliquée, est néfaste pour la discipline. En s'imprégnant d'idéologie et en se piquant de vouloir "réformer" LA SOCIETE, on en revient simplement à un positivisme comtéen, depuis longtemps tombé en désuétude. Un sociologue a tous les droits, par une analyse critique systématique, de défier le statu quo et de proposer certaines lignes de conduite. Mais de là à vouloir s'engager dans l'action propulsée par une seule façon idéologique de voir les choses, c'est errer sérieusement, et contrecarrer les gigantesques efforts fournis au cours des 50 dernières années pour élever la discipline au rang de SCIENCE sociale autonome.

Tout en vouant une grande admiration pour Marx, le sociologue, et en reconnaissant l'apport sans prix de ses idées au développement de la perspective de conflit, je refuse, pour autant, de m'incliner devant une façon de visualiser la société et l'individu comme deux faits sociaux antagonistes, d'un oppressant l'autre. Y a-t-il une différence entre "La Société" et "les individus" qui la composent, en d'autres termes, y a-t-il "Société" en dehors des individus qui en font partie? Tout au long de sa conférence M. Lazure a souligné le fossé, le hiatus profond qui existe dans la société moderne industrialisée entre la famille et la société. Si chaque individu fait partie d'une famille (biologique adoptée ou façonnée au besoin), chaque individu et chaque famille fait aussi partie de la société. Tout ce que nous avons là, en fin de compte, ce sont trois niveaux d'analyse différents : La Société, la famille, l'individu.

D'après M. Lazure, la famille dans la société moderne est devenue une institution dépouillée de ses fonctions traditionnelles, et n'est valorisée que par le fait d'être un "havre de paix et de réconfort" (sic) où l'enfant acquiert une "formation affective". Cependant, la société rejette toute affectivité. C'est ce qui explique ce hiatus entre famille et société, et les conflits qui en résultent, et qui entraînent la dévalorisation de la famille. En insistant sur ce thème, qui est à la base de tout son exposé, M. Lazure, a mal posé le problème. Il ne faut pas oublier que la société est régie par certaines normes, assez fluides il est vrai, qui sanctionnent le comportement affectif dans le contexte de groupes primaires, (famille, clique d'amis etc.) où les relations sont personnelles et informelles, mais pas dans les groupes formels secondaires (organisation, corporation, bureaucratie) où les relations restent impersonnelles. Si donc il y a conflit, cela serait à un tout autre niveau, celui de l'individu se trouvant dans une position de conflit de rôle. Je conteste vigoureusement aussi ce thème qui ne laisse à la famille que la fonction de "formation affective" de l'enfant. Avant de passer à la critique je me permets de poser une question peut-être ethnocentrique et certainement riche en sous-entendus: "A quoi a-t-on réduit L'AFFECTIVITE dans une société moderne industrialisée?..." Sans verser dans le fonctionnalisme et parler de "fonctions latentes", il suffit de mentionner que les parents sont des agents de contrôle social pour l'enfant, et personnalisent une gamme de rôles qui, ne serait-ce qu'en théorie, servent d'images modèles pour l'enfant. De plus, et ceci restera une autre fonction importante de la famille sous toutes les formes dans lesquelles elle pourrait évoluer, les membres de la famille constituent les uns pour les autres des points de référence et des groupes de référence de poids dans la socialisation de l'enfant et la formation du Moi. Il va sans dire que la famille est le groupe primaire par excellence où la vie affective se déploie de façon unique, mais la famille n'opère pas dans la formation du Moi, ce noyau de la personnalité, n'est pas fait de compartiments discrets et distincts, c'est tout un complexe qui est en perpétuel renouvellement et qui émerge et se façonne au contact des autres et de leurs évaluations. Reléguer à l'école la fonction de la formation du Moi sur le plan technique, des connaissances, etc. ..., et distribuer ainsi de suite à chaque institution sociale une fonction définie dans la formation du Moi, c'est ne pas comprendre l'infinie complexité de ce processus. Si les parents ne sont pas capables de s'acquitter de leurs tâches de socialisation au niveau affectif ET A D'AUTRES NIVEAUX, du fait qu'ils ne peuvent souvent pas repousser la marée montante de l'influence des mass média et autres moyens et groupes de pression, cela n'exclut pas, pour autant le fait que les fonctions de la famille demeurent présentes. On ne peut pas balayer d'un seul coup de main l'importance

suite à la page 19

L'école Lacerte se réjouit d'être représentée au concours de la Reine du Festival du Voyageur par une de ses institutrices, Marie-Paule La Clare.



Marie est née à Winnipeg, où elle fit ses études. Elle obtint son B.A. en sociologie de l'Université de Winnipeg et poursuivit ses études en "Early Childhood Development" afin de pouvoir réaliser son rêve, c'est-à-dire se dévouer auprès des tout-petits.

Après avoir travaillé à Ottawa pour le Département des Affaires Urbaines, le Département de Français de l'Université de Winnipeg, dans un programme d'échange avec le gouvernement français, lui confia la responsabilité d'enseigner l'anglais à Carcassonne, en France.

Ici, à l'école Lacerte, c'est le début de sa carrière, où on lui confie une classe de jardin d'enfants. Elle prend sa profession à coeur et son travail est apprécié de tous ses collègues.

Ses intérêts particuliers sont la danse, la culture physique et le voyage.

D'UNE RÉGION A L'AUTRE

lorette

On joue au bingo tous les mercredis, à 8h p.m., au Foyer Notre-Dame de Lorette. On invite les gens à se rendre en plus grand nombre. On gagne des prix tout en s'amusant, et le principal est d'égayer les personnes âgées et leur faire oublier leur solitude.

Le Club 4-H a repris ses activités. C'est encourageant. Il y a 90 jeunes sous la direction de 20 "leaders". Quelques hommes, tels que MM. Chartrand, Fortier, Hébert et Roger Leclerc, et deux dames, Darleen Simard et Carol s'occupent de faire de la menuiserie avec les gars de 9 à 14 ans. Félicitations.

Tous les mardis après-midi, depuis le 14 janvier, un groupe se rend au Foyer pour y suivre un cours de Yoga donné par Sr Paulette Mann. Celui-ci est suivi d'un cours de céramique dirigé par Annie Marcoux. Toutes les deux méritent des félicitations car on trouve ces cours bien enrichissants. Les personnes intéressées à suivre ces cours n'ont qu'à composer 878-2745 ou 878-3341.

Les réunions mensuelles de la L.F.C. recommenceront le 6 février à huit heures du soir au Couvent. Espérons qu'aucune n'oubliera de s'y rendre.

Les Chevaliers de Colomb tiennent un bingo pour leurs oeuvres tous les dimanches, à huit heures du soir, à la salle paroissiale. Venez nombreux afin que ces bingos continuent car c'est une bonne occasion de se rencontrer et de fraterniser ensemble. Invitation à tous.

Durant le temps des Fêtes, plusieurs personnes éloignées en ont profité pour visiter leurs parents. M. et Mme Arthur Marcoux de Terrace, C.-B., sont venus chez les familles Louis Jeanson et Guy Tétreault. Autres visiteurs de Penticton, C.-B., M. et Mme Jean Olivier qui, depuis 2 ans, n'étaient pas venus voir leurs parents, M. et Mme Georges Marcoux, autres frères et soeurs de Lorette, St-Germain, La Salle, St-Boniface et Transcona.

La famille Jack Ailmore de Le Pas était aussi du nombre des visiteurs. M. et Mme Georges Marcoux ont donc passé de joyeuses Fêtes, ayant parmi eux leur fille éloignée qui s'ajoutait aux autres membres de la famille des environs.

Félicitations aux acteurs qui ont joué la pièce "Tout tourne", le lundi 20 janvier à CBWFT. C'est certain que tout tournait et quel beau chant. Bien réussi – Revenez encore.

transcona

L'Euthanasie (mercy killing) sera le sujet d'une conférence qui aura lieu le mercredi, 5 février, à 8 heures p.m. au Centre Culturel l'Assomption, 711, Leola. L'invité sera M. l'abbé Gilbert Gariépy, premier aumônier et directeur de la pastorale hospitalière de l'hôpital de St-Boniface. Après sa conférence il y aura une période de questions et réponses. Hommes, femmes et jeunes gens de la paroisse sont cordialement invités à venir se renseigner à propos de ce sujet très courant. Un café sera servi. Le programme est sous les auspices de la L.F.C. de l'Assomption.

Somerset

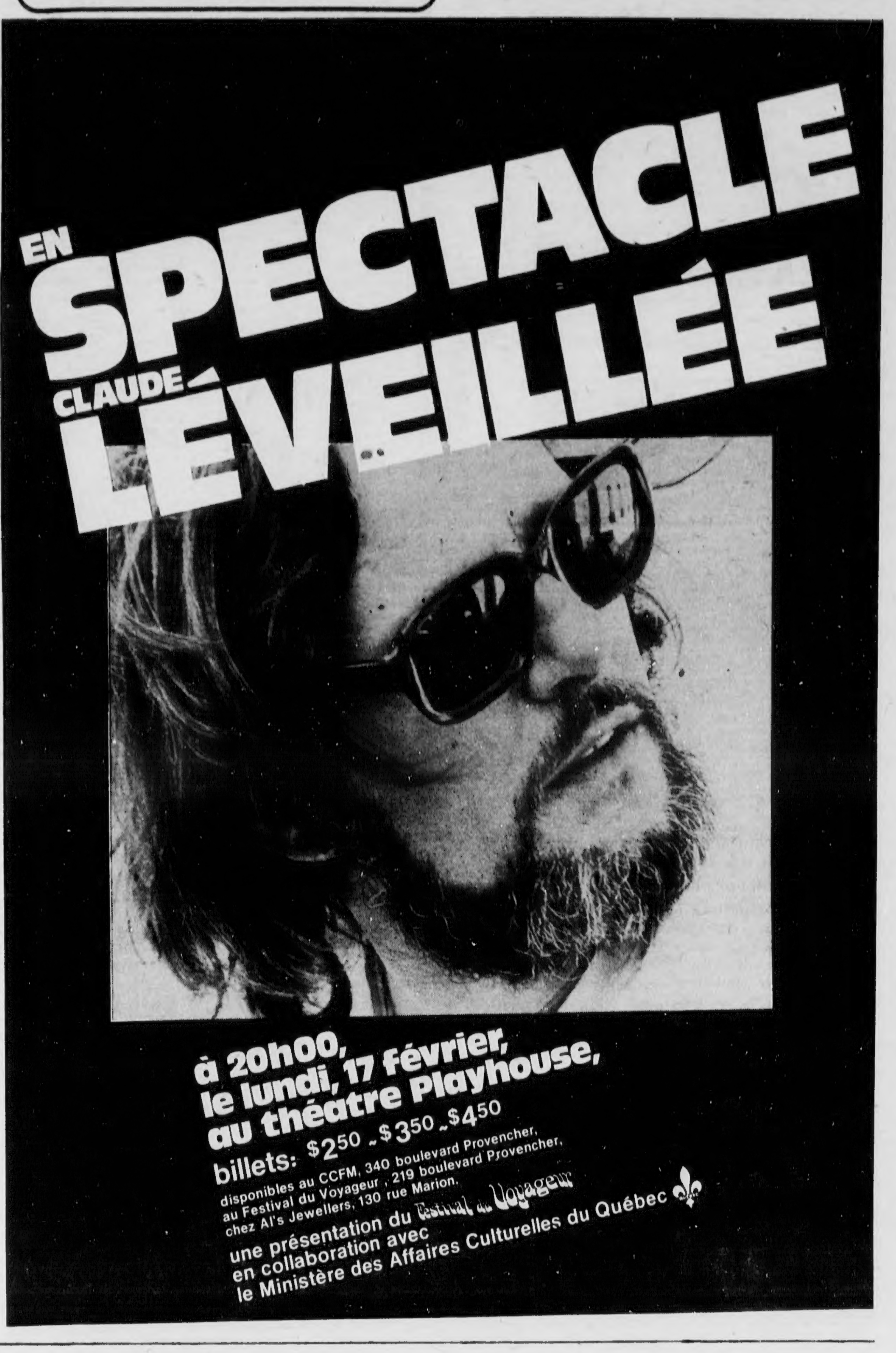
C'est le dimanche, 19 janvier qu'eut lieu l'ouverture du Club Pembina pour personnes âgées de Somerset et des environs. Il a établi son gîte en la salle paroissiale, toute ré-aménagée avec murs neufs, tables et meubles bien décorés.

La soirée d'ouverture débuta vers 7 heures. M. Raymond Labossière, président du comité culturel de Somerset agissait comme maître de cérémonies. Il nous présenta d'abord M. Roland Lafrenière, maire du village, qui souhaita la plus cordiale bienvenue à tous et félicita les responsables de la nouvelle initiative locale. Puis ce fut au tour du Dr Georges Mabon, fidèle soigneur et conseiller de nos vieillards depuis 15 ans, qui démontra comment un programme intéressant et récréatif ferait du bien à nos personnes retraitées. Il félicita les organisateurs du projet. Il fut suivi au micro de M. Norman Dupasquier, directeur-général de la Société Franco-Manitobaine, dont l'appui et la collaboration furent précieux durant cette initiative. M. Dupasquier se dit fort heureux du résultat de cette organisation; il profita de l'occasion pour inviter ses auditeurs au prochain rallye de la S.F.M. à la mi-mars. M. René Touchette, curé, ajouta à sa façon habituelle ses mots encourageants et stimulants. Puis la présidente du Club, Mme Aldéa Weicker, entourée du comité d'organisation, remercia tous ceux qui ont aidé au lancement de ce projet par leur coopération, car il a fallu beaucoup de courage pour mener à bonne fin cette initiative.

Après un punch délicieux, un souper fut servi par les membres du comité. Une soirée intéressante suivit. La musique fut fournie par M. Alphonse Nadeau. Les uns dansèrent, d'autres s'en furent au "Shuffleboard", tandis que d'autres jouèrent aux cartes.

Le Club Pembina sera ouvert deux après-midi par semaine. Le jeudi, il y aura bingo pour tous. Nous espérons que les personnes à la retraite prendront avantage de ce programme 'Nouveaux Horizons' et qu'il procurera à tous des heures d'agréable détente.

Fleur-Ange Labossière, secrétaire





LA FOURCHE de St-Pierre

COLLABORATION SPÉCIALE
MARCEL CÔTÉ 433-7716
DENIS GRÉGOIRE 433-7121
ANNE-MARIE ROY 433-7906

Quatre candidates au Carnaval

Photos : Bérard de St-Pierre

Les étudiants de l'Institut Collégial de St-Pierre organisent un carnaval pour les 7, 8 et 9 février. Cette fin de semaine promet d'être remplie de divers amusements, soit de jeux de sport ou de spectacles. Il y aura un Bonspiel de Curling pour les étudiants, ainsi que des joutes de hockey.

Le carnaval débutera avec une soirée d'amateurs le vendredi soir, en l'auditorium de l'Institut Collégial, et à laquelle plusieurs talents locaux prendront part; plusieurs étant des étudiants de l'école. Ils nous accueilleront avec des chants et de la musique instrumentale.

Les personnes de tout âge sont les bienvenues.

Le samedi soir il y aura au Centre Récréatif une danse, où jouera le groupe "Musical O dyssey". Tous les jeunes sont invités à venir danser au son de leur musique favorite.



Carmen Rivard



Yvonne Banville



Gail DePape



Lise Poirier

Le bouquet du carnaval est réservé pour le dimanche soir, encore au Centre Récréatif, où il y aura un Cabaret avec artistes invités, tels que Monique Fillion, Rita Dandeneault, Richard Simeons, la famille Laroche, la famille Gagné et plusieurs autres jeunes gens qui prendront part au programme.

Plus tard dans la soirée il y aura ce grand moment attendu de tous, soit le Couronnement de la Reine du Carnaval. Les quatre jolies candidates sont: Miles Carmen Rivard, Yolande Banville, Gail DePape et Lise Poirier. Il y aura tirage de prix suivi de musique, chants, etc... Venez en grand nombre à cette soirée qui promet d'être des plus intéressahtes. Alors, au plaisir de se voir tous les 7, 8 et 9 février.

FORMES D'EXPRESSION CULTURELLE CANADIENNE-FRANCAISE.

Présentement, il y a un cours qui se donne dans la Division Rivière-Rouge et qui s'appelle "Formes d'Expression Culturelle Canadienne-Française". Le cours donne un demi-crédit valant pour le B.A. ou le B. Ed. Le cours comprend: 1) la musique. 2) la danse. 3) le théâtre. 4) le cinéma. 5) la littérature. Le cours est censé donner une base de culture Canadienne-française aux professeurs qui y sont inscrits.

Nous avons débuté le 15 janvier à St-Malo avec la section musique. M. Martien Ferland est le professeur de cette section du cours et le tout a commencé sur un pied très intéressant. La semaine du 22 janvier, nous allions à Ste-Agathe pour le cours, et la troisième semaine à St-Jean-Baptiste. Nous faisons rotation dans ces trois centres puisque c'est de là que viennent les professeurs inscrits.

C'est grâce à l'aide de M. Origiène Fillion et de l'abbé Laval Cloutier du Collège de St-Boniface que notre demande, un peu hors de l'ordinaire, a pu être réalisée. Notre groupe de professeurs de la Rouge vont pouvoir se connaître et se cultiver davantage tout en travaillant et s'amusant ensemble. Le cours est très pratique dans le sens que chaque professeur (il y en a 5 ou 6 en tout), qui enseignera le cours, orientera ses séances pour que ceux qui y sont inscrits puissent ensuite se servir du matériel et de ses connaissances dans sa classe; ce qui rendra nos classes de Français dans la Rouge plus entraînantes et plus efficaces au point de vue de l'élève.

Evelyn Beaudin



Informations Agricoles

par LOUIS MOLIN

Animateur d'Actuel Agricole à CKSB de 17h35 à 18h00 du lundi au vendredi

LE CÈPHE DU BLÉ
(WHEAT STEM SAWFLY)
REAPPARAÎT

Après être demeuré plus ou moins actif pendant trente ans, le cèphe du blé fait maintenant de nouveaux ravages dans les Prairies. Toutefois, les chercheurs d'Agriculture Canada vont lui opposer une nouvelle variété de blé qui pourrait lui résister tout en assurant de bons rendements aux agriculteurs.

Le cèphe a été une menace nationale au cours des années 1940, époque où ses larves avaient pris possession de milliers d'acres de blé.

Le cèphe femelle, insecte vespiforme, possède un ovipositeur pointu qui sert à pénétrer la tige creuse du blé pour y fixer ses oeufs. Après leur éclosion, les larves se déplacent à l'intérieur de la tige, s'alimentant du contenu de la paroi intérieure et de la tige. Pour la suite, elles descendent près du niveau du sol, pratiquent une dernière incision sur la circonférence intérieure de la tige et se métamorphosent.

Le premier vent rompt alors la tige affaiblie et l'épi en cours de maturation tombe au sol où il ne pourra pas être cueilli par les moissonneuses-batteuses.

Les larves logent dans les chaumes jusqu'au printemps suivant, puis elles en sortent adultes, et continuent à infester les tiges.

Les chercheurs fédéraux ont créé une variété de blé qui résiste bien à l'action de ce ravageur. Cette variété est appelée à juste titre Rescue, car elle a sauvé les producteurs de blé des Prairies.

Toutes les variétés de blé résistant au cèphe possèdent une tige pleine. Même si la femelle réussit à pondre des oeufs à l'intérieur de la tige, les larves sont habituellement vouées à mourir de faim, la rigidité de la tige rendant leur alimentation presque impossible.

Les producteurs des Prairies ont cultivé cette variété pendant quelques années jusqu'au moment où, en raison de sa culture répandue, les infestations du cèphe se sont raréfiées.

Etant donné que les premières variétés à tige pleine donnaient un rendement sensiblement inférieur et résistaient mal au piétin-verse et à l'égrenage, les producteurs sont vite retournés aux variétés à tige creuse.

Le cèphe se trouvait de nouveau dans des conditions idéales pour se propager. De plus, le temps chaud et sec a favorisé son retour.

Selon M. Stuart McBean, chercheur à la Station de Swift Current, la première réapparition du cèphe a été signalée il y a environ cinq ans. M. McBean a créé la dernière variété de blé réfractaire au cèphe en travaillant en étroite collaboration avec les sélectionneurs, les chimistes céréaliers, les phytopathologistes et les phytophysiologistes.

Nous croyons que cette nouvelle variété, appelée Canuck, sera une solution au problème du cèphe dans les régions de la Saskatchewan et de l'Alberta où l'on cultive le blé, affirme M. McBean. Non seulement sa tige est rigide et défavorable au cèphe, mais son rendement est supérieur à celui des premières variétés et elle résiste mieux au piétin-verse.

En raison de ses caractéristiques, Canuck pourrait bientôt devenir la plus cultivée des variétés de blé des régions atteintes par le cèphe. Les producteurs devraient aussi moins ressentir le désir de revenir aux variétés à tige creuse.

Selon M. McBean, Canuck donne un grain de bonne qualité. Evidemment, le cèphe ne disparaîtra jamais entièrement. Il continue d'infester les espèces indigènes d'agropyre, mais son nombre diminue lorsqu'il ne trouve pas d'hôtes favorables dont la culture est répandue. Si les agriculteurs cultivaient Canuck puis revenaient à une variété à tige creuse, la population de cèphes croîtrait de nouveau.

La variété Canuck, blé dur roux du printemps, a été homologuée dernièrement au Canada et remise cette année aux grainiers commerciaux. Si les rendements obtenus dans le cadre d'un programme de multiplication sont satisfaisants, les agriculteurs pourraient s'en procurer dès l'an prochain.

LES CONTRATS À TERME À LA BOURSE DE CHICAGO

Flancs de porc en février 1975	61$90	plus	5$03
Porcs sur pied en février 1975	39$05	plus	2$08
Boeufs sur pied en février 1975	35$65	plus	1$20

LA REVUE DES MARCHÉS À TORONTO

A Toronto cette semaine, les boeufs de cat. A 1-2 n'étaient pas en demande et leurs prix ont décliné de 3$. Une légère baisse de prix a aussi été enregistrée sur les ventes de taures, le reste du bétail de boucherie demeurait à prix stables.

Les animaux pour l'élevage et l'engraissement étaient en faible demande, leurs prix sont pourtant demeurés stables.

LES PRIX CLÔTURAIENT

Boeufs cat. A 1-2, 44$ à 46$;

Taures cat. A 1-2, 39$ à 42$10;

Vaches D 1-2, 19$ à 22$;

Taureaux – bon, 25$ à 27$, quelques ventes à 29$75.

Les prix des agneaux étaient à la hausse ainsi que ceux du porc qui variaient de 58$05 à 60$35 clôturant à 60$25.

À WINNIPEG CETTE SEMAINE

Les prix des animaux de boucherie ont varié de stables à 3$ à la baisse. Il y avait peu de demandes pour les animaux d'engraissement et d'élevage et leurs prix ont décliné de 2$. Dès le début de la semaine les prix des boeufs ont décliné. Un très gros pourcentage des boeufs offerts sur le marché étaient trop légers ou non finis lorsque la demande était pour les boeufs de plus de 1,000 livres et de bonne qualité. En raison de leur petit nombre, les taures se sont vendues activement et à prix stables.

Les vaches se sont bien vendues. Des baisses de prix ont pourtant été enregistrées vers le milieu de la semaine dans les catégories inférieures.

La vente des agneaux a été bonne et les prix se sont élevés de 10$ du 100 livres.

Les prix des taureaux ont clôturé 3$ à la baisse.

REÇU CETTE SEMAINE

4,525 animaux de boucherie comparativement à 5,600 l'an dernier. 750 veaux comparé à 1,200 l'année précédente. 14,600 porcs contre 20,700, ainsi que 100 moutons et agneaux contre 250 l'an dernier.

Les prix des porcs ont varié de 52$75 à 55$25, une hausse de 1$90 comparativement à la semaine précédente.

Les animaux d'élevage ont été répartis comme suit: 400 au Manitoba et 240 en Ontario.

COURS SUR L'AMÉNAGEMENT ET L'AMÉLIORATION DES HERBAGES

Pendant la semaine du 3 au 7 février, une série de journées d'études sera mise sur pied par les spécialistes de la province.

Les sujets suivants seront au programme:

"Comment établir votre projet" avec M. Peter Jones;

"Les variétés d'herbes les plus appropriées" avec Jim Wood;

"Comment établir les pacage" avec Frank Pitura;

"Entretien et fertilisation" avec George Bonnefoy;

"Aménagement des pâturages" avec Peter Jones;

"Les pâturages requis pour votre troupeau" avec Brian Milne;

"Le producteur de lait" avec Fraser Stuart;

"Les génisses d'élevage" avec George Bonnefoy;

"L'éleveur des veaux (cow-calf)" avec Jerry Gramiak;

"Engraissement du boeuf à l'herbe" avec Gerry Breakey;

Le tout se terminera par une discussion générale.

Ces journées auront lieu:

Lundi le 3 février à Steinbach;

Mardi le 4 février à Poplarfield;

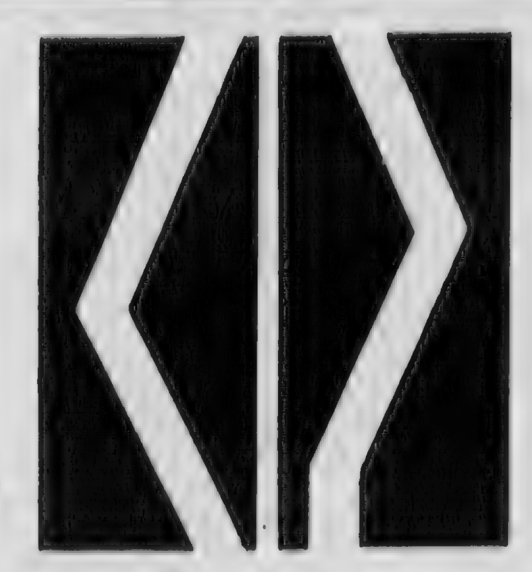
Mercredi le 5 février à St-Claude (La salle Radaz);

Jeudi le 6 février à Virden;

Vendredi le 7 février à Russell.

Bienvenue à tous.





LE MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT COOPÉRATIF

PRÉSENTE

AVEC LA PARTICIPATION D'ACTUEL AGRICOLE

UNE SÉRIE DIFFUSÉE TOUS LES VENDREDIS À 17H35

Comment répondre aux besoins de l'heure

Organiser le potentiel des forces existantes

Ouvrir de nouveaux horizons

Préserver l'indépendance et la liberté de gestion

21 MARS: "Agri Pool" ou la coopération complète
31 JANVIER: Qu'est-ce qu'une coopérative?
25 AVRIL: Coopérative de pâturages, abaissement des coûts de production
18 AVRIL: Coopérative de fourrage, développement illimité
4 AVRIL: La véritable indépendance, fruit de la coopération
14 FÉVRIER: Les coopératives existantes
7 FÉVRIER: Pourquoi une coopérative?
28 MARS: L'entrave au développement coopératif
11 AVRIL: Coopérative laitière, la réponse à l'esclavage
21 FÉVRIER: La réponse coopérative aux problèmes de production
2 MAI: Les coopératives de divertissement, d'habitation, d'entreprises
7 MARS: Usage coopératif d'équipements spéciaux
14 MARS: Mise en commun des machines de fermes
28 FÉVRIER: La viabilité des petites fermes

CKSB 1050

POUR AUTRES RENSEIGNEMENTS APPELEZ :

M. Arthur NOGUE
Ministère du Développement Coopératif
Tél. : 786-8531

M. Louis MOLIN
Actuel Agricole
Tél. : 247-4843

"ENTRE NOUS"...

1975 – L'Année Internationale de la Femme

Dans le contexte de l'année internationale de la femme, la page "Entre-Nous" aimerait reconnaître la contribution des femmes dans la vie manitobaine d'aujourd'hui.

Nous pensons à celles de tout âge, en milieu urbain ou rural, qui se dévouent au foyer, qui exercent une carrière, qui sont aux études ou à la retraite. Parmi celles-là nous en distinguons quelques-unes qui par leurs qualités exceptionnelles et leurs accomplissements suscitent plus particulièrement notre admiration. Ce sont ces femmes qui ont su s'épanouir, évoluer, tout en acceptant les responsabilités dans la vie.

Connaîtriez-vous dans votre milieu une de ces personnes remarquables?

Veuillez faire parvenir votre suggestion par l'initiative de l'une de vos organisations ou à titre individuel, donnant le nom et l'adresse de la personne choisie ainsi que les raisons motivant votre choix. Toute franco-manitobaine âgée de 18 ans ou plus est éligible.

Chaque mois un comité de cinq personnes aura la tâche difficile de choisir parmi les suggestions reçues, celle qui sera "la femme du mois". La page ENTRE NOUS décernera à la personne choisie un petit cachet souvenir.

Veuillez écrire à l'adresse suivante :

Femme du mois
Page Entre-Nous
C. P. 96
La Liberté
Saint-Boniface, Man. R2H 3B4

LA FEMME DU MOIS



Les paroles d'Alphonse Karr: "Chacun veut avoir un ami et personne ne s'occupe d'en être un", me vinrent à l'esprit lorsque nous quittions Thérèse Lavoie Légaré.

Thérèse, grande, svelte, gracieuse, des yeux animés, toujours souriante, nous a impressionnés par sa prestance, son énergie, sa personnalité tellement humaine comme mère, épouse, femme et amie.

Née à Dunrae où elle vécut jusqu'à ces dernières années, Thérèse a su conserver son entrain et sa joie de vivre. Adaptation à la ville? "J'étais déterminée, nous dit-elle, que je m'y ferais et de fait ce fut plus facile que lorsque jeune mariée j'ai dû aider au magasin général, commerce que mon mari, Athanase, avait." Au tout début j'ai dû faire un effort et surmonter ma gêne, faire face aux clients, être toujours souriante, beau temps, mauvais temps... tout en élevant une famille de six enfants.

A Dunrea, un milieu autrefois bien français mais malheureusement devenu un peu anglophone, Thérèse a su donner à son foyer, à ses enfants, une atmosphère et une culture françaises. L'aîné, Gérald, connu sous le nom d'artiste Daniel Lavoie, compose et édite ses chansons: il a deux microsillons à son crédit et, ajoute la maman toute heureuse pour son grand fils à Montréal "un autre qui doit être sur le marché au printemps". Denis, technicien et régisseur avec le Cercle Molière, Marcelle qui fait de l'artisanat au Nouveau-Brunswick, Roland encore au Collège et amateur-photographe, Angela qui étudie le piano et rêve de faire du patinage de fantaisie; quant à la benjamine, Linda, onze ans, seule la natation l'intéresse pour le moment. Linda et Angela, qui sont filles adoptives de la famille, ont trouvé auprès de Thérèse l'affection et la compréhension d'un coeur vraiment maternel.

Belle famille où la maman, l'épouse est le noeud qui unit tous les membres. Thérèse semble toujours présente malgré de nombreuses activités en dehors de la maison: visites aux personnes d'âge d'or dans les foyers, cheftaine des Jeannettes, chanteuse dans la Chorale de son église, membre des Intrépides. Thérèse suit aussi des cours de chant: ce qui a été mon rêve depuis toujours, avoua-t-elle. Est-ce là "Le rêve de maman" composé et chanté par son fils Daniel?

De plus, Thérèse a participé l'année dernière au Festival de musique de Winnipeg (Annual Music Competition Festival) et où elle s'est mérité une 2e place. Elle espère avoir encore de meilleurs résultats cette année, car elle s'est inscrite dans quatre catégories de chant, soit le chant sacré, le chant folklorique, le "test piece" et un extrait de "Gilbert and Sullivan".

"J'étais très occupée à Dunrea avec la Ligue des Femmes catholiques, membre représentant de Dunrae au Service d'extension du "Child Welfare" à Brandon, mon mari étant commissaire d'école nous avions mille et une choses à faire au milieu du groupe francophone. Depuis notre arrivée à St-Boniface, sans être une 'femme libérée', je me sens plus libre de faire ce qui me plaît tout en aidant mon mari et mes enfants."

"Etre libérée", comme plusieurs l'entendent, ce n'est pas pour moi; je trouve cela plutôt exagéré. Une femme qui se dit libérée aux dépens de sa féminité perd ses attraits. Il n'est pas nécessaire de travailler en dehors du foyer pour se dire libérée. La femme qui par choix se dévoue auprès de sa famille remplit aussi un rôle important dans la société. Elle a un coeur de mère, plus compréhensif, plus sensible, un certain charme qui plaît à l'homme. Elle a peut-être aussi plus de résistance physique et morale: le rôle de la femme et du mari se complète."

Vous avez vu évoluer tout à la fois la maman, l'épouse, la femme et l'amie. Ayant connu Thérèse par l'entremise de nos enfants qui fréquentaient le Collège ensemble, seulement par des conversations téléphoniques où à quelques assemblées de parents, nous avons été agréablement ravies de retrouver en Thérèse la personne telle qu'on nous l'avait décrite. Une Thérèse joyeuse, extrovertie, délicate et tellement humaine, voulant tout prendre de la vie mais aussi en donner tout autant.

Sans être indiscrète, je pourrais terminer en mentionnant que Thérèse accueille à son foyer un jeune garçon de vingt ans, orphelin depuis l'âge de neuf ans et demeurant avec sa soeur et son beau-frère et qui m'avoua lui-même: "Je trouve toujours ma place chez Lavoie, c'est un vrai foyer ("home" car il est anglophone), mon couvert est toujours mis et cela me réchauffe le coeur, car je me sens souvent si seul. Madame Lavoie me dit toujours qu'elle m'aime parce que je ressemble tellement à son aîné, Gérald." Quelle finesse, quelle manière délicate de montrer de l'affection et faire accepter une amitié à ce jeune...?

Comme nous l'avons dit au tout début, "pour avoir un ami, il s'agit d'en être un."

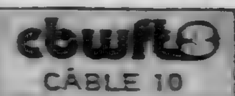
M.D. G. et D.M. P.

DÉCOUPEZ ICI

Ici Radio-Canada

Programme de la télévision

Semaine du
1er au 7 février 1975



c'est le «f» qui fait la différence
"FIDÈLES"
cbwft
3

c'est le «f» qui fait la différence
"FANTAISISTES"
cbwft
nos émissions pour enfants
3

c'est le «f» qui fait la différence
cbwft
les beaux dimanches
3

c'est le «f» qui fait la différence
"FORMIDABLES"
cbwft
nos téléromans
3

février 1975

L. Wiltshire
Information Centre Culturel Franco-Manitobain

EPHÉMÉRIDES

LE CERCLE MOLIÈRE

1er FÉVRIER

Pièces de théâtre (1 acte) en la salle de théâtre du C.C.F.M. Heure 20h30
Billets chez A.T.O. et C.C.F.M. Représentations de quatre pièces de théâtre d'un acte mettant en vedette quatre nouveaux metteurs en scène. Les pièces sont les suivantes:

a) "Les Tourtereaux" (ou la vieillesse frappe à la porte) de Jean-Claude Germain.
Mise en scène de Jaque Rochon.

b) "Manon Lastcall" de Jean Barbeau. Mise en scène de Lorraine Adams.

c) "Le Bonheur" texte et mise en scène de Robert Freynet.

28 FÉVRIER au 8 MARS (relâche le 3 mars)

Pièce de théâtre:
"L'Auberge des morts subites" de Félix Leclerc au théâtre du C.C.F.M.
Comédiens: Robert Trudel, Maxime Désaulniers, Monque Hébert, Bernard Boland, Francis Fontaine, Jaque Rochon, Gilles-Claude Thériault et Gisèle Rousseau.
Résumé de la pièce: "quatre humains, un habitant de l'Ancienne Lorette, un anglais de Toronto, une comédienne québecoise, et un intellectuel français, tous morts subitement, arrivent à l'Auberge entre terre et ciel. Les anges qui les reçoivent chercheront à les déshumaniser, à les préparer pour le ciel. Mais les humains sont "attachés" à la terre et désirent y retourner. Donc, ils chercheront à humaniser les anges. Satan, qui rôde toujours autour, leur donnera un petit coup de main. Parviendront-ils à faire tomber les anges?

Cette pièce de Leclerc vous fera connaître plusieurs facettes de la nature humaine, tant bonnes que mauvaises. Elle vous apprendra aussi que les choses et les hommes ne sont pas toujours ce qu'ils semblent être.

FESTIVAL DU VOYAGEUR

Activités au Centre Culturel Franco-Manitobain dans le cadre susmentionné:

AU GYMNASE:
16 au 23 février (12 à 24h)
Relais du Voyageur avec Les Louis Boys. Sous les auspices des Chevaliers de Colomb.

SALLE D'EXPOSITION:
16 au 23 février (18h30 à 1h du matin)
Le Casino avec la Chorale des Intrépides.

PETITE SALLE DE SPECTACLE:
16 au 23 février (19h30 à 1h du matin)
Bistro-Cabaret avec Le 100 NONS

GYMNASE:
23 février (14h à 20h)
Journée de famille avec Les Gais Manitobains.

RESTAURANT DU C.C.F.M.:

16 au 22 février (9 h à 1h du matin)
Le Casse-Croûte avec Mélo-Mani vous offre repas, goûter, café chaud, etc.

SPECTACULUM VITAE

15 FÉVRIER

Le Centre Culturel Franco-Manitobain — en collaboration avec l'Office des Tournées du Conseil des Arts du Canada présente: "The Anna Wyman Dance Theatre" Endroit: Salle de théâtre du C.C.F.M.
Heure: 20h30.
Billets: $3.75 adultes
$2.50 étudiants et âge d'or
En vente au C.C.F.M. et CBO (autres renseignements en appelant 257-3340).

16 FÉVRIER

Dans le cadre du Festival du Voyageur:
"La Soirée du Couronnement"
Spectacle Gala au Théâtre Playhouse, à 20h
Billets réservés de $2.00, $2.50, $3.00 en vente au C.C.F.M., Festival du Voyageur et Al's Jewellers.

17 FÉVRIER

Dans le cadre du Festival du Voyageur:
"Spectacle de Claude Léveillée":
Endroit: Théâtre Playhouse à Winnipeg.
Heure: 20h
Billets: $2.50, $3.50, $4.50 en vente au C.C.F.M., au bureau du Festival du Voyageur, et Al's Jewellers à 130, rue Marion.

CONFÉRENCE

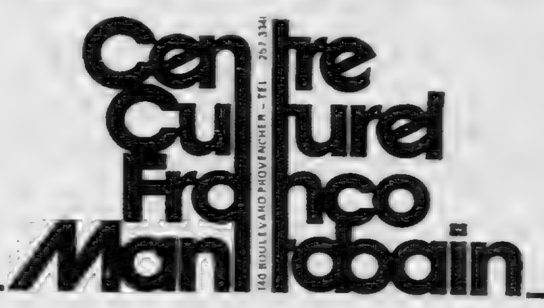
14 FÉVRIER

La Société Historique présente:
Conférencier: Emile Pelletier
Sujet: Les Terres des Métisses
Endroit: Petite Salle de Spectacle C.C.F.M. à 20h.

COURS

GARNITURE DE GÂTEAUX

Animateur — Yvette Bertrand
Coût — $20.00, série de 10 cours
Date et journée — Tous les mardis à compter du 11 février 1975
Heure — 19h30 à 21h30
Inscription dès maintenant au C.C.F.M. — 257-3340





Appelez-moi Lise
du lundi au vendredi, 23 h 00

Participez au 10e Concours du plus bel homme du Canada

Qui sera élu le plus bel homme du Canada cette année? Un politicien, une vedette de la radio-télévision, un chanteur, un comédien, un sportif, un musicien? Pour le savoir, les téléspectateurs de Radio-Canada sont invités à suivre **Appelez-moi Lise**, du lundi au vendredi à 23 heures.

Lise Payette lance officiellement le 10e **Concours du plus bel homme du Canada** le lundi 13 janvier. Il est difficile d'évaluer à cette date le nombre de participants, la quantité de lettres reçues et la somme des heures de travail consacrées à cet événement annuel. Mais un coup d'œil sur les statistiques de l'an dernier permet de présumer un peu de la participation de cette année. Précisons tout d'abord que lors du 8e concours en 1973, les organisateurs du concours ont reçu 120.040 lettres. L'année dernière, à l'occasion du 9e concours, on a reçu 316.000 lettres. 73 employés de l'extérieur ont consacré 3.900 heures à classer, décacheter et coder cet énorme courrier qui a demandé 30 heures de travail aux préposés au courrier de Radio-Canada et 200 heures de travail aux employés du Centre des données où on programme les ordinateurs de la Maison.

Nous rappelons aux participants au 10e **Concours du plus bel homme** que l'élu de 1975 succédera à MM. Jean Lesage, Richard Garneau, Marcel Masse, Jean-Guy Cardinal, Guy Provost, Jean Taurignan, Guy Parent, Léo Ilial et Pierre Lalonde (automatiquement exclus du concours de cette année).

Pour prendre part au concours, il vous suffit d'envoyer une liste de dix noms au **Concours du plus bel homme du Canada**

Radio-Canada
Boîte postale 1098
Succursale A
Montréal H3C 2X6

Le nouvel élu recevra son titre au cours du **Gala du plus bel homme du Canada**, à l'occasion de la 500e émission d'**Appelez-moi Lise**, le mardi 14 février (au soir de la Saint-Valentin) à 23 heures, à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts à Montréal. Cette émission sera réalisée par Pierre Monette.


Lise Payette



jeudi 6 février

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE

9h15 LES ORALIENS
« Les Oraliens contre Franco ».

9h30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
« Pof et Polichinelle ».

9h45 EN MOUVEMENT
« Taille ». Le rapport du comité d'étude sur la condition physique des Québécois. Participation de Claude.

10h00 MINUTE MOUMOUTE!
Avec Suzanne Garceau et Alain Gélinas. Musique: Mario Bruneau. Textes: Jacqueline Barrette, Daniel Cadet, Michel Rivard, Serge Thériault, Francine Ruel et Jean-Pierre Plante. Thèmes: « Chapeau O Chapeau ». « Futaie et les navets ». « Un jour de pluie ». Brindille: « Promenade en ville ». Chanson: « Le Gâteau de sable ». « Les Carottes ». Réal.: Renault Gariépy.

10h15 FABLIO, LE MAGICIEN
« L'Ours et les deux compagnons ».

10h30 DÉPART
M. Roland Racine nous parle des voyages en autobus, plus spécialement ceux offerts aux dames (3e de 4).

11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Juliette offre à Jacques Desrosiers une omelette garnie.

11h30 HISTOIRES SANS PAROLES •
« Un éléphant peureux ». « Les Cascadeurs ». « Un inventeur génial ». « Le Golf ».

12h00 LE MONDE EN LIBERTÉ
« L'Équilibre de la nature ».

12h30 LES COQUELUCHES
Invités: Christine Chartrand, Marc Hamilton et Plume Latraverse. Réal.: Laurent Larouche.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Yvette Pard.

14h30 CINÉMA
L'Âge de l'homme. Film de science-fiction réalisé par Marshall Flaum. Pour tenter de cerner ce que sera l'homme dans les générations futures, on s'est attardé à étudier ce qu'était l'homme dans les générations lointaines ainsi que les mœurs étranges de certaines peuplades (USA 69).

16h00 BOBINO

16h30 GRUJOT ET DÉLICAT
Textes: Jean Besré. Avec Lise LaSalle, Gisèle Mauricet, Monique Joly, François Tassé, Benoît Girard et Clémence Desrochers. Réal.: Jean-Pierre Senécal. « Le Château en Ecosse ».

17h00 TARZAN
« La Piste du dinosaure ». Un aventurier a trouvé un truc pour chasser les indigènes du pays. Il a confectionné un dinosaure avec un tracteur.

18h00 ACTUALITÉS 24
Animateurs: Georges Paquin et Daniel Poulin.

19h00 TEMPOREL
Avec Geoffrey Baydon, Robin Davies, Charles Tingwell et Neil McCarthy. Réal.: Quentin Lawrence.

19h30 LES GRANDS FILMS
Sissi. Comédie sentimentale réalisée par Ernst Marischka, avec Romy Schneider, Karlheinz Boehm, Magda Schneider et Gustav Knuth. L'archiduchesse Sophie a choisi comme épouse pour son fils, le jeune empereur François-Joseph d'Autriche, sa nièce la princesse Hélène de Bavière. La mère d'Hélène se rend donc à la cour de Vienne avec sa fille et la jeune sœur de celle-ci, Elisabeth, surnommée Sissi. Plutôt qu'Hélène, c'est Sissi qui attire l'attention de François-Joseph (Autr. 55). Présentateur: Jacques Houde.

21h30 DESTINATION: MONDE
Jeu questionnaire qui met à l'épreuve les connaissances touristiques des participants. Recherche et textes: Gilles Parizeau. Animateur: Jean Duceppe. Réal.: Lise Chayeur. « L'Espagne » (1re de 4).

22h00 LA FLÈCHE DU TEMPS
Magazine scientifique. Animateur: Paul-Émile Tremblay. « Les Supraconducteurs ». À des températures approchant le zéro absolu, certains métaux et alliages possèdent la propriété de laisser passer le courant électrique sans perte d'énergie. Vu le développement important de la cryogénie depuis les derniers dix ans, la superconductivité nous fait entrevoir la possibilité de transport d'énergie à l'échelle industrielle. Invités: MM. Jean Royet, Raymond Roberge, C.H. Detourreil, Robert McConnell et Philippe Critchlow, de l'Institut de recherches de l'Hydro-Québec. — « Le Télescope Canada-France-Hawaï ». En fonction de leurs besoins astronomiques, la France, le Canada et Hawaï ont conclu un accord en vue d'ériger un télescope optique sur le mont Mauna Kea, à une altitude de 14,000 pieds. Le site choisi, au milieu du Pacifique, comporterait des avantages certains, comme l'absence de turbulence au-dessus de la montagne. Invités: MM René Racine, astronome, Université de Toronto, et Pierre Charvin, de l'Institut national d'astronomie et de géophysique, France. Recherches: Bernard Houde. Réal.: Jean Martinet.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h45 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS

23h00 APPELEZ-MOI LISE

24h00 LES ESPIONS
En vedette: Robert Culp et Bill Cosby. "Une question d'honneur". Le maire d'une île de Grèce prétend que Kelly a déshonoré sa fille.

vendredi 7 février

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE

9h15 LES ORALIENS
« Colinski ».

9h30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
« Une salade de tours ».

9h45 EN MOUVEMENT
« Conditionnement physique général ». Les femmes et le sport à l'école. Participation de Françoise Daigle, de Thetford-Mines.

10h00 AU JARDIN DE PIERROT
Animatrice et scripteur: Pierrette Boucher. Mime: Maurice Gibeau. Musique: Pierre Brabant. Réal.: Pierre-Jean Cuillerrier. « Les Ustensiles ».

10h15 CLAK
Avec Louise Portal, André Cartier, Robert Toupin et Vanessa Solioz. Textes: Pierrette Beaudoin, Jacqueline Barrette, Vanessa Solioz et Madeleine Bennett. Guy Comeau. Thème: « Devant-derrière-à côté ».

10h30 DÉPART
M. Roland Racine nous parle des voyage en autobus offerts plus spécialement aux dames (4e).

11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Juliette mijote un cœur de veau des plus tendres à Serge Grenier.

11h30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
Narrateurs: André Hébert et Bertrand Gagnon. « La Micronésie ». Faune et flore sous-marines de la Micronésie, région peu connue du Pacifique.

12h00 MINI-FÉE
« Une vie de chien ».

12h30 LES COQUELUCHES
Invités: Bruce Huard, les mimes électriques, Danielle Oddera et Roberto Medile. Réal.: Alex Page.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 EMISSION SCOLAIRE
"La maison des Bories". Un géologue vit isolé avec sa famille à la campagne. Un jour, un jeune Allemand, traducteur des oeuvres du géologue, arrive pour vivre avec eux. Sa présence troublera les rapports entre les membres de la famille. (France 1970)

15h00 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Monique Renaud.

16h00 BOBINO

16h30 LE MAJOR PLUM-POUDING
En vedette: Yves Létourneau. « La Dragée de vérité ».

17h00 MARCUS WELBY, M.D.
Avec Robert Young, James Brolin et Elena Verdugo. « Le Droit de savoir ». Le docteur Kiley est amoureux d'une amie d'enfance rencontrée par hasard. Il désire l'épouser malgré la terrible maladie dont elle souffre. Le docteur Welby prétend qu'elle a le droit de savoir.

18h00 ACTUALITES 24
Animateurs: Georges Paquin et Daniel Poulin

19h00 POUR TOUS
Opération Lune. Film de science-fiction réalisé par Primo Zeglio, avec Lang Jeffries, Essy Persson et Luis Davila. Quatre astronautes atterrissent sur la lune où ils trouvent un vaisseau spatial en provenance de la planète Acron. Ce dernier est commandé par une femme, et transporte à son bord un grand savant atteint de leucémie. Les astronautes transportent les Acroniens sur la Terre afin de faire soigner le savant (It.-hisp.-all. 67).

20h30 AVEC LE TEMPS
Téléroman de Louise Matteau et Normand Gélinas. Avec Louise Matteau, Normand Gélinas, Robert Maltais, Carole Chatel, Mario Lirette, Jean-Pierre Bergeron, Véronique Le Flaguais, Louise Dufresne, Marc Hébert, Judith Ouimet, Guy Gosselin et Marc Messier. Louise Béliveau se voit dans l'impossibilité de poursuivre le projet. Elle vient faire part de ses intentions à Danielle et François. Réal.: Maurice Falardeau.

21h00 HORS SÉRIE
Le Grand Amour de Balzac. Avec Pierre Meyrand, Beata Tyszkiewicz, Zdislaw Mrozewski et Henri Machalica. « Rencontre à St-Petersbourg » (5e). M. Hanski vient de mourir. Pour Balzac c'est le présage heureux d'un amour qui est enfin libre de s'épanouir. Le beau rêve est vite brisé. Mme Hanska sait que sa liaison, affichée ouvertement, entraînerait la perte définitive de ses droits à la succession et elle écrit à Balzac qu'elle ne le reverra plus.

22h00 DOSSIERS

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h45 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS

23h00 APPELEZ-MOI LISE

24h00 CINÉMA
Dernier domicile connu. Drame policier écrit et réalisé par José Giovanni, avec Lino Ventura, Marlène Jobert et Michel Constantin. Relégué dans un commissariat de quartier, un inspecteur est chargé de retrouver un témoin nécessaire à la condamnation d'un chef de la pègre. L'homme a disparu depuis cinq ans (Fr. 70).



Appelez-moi Lise
du lundi au vendredi, 23 h 00

Participez au 10e Concours du plus bel homme du Canada

Qui sera élu le plus bel homme du Canada cette année ? Un politicien, une vedette de la radio-télévision, un chanteur, un comédien, un sportif, un musicien? Pour le savoir, les téléspectateurs de Radio-Canada sont invités à suivre **Appelez-moi Lise**, du lundi au vendredi à 23 heures.

Lise Payette lance officiellement le 10e **Concours du plus bel homme du Canada** le lundi 13 janvier. Il est difficile d'évaluer à cette date le nombre de participants, la quantité de lettres reçues et la somme des heures de travail consacrées à cet événement annuel. Mais un coup d'œil sur les statistiques de l'an dernier permet de présumer un peu de la participation de cette année. Précisons tout d'abord que lors du 8e concours en 1973, les organisateurs du concours ont reçu 120.040 lettres. L'année dernière, à l'occasion du 9e concours, on a reçu 316.000 lettres. 73 employés de l'extérieur ont consacré 3.900 heures à classer, décacheter et coder cet énorme courrier qui a demandé 30 heures de travail aux préposés au courrier de Radio-Canada et 200 heures de travail aux employés du Centre des données où on programme les ordinateurs de la Maison.

Nous rappelons aux participants au 10e **Concours du plus bel homme** que l'élu de 1975 succédera à MM. Jean Lesage, Richard Garneau, Marcel Masse, Jean-Guy Cardinal, Guy Provost, Jean Taurignan, Guy Parent, Léo Ilial et Pierre Lalonde (automatiquement exclus du concours de cette année).

Pour prendre part au concours, il vous suffit d'envoyer une liste de dix noms au **Concours du plus bel homme du Canada**

Radio-Canada
Boîte postale 1098
Succursale A
Montréal H3C 2X6

Le nouvel élu recevra son titre au cours du **Gala du plus bel homme du Canada**, à l'occasion de la 500e émission d'**Appelez-moi Lise**, le mardi 14 février (au soir de la Saint-Valentin) à 23 heures, à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts à Montréal. Cette émission sera réalisée par Pierre Monette.

Lise Payette



Pour bientôt : « Vivre en prison »

À compter du 2 février, **les Beaux Dimanches** proposent aux téléspectateurs de la chaîne française de Radio-Canada une expérience inédite de télévision-vérité intitulée **Vivre en prison.**

Cette série de trois émissions a été réalisée par Jean-Paul Fugère avec la collaboration de travailleurs sociaux, de détenus (six hommes et deux femmes) et de huit comédiens qui incarneront à tour de rôle les prisonniers dont les confidences ont été enregistrées au magnétophone.

C'est ainsi qu'on verra, le 2 février: Sophie Clément, Jacques Thisdale et Roger Blay; le 9 février: Marcel Sabourin et Michèle Rossignol, et le 16 février: Denis Drouin, Marc Legault et Gilles Renaud.

Comment cette série se présentera-t-elle et de quelle façon les comédiens diront-ils le texte enregistré l'été dernier? Jean-Paul Fugère répond à cette question que lui posait Jean Tétreau en août: « Des travailleurs sociaux ont pris contact avec des détenus des deux sexes et ils en ont obtenu des interviews; celles-ci se sont déroulées dans la plus stricte intimité. Aucun employé de Radio-Canada, aucune personne liée de près ou de loin à la Société n'a assisté à ces entretiens. Tout ce que les comédiens disent à la télévision est la reproduction exacte des propos tenus par les prisonniers. En l'occurrence, le comédien doit s'imprégner non seulement des mots qu'il entend mais aussi du ton sur lequel on les dit... J'ai refusé la transposition et la dramatisation. À ce moment-là, on pourra dire qu'il aurait été plus simple d'interviewer les détenus devant les caméras? Je n'ai pas voulu parce que, à mon avis, la mise en place d'un important dispositif audio-visuel à l'intérieur des prisons aurait pu entraîner une déformation des témoignages par les témoins eux-mêmes, influencés par un changement d'atmosphère. Le climat d'une maison de détention n'est ni celui d'un salon ni celui d'un studio de télévision. »

Qu'est-ce que les prisonniers nous racontent par la voix des comédiens? Ils nous font le récit de leur vie, depuis leur enfance jusqu'à l'image qu'ils se font de l'avenir. Ils nous parlent de leur famille, de leur rupture avec la société, de leurs délits et de leurs condamnations.

À la suite de cette expérience extrêmement humaine, Jean-Paul Fugère conclut: « J'espère seulement que cette série télévisée amènera les gens à se poser des questions, à comprendre du dehors ce que vit quelqu'un qui est en prison. »

Roger Blay



Sophie Clément



Denis Drouin



Jacques Thisdale



Marcel Sabourin



Marc Legault



Michèle Rossignol



Gilles Renaud



mardi 4 février

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE

9h15 LES ORALIENS
« Une classe qui bouge ».

9h30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
« Les Confitures Cybèle ».

9h45 EN MOUVEMENT
« Cou ». Le rapport du comité d'étude sur la condition physique des Québécois. Participation de Claude.

10h00 MINUTE MOUMOUTE !
Animateurs : Suzanne Garceau et Alain Gélinas. Textes: Daniel Cadet, Jean-Pierre Plante, Michel Rivard, Serge Thériault, Lise Lemay et Jean Renaud. Musique : Mario Bruneau. Réal.: Renault Gariépy.

10h15 HIPPOLYTE ET SES AMIS
« Sidonie la vache ».

10h30 DÉPART
Première de 4 entrevues avec M. Roland Racine, collaborateur à La Presse pour la chronique voyage. Les voyages en autobus, plus spécialement ceux offerts aux dames.

11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Juliette invite Jean-Maurice Bailly à goûter son « far breton » et son « velouté de framboise ».

11h30 AU PAYS DE L'ARC-EN-CIEL
Avec Stephen Cottier, Lois Maxwell, Susan Conway, Buckley Petawabo, Alan Mills et Albert Millaire. « Le Bateau volé ». Le capitaine Dugat aime Billy comme si ce dernier était son propre fils. Il espère qu'un jour Billy deviendra lui aussi capitaine. Voilà qu'un triste événement risque de compromettre l'avenir de Billy.

12h00 LE PRINCE SAPHIR
« Le Sortilège de Satan ».

12h30 LES COQUELUCHES
Invités: Suzanne Stevens, Aimé Dorval et Marianna Badain. Réal.: Jean Gaumont.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Michel Mercier, de CBVT, Québec.

14h30 CINÉMA
Pour un sourire. Drame psychologique réalisé par François Dupont-Midy, avec Marina Vlady, Philippe Clay, Bruno Cremer et Isabelle Missud. Dans un village détruit par la guerre, un soldat découvre une petite fille qui ressemble étrangement à la sienne. Il s'attache à elle et tente de rentrer dans un pays en paix. Le sourire de l'enfant et les sentiments d'une femme raniment en lui l'espoir (Fr. 70).

16h00 BOBINO

16h30 NIC ET PIC
Avec Jocelyne Goyette, Louise Matteau, Marc Hébert, Élisabeth Lesieur et Benoît Marleau. Réal.: Hélène Roberge. « Nic et Pic au Tyrol ».

17h00 DANIEL BOONE
« Le Petit Infirme ».

18h00 ACTUALITES 24
Animateurs: Georges Paquin et Daniel Poulin.

19h00 PRINCE NOIR
« Le Secret de la peur ».

19h30 LA P'TITE SEMAINE
Téléroman de Michel Faure. Avec Olivette Thibault, Yvon Dufour, Louise Portal et Jean Besré. Participation d'Amulette Garneau, Robert Toupin et Yves Corbeil. Réal.: Claude Désorcy.

20h00 SPRINT
Animateur: Normand Harvey. Scripteur et recherchiste : Pierre Duceppe. Réal. : Thérèse Patry. « Jeux d'hiver — 1960 ».

20h30 VEDETTES EN DIRECT
En vedette: Renée Martel. Au programme: « Donne-moi un jour », « Quand nous ferons l'amour par cœur », « L'enfant qu'elles n'auront pas », « Les Sciences occultes », « La Maîtresse », « Imagine une seconde », « J'ai trouvé ton mot » et « À suivre ». Direction musicale: Jean-Guy Chapados. À la guitare: Michel Robidoux. À la batterie: Michel Fauteux. Réal.: Raymonde Boucher.

21h00 RUE DES PIGNONS
Téléroman de Mia Morisset. Avec Claude Michaud, Louise Deschatelets, Réjean Lefrançois, Robert Rivard, Danielle Roy, Michelle Magny et Rina Cyr. Jean-Marie va voir Doudou au garage et l'entretient de Boutin qui la guette continuellement. Irène reçoit la visite du père du petit bonhomme qu'elle garde chez elle. Il vient lui proposer un marché... Réal.: Yvon Trudel.

21h30 LE 60
Magazine d'information. Animateur : Pierre Nadeau. Reporters-interviewers : Claude-Jean Devirieux, Guy Lamarche, Paul Racine et Michel Pelland. Recherchiste : Pierre Leduc. Réal. : Pierre Castonguay, François Brunet, Robert-V. Dubuc, Georges Dufresne, Gérald Renaud, Claude H. Roy, Jean Saint-Jacques et Renault Gariépy.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h45 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS

23h00 APPELEZ-MOI LISE

24h00 CINÉMA
Michel Strogoff. Film d'aventures réalisé par Carmine Gallone, avec Curd Jurgens, Geneviève Page, Sylvie et Jean Paredes. Le tsar, voulant faire porter un message à son frère, commandant d'une forteresse encerclée par les Tartares, choisit Michel Strogoff. Celui-ci accepte et entreprend la traversée de la Sibérie, escorté d'une jeune fille. Ils sont bientôt arrêtés, emprisonnés et torturés (Fr.-it.-youg. 56).

mercredi 5 février

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE

9h15 LES ORALIENS
« Un équipement sur mesure ».

9h30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
« Centour à la course ».

9h45 EN MOUVEMENT
« Conditionnement physique général ». Le rapport du comité d'étude sur la condition physique des Québécois. Participation de Christine.

10h00 YOU-HOU
Invitation aux tout-petits à découvrir leur corps par différentes formes de jeux. Avec Thérèse Petit, André Cartier et Pierre Curzi. Textes : Jacqueline Barrette, Vanessa Solioz et Thérèse Petit. Réal.: Guy Comeau. « Le Téléphone ».

10h15 LES CONTES DE LA RIVE ●
« La Lune de fromage ».

10h30 DÉPART
L'organisation des loisirs et des voyages. M. Roland Leduc nous parle des voyage en autobus offerts tout spécialement aux dames (2e de 4).

11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Juliette reçoit son boucher, Lionel Moloin. Il donne des conseils dans le choix des viandes et commente la recette de rôti de bœuf de Juliette.

11h30 LES ENQUÊTEURS ASSOCIÉS
« Hold-up à Montréal ». Les Enquêteurs devant surveiller un colis, on emploie un stratagème: un trésor voyagera avec un groupe d'autres colis remplis de ratons laveurs.

12h00 D'IBERVILLE
En vedette: Albert Millaire, François Rozet, Jean Besré, François Tassé, Yves Létourneau et Alexandre Rigneault. Textes: Guy Fournier. Réal.: Pierre Gauvreau et Rolland Guay. « Les Canards sauvages ». Il n'y a pas assez de provisions au fort Monsoni pour que l'expédition du Chevalier de Troyes puisse survivre longtemps. Le fort de Quichichouane regorge de provisions. Mais les bastions de ce fort anglais sont construits en pierre et ne peuvent être conquis qu'à coups de canons. Sainte-Hélène vient de repérer un vaisseau ennemi qui fait route vers le fort Rupert. Ce vaisseau pourrait servir à transporter des pièces d'artillerie lourde. D'Iberville s'empare du bateau tandis que de Troyes se charge d'anéantir le fort Rupert.

12h30 LES COQUELUCHES
Le 10e anniversaire du Patriote, avec ses directeurs Yves Blais et Percival Broomfield; les chanteurs Pascal Normand, Laurence Lepage. Réal.: Aurèle Lacoste.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI

14h30 CINÉMA ●
Sous les mers d'Afrique. Film d'aventures réalisé par Giovanni Roccardi, avec Sophia Loren et Steve Barclay. Une équipe d'explorateurs sous-marins entreprend une expédition en vue d'étudier la flore et la faune des mers d'Afrique. L'industriel qui finance l'expédition contraint sa fille à l'accompagner. Peu à peu elle sera conquise par le travail intéressant des plongeurs (It. 53).

16h00 BOBINO

16h30 PICOTINE
Avec Linda Wilscam et Michel Dumont. « Pierrot et Colombine ». Pierrot et Colombine se réfugient chez Picotine et racontent à leurs amis leur triste histoire d'amour. Participation de Jean-Pierre Chartrand, Yvan Canuel, Daniel Gadouas, Claudie Verdant, Guy L'Ecuyer et Guy Beauregard. Musique: Herbert Ruff. Réal.: Michel Greco.

17h00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
« Le Coyote de Nashville ».

18h00 ACTUALITÉS 24
Animateurs: Georges Paquin et Daniel Poulin.

19h00 CINEMA
"L'amour fou". Drame de Jacques Rivette avec Jean-Pierre Kalfon et Bulle Ogier. Un jeune homme a l'occasion de monter Andromaque de Racine, et il choisit son épouse pour jouer le rôle d'Hermione. Des circonstances font qu'elle abandonne bientôt son rôle et dès ce moment-là, le jeune couple heureux qu'elle formait avec son mari commence à se détruire. (France 1969)

21h30 ACTUALITES-MAGAZINE
Une demi-heure d'affaires publiques manitobaines. Réal. : Marie Benoist-Martin.

22h00 CONSOMMATEURS AVERTIS
Animateur: Simon Durivage. Interviewer: André Ménard. Recherches: André Gascon et Francine Le Marbre. Réal.: Robert Séguin.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h45 NOUVELLES PROVINCIALES SPORTS

23h00 APPELEZ-MOI LISE

24h00 CINÉMA ●
La Fin du jour. Drame psychologique réalisé par Julien Duvivier, avec Louis Jouvet, Michel Simon, Gabrielle Dorziat et Victor Francen. Des anciens comédiens se retrouvent dans une maison de retraite avec leurs souvenirs. L'un déploie ce qui lui reste de charme auprès d'une soubrette. Un autre veut remplacer la vedette qui n'est pas arrivée et perd complètement la mémoire puis meurt après cet exploit (Fr. 39)

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE

9h00 PÉPINOT ●
« Pépinot mousquetaire » (2e de 2).

9h30 YOGI L'OURS
Dessins animés.

10h00 CONNEXION
Émission qui permet aux jeunes de faire connaître leurs idées, leurs projets, leurs expériences ou inventions et de stimuler la créativité de tous. Animateurs: Geneviève Guérin et François Blain. Recherches: Raymond Pierre. Réal.: James Dormeyer

11h00 POLY EN ESPAGNE
Avec Thierry Missud et Jordi Espressate. Jef vient habiter chez Théodore mais il ne plaît pas à Poly. Les enfants le surveillent, étonnés de le voir porter toujours un col roulé ou un foulard (9e).

11h30 LASSIE
« Pour l'amour de Lassie » (1re de 2). Lassie visite la ferme de Charles Braddock et revoit David, le jeune garçon auquel elle avait laissé son chiot Ulysse. Les deux chiens courent à travers champs à la poursuite d'un lièvre. Soudain, Lassie met le pied sur un morceau de bois pourri qui recouvre un vieux puits; elle tombe au fond. Pendant qu'Ulysse court à la ferme pour chercher de l'aide, un orage éclate

12h00 LES HÉROS DU SAMEDI
« Skis parallèles ». Du mont Saint-Sauveur: Championnat de ski parallèle de la zone Laurentienne, chez les garçons et filles de moins de 10 ans et chez les 11, 12 et 13 ans. Commentateur: Richard Garneau. Analyste: Louis Dufour. Réal.: Julien Dion.

13h00 SPORTHÈQUE
« Ski alpin ». Du Centre Todd Mountain dans les Rocheuses. — Leçons de ski de fond avec Susie Bouchard, Richard Naud et Jean Pagé. Commentateur: Richard Garneau. Réal.: Louise B.-Tardif.

14h00 FEMME D'AUJOURD'HUI
« Sudbury, la métropole du Nord-Ontario, le bastion de la francophonie en Ontario ». C'est à Sudbury qu'on construit l'Université Laurentienne, la seule université du Nord-Ontario. C'est une université bilingue qui reflète très bien la mentalité des gens du Nord-Ontario, mentalité que nous essayons de cerner à travers des entrevues avec les femmes de cette région. De l'Université Laurentienne, Aline Desjardins et Thérèse Frappier rencontrent MM. Bernard Lalande, directeur des Relations publiques; Gaétan Gervais, chargé de cours au département d'histoire; Fernand Dorais, professeur jésuite; Mlles Michèle Bernier, service social, et Carole Norman, traduction, et des étudiants. Recherche: Thérèse Frappier. Animatrice: Aline Desjardins. Réal.: Franck Duval, Ottawa.

[illegible] PSST! PSST! AÏE-LÀ!
« Divers »:

[illegible] CINÉMA-JEUNESSE
Le Testament de l'Agha. Film réalisé par Eva Zsurzs. Pendant la domination turque en Hongrie en 1585, pour venger son père, un jeune homme tue l'Agha dans un duel. Ce dernier lui confie sa fille et un trésor considérable que des mercenaires hongrois tentent de s'approprier (Hongrois).

[illegible] BAGATELLE
Dessins animés. « Caliméro est de garde ». « Bugs Bunny ». « Pouf et Riqui »: « Le premier essai est un succès » et « Ce coquin de Coco ». « L'Agent Sans-secret ». « La Fourmi atomique ». « Bolek et Lolek »: « La Princesse emprisonnée ». « Les Mémoires d'un philatéliste ».

[illegible] DÉCLIC
« L'Air ».

[illegible] TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette.

[illegible] NOUVELLES DU SPORT

[illegible] POLITIQUE FÉDÉRALE
Le Parti conservateur.

[illegible] LA SOIRÉE DU HOCKEY
Du Maple Leaf Gardens de Toronto, les Bruins de Boston rencontrent les Maple Leafs. Commentateurs: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Lionel Duval et Richard Garneau. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.

20h30 ARSENE LUPIN
Avec Georges Descrières et Yvon Bouchard. « La Chimère du calife ». Un bijou inestimable disparaît de la collection d'un baron allemand qui comptait sur cet objet pour bâcler une délicate affaire de pétrole. Mandé par la baronne, Arsène Lupin mystifie le voleur et le célèbre détective Fox à qui le baron avait confié l'enquête.

22h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette.

22h45 NOUVELLES DU SPORT

23h00 CINÉMA
Pas de printemps pour Marnie. Drame psychologique réalisé par Alfred Hitchcock, avec « Tippi » Hedren, Sean Connery et Diane Baker. *Marnie* est une habile voleuse. Elle s'engage sous un nom d'emprunt dans une firme importante, puis s'enfuit avec la caisse pour recommencer ailleurs la même manœuvre. Elle arrive ainsi chez un éditeur qui s'éprend d'elle tout en soupçonnant son déséquilibre. Lorsqu'il découvre qu'elle l'a volé, il lui offre de l'épouser plutôt que de la dénoncer (USA 64).

dimanche 2 février

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE

9h00 ROQUET, BELLES OREILLES
Dessins animés.

9h30 LE ROI LÉO
« Rick ».

10h00 UNE FLEUR M'A DIT
Fleurs-marionnettes. Voix de Jacques Thisdale, Armand Labelle et Yolande Michot. Marionnettes manipulées par Pierrette de Lierres, Guy Beauregard et André Laliberté. Musique: Mario Bruneau, guitariste. Textes: Henriette Major. Thème: « Grandir ». Réal.: Réal Gagné.

10h15 LE JOUR DU SEIGNEUR
Messe. Animateur : R.P. Émile Legault. Réal. : Simon Richer.

11h00 RENCONTRES
Entrevues avec des personnalités préoccupées par les problèmes spirituels de notre temps. Aujourd'hui : Fernand Ouellette, poète et écrivain. Considéré par la majorité des critiques comme l'un des meilleurs poètes du Québec, il a publié récemment « Journal dénoué ». Très souvent, il est aussi un chercheur qui a publié un ouvrage sur Varèse et des essais sur diverses questions culturelles. Interviewer : Marcel Brisebois. Réal. : Raymond Beauprand-Champagne.

11h30 LE FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTREUX
En vedette aujourd'hui: T-Bone Walker, guitariste, pianiste et chanteur, entouré de Hartley Severns, saxophone ténor; Johnny Summers, à la contrebasse électrique, et Paul Pena, guitariste. Réal.: Jean Bissonnette.

12h00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: 1er reportage d'une série de 5 sur l'Afrique: le Niger, pays du Shael; problèmes de sécheresse et d'inondation. Commentateur: Germain Lefebvre. Réal.: Andre Desbiens. — Chronique horticole: les browalias, avec Denise Ouellet. Commentaires sur l'actualité agricole. Les implications de l'achat de l'Île d'Anticosti par le gouvernement du Québec. La culture du plancton. Les femmes d'agriculteurs retournent à l'école. Commentateurs: Jean-Guy Roy, Germain Lefebvre, Gustave Larocque et André Laprise. Réalisateurs: André Desbiens, Jean Charbonneau, Claire Villemaire et Jean-Guy Landry.

13h00 D'HIER À DEMAIN
« Sri-Lanka ». Documentaire réalisé par J.J. et M. Ravaux. Autrefois chanté comme un paradis entouré par l'océan, fertile en fruits de toutes sortes, le Ceylan, transformé par les guerres et les bouleversements sociaux, subit une grave crise économique et sociale.

14h00 L'UNIVERS DES SPORTS
Documentaire sur la carrière de Joe Frazier: sa jeunesse, sa famille, son entraînement, ses rencontres jusqu'à son combat de championnat en 1971 contre Muhammed Ali. — « Fantaisie sur glace », avec quelques-uns des meilleurs patineurs canadiens dont Toller Cranston. Commentateur: Raymond Lebrun. Réal.: Louise B.-Tardif.

15h30 L'HEURE DES QUILLES
Du salon de quilles Laurentien, tournoi de grosses quilles. Commentateurs : Yvon Blais et Jean Bernard. Réal. : Louise B.-Tardif.

16h30 LE FRANÇAIS D'AUJOURD'HUI
« Les Trésors linguistiques de la francophonie ». Invité: Mgr Félix-Antoine Savard, dont on jouera un extrait des « Dalles des morts », avec Andrée Champagne et Dorothy Berryman. Animateur: M. Emile Seutin. Réal.: Paul Leduc.

17h00 5 D
Information religieuse. Animateurs: Jean-Roch Roy et Jacques Houde. Réal. : Fernand Ippersiel, Roger Barbeau, Roger Leclerc et Gilles Derome.

18h00 POLITIQUE ATOUT
Jean Ducharme reçoit une personnalité de la scène politique. Réal.: Jean-Maurice Laporte.

18h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur : Gaétan Barrette.

18h40 NOUVELLES DU SPORT

18h50 POLITIQUE PROVINCIALE
Le Parti québécois.

19h00 LA PETITE PATRIE
Téléroman de Claude Jasmin. « Don Quichotte de la Manche ». Avec Vincent Bilodeau, Jacques Galipeau, Gisèle Schmidt, Louise Laparé, Louise Rinfret, Christiane Pasquier, Denyse Chartier, Michel Forget, Michel Côté et Roland Chenail. Réal.: Florent Forget.

19h30 LES BEAUX DIMANCHES
En récital. Adamo chante « Crazy Lue », « Inch Alla », « Eddy Cochran », « Mon pays », « Chanson en rondelles », « Femme aux yeux d'amour », « Hidalgo », « Mourir dans tes bras », « Oh ! la la » et « Les Gratte-ciel ». Réal.: Aurèle Lacoste.

20h30 LES BEAUX DIMANCHES
Un grand défi. Avec William Hutt, Gillie Fenwick, John Colicos, Joseph Shaw, Tony Van Bridge et Sandy Webster. Textes et scénario: William Whitehead et Timothy Findley. Réal.: Eric Till et James Murray. « Le Spécialiste » (5e de 8). William Cornelius Van Horne fait son entrée. Reconnu comme le plus grand spécialiste de chemin de fer au monde, cet homme étonnant influencera profondément l'avenir de l'Ouest canadien.

21h30 LES BEAUX DIMANCHES
Vivre en prison. 1er de 3 documentaires dramatiques faits à partir d'interviews de prisonniers, personnifiés par des comédiens tels que Jacques Thisdale, Roger Blay, Sophie Clément, Marcel Sabourin, Michèle Rossignol, Denis Drouin, Marc Legault et Gilles Renaud. Réal.: Jean-Paul Fugère.

23h00 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette.

23h15 SPORTS-DIMANCHE

23h30 CINÉ-CLUB
Baal. Drame réalisé par Volker Shlöndorff, d'après Bertolt Brecht, avec Reiner Werner, Margarethe Von Trotta et Gunter Neutze. Baal piétine toutes les valeurs humaines (All. 69).

lundi 3 février

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE

9h15 LES ORALIENS

9h30 LES 100 TOURS DE CENTOUR

9h45 EN MOUVEMENT
Animateurs: Claude Bouchard et Jean Brunelle. Réal.: Jean-Claude Houde. « Conditionnement physique général ». Le rapport du comité d'étude sur la condition physique des Québécois. Participation de Christine.

10h00 LES CHIBOUKIS

10h15 DU SOLEIL À 5 CENTS
Bricolage, avec Claude Lafortune, Serge Thériault et Rina Cyr. « Histoire d'amour et d'oiseau ».

10h30 DÉPART
L'organisation des loisirs et des voyages. Animatrice : Claudette Lambert. Réal.: Pauline Voisard, de CKTM, à Trois-Rivières. « Voyage-camping »; les associations de camping, le coût, avec Mary-Ann McCaughey, directeur de la Sécurité routière du Club automobile du Québec.

11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Kédoc Turcot, spécialiste des mets orientaux, prépare pour Juliette des egg rolls chinois à l'orientale et à l'américaine.

11h30 MINOS 5
« Black Diamond ». Deux plongeurs amateurs, pêcheurs clandestins de corail noir, sont pris du mal des caissons.

12h00 CHER ONCLE BILL
Avec Brian Keith, Sebastian Chabot, Johnny Whitaker, Anissa Jones et Kathy Garner. « Les Poissons ».

12h30 LES COQUELUCHES
Animateurs: Guy Boucher et Gaston L'Heureux. Réal.: Jean-Jacques Sheitoyan. Invités:

13h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Colette Devlin.

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
« Le Projet 80 ». Réal.: Jean Letarte.

14h30 CINÉMA
Les Yeux bandés. Comédie d'espionnage réalisée par Philip Dunne, avec Rock Hudson, Claudia Cardinale et Jack Warden. Un psychiatre est engagé par les Services secrets américains pour soigneur un savant. Le malade est gardé dans un lieu secret et le docteur est conduit auprès de lui les yeux bandés. La jeune sœur du malade, qui croit le médecin mêlé à la disparition de son frère, lui cause bien des ennuis. Il en vient à douter du général qui l'a mobilisé (USA 65).

16h00 BOBINO
Avec Guy Sanche et Christine Lamer. Textes: Michel Cailloux. Réal.: Marcel Laplante.

16h30 LES ÉGRÉGORES
Avec Daniel Simard, Diane Bouchard, Maryse Pelletier et Marc Grégoire. Musique: Herbert Ruff. Textes: Paul Legault. Réal.: Hubert Blais.

17h00 DAKTARI
Avec Marshall Thompson. "Judy en péril".

18h00 ACTUALITES 24
Animateurs: Georges Paquin et Daniel Poulin.

19h00 PARALLÈLE 3



Emission musicale avec le mezzo-soprano Rolande Garnier. "Faites-lui mes aveux" de l'opéra "Faust" de Gounod; pot-pourri de folklores; "Plaisir d'amour"; "Ma Poupée chérie". Accompagnement: Mitch Parks, piano; Arthur Polson, violon; Clara Benjamin, violoncelle. Réal. : Lucien Létourneau.

19h30 LES PIERRAFEU
Voix de Paul Berval, Denise Proulx, Monique Miller et Claude Michaud. « Le Super-héros ». Une grande vedette de la télé annonce sa présence en personne à la Cité des Arts de St-Granit. Au jour dit, la vedette déclare forfait et les promoteurs doivent lui trouver un remplaçant.

20h00 LES FORGES DE SAINT-MAURICE

20h30 MONT-JOYE

21h00 LE TRAVAIL À LA CHAÎNE
Animateur: Serge Laprade, avec la collaboration de Jacques Houde. Scripteur et recherchiste: Michel Dudragne. Réal.: Lisette Le Royer.

21h30 BRIGADE SPÉCIALE
Avec George Sewell, Patrick Mower et Susan Jameson. « Inquisition ». Un nommé Yearsley est arrêté pour usage de fausses pièces d'identité et port illégal d'arme à feu. Ces accusations sont un prétexte pour l'interroger sur les circonstances du suicide d'un politicien à la suite d'un vaste projet d'investissement en Afrique du Sud.

22h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Bernard Derome.

22h45 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS

23h00 APPELEZ-MOI LISE
Animateurs: Lise Payette et Jacques Fauteux. Musique: François Cousineau. Coordonnateur: Pierre Monette. Réal. : Suzanne Mercure et Jean-Paul Leclerc.

24h00 CIVILISATION
« Le Sourire de la raison ». Le XVIIIe siècle a été appelé le Siècle des lumières à cause des philosophes et des Encyclopédistes français. Le culte de la raison s'épanouit dans la foi en la loi naturelle, la tolérance et la justice. Cette foi se reflète jusque dans la déclaration d'indépendance des États-Unis. Auteur et animateur: Sir Kenneth Clark. Réal.: Peter Montagnon. Production pour la BBC: Michael Gill.

BEN VITE...

Revue des événements culturels et communautaires

● SUZANNE GAUTHIER exposera à la galerie P.S., 91, rue Albert, en compagnie d'autres artistes manitobains. L'exposition, "Self-portrait", débutera le dimanche, 2 février de 2 à 5h00.

● Les 30 et 31 janvier et le 1er février, Le Cercle Molière présente 4 pièces en 1 acte, mettant à l'affiche 4 nouveaux metteurs-en-scène au Cercle soit Lorraine Adams, Robert Freynet, Jean-Louis Hébert et Jaque Rochon.

● À PARTIR du 31 janvier, on pourra voir les dessins de deux artistes canadiens à la galerie 5 de la Galerie d'Art de Winnipeg. Lionel Le Moine Fitz-Gerald et Bertram Brooker sont considérés comme deux des meilleurs artistes de notre pays, mais aucun des deux n'est connu pour les contributions qu'il a apportées au monde du dessin. Cependant, pour pouvoir apprécier et comprendre leurs peintures, il faut d'abord comprendre leurs dessins.

● UNE EXPOSITION de tableaux italiens et français des 16e, 17e, 18e et 19e siècles sera à l'affiche à la galerie 2 à partir du 15 février. Cette exposition comprend entre autres des oeuvres de Toulouse-Lautrec, Léoni, Cambiaso et Tiepolo.

● L'ORCHESTRE symphonique de Winnipeg présentera sa deuxième série de "Pop concerts" les 1er et 2 février à la Salle du Centenaire. Afin d'honorer la mémoire de Mario Lanza, Enzo Stuarti sera l'artiste invité.

● LES DESSINS de Larry Cromwell de Calgary sont en exposition à la galerie one one one de l'Ecole des Beaux-Arts de l'Université du Manitoba jusqu'au 4 février.

● Les ADEPTES du cinéma pourront se rencontrer à l'Université du Manitoba lors du symposium du film canadien qui y aura lieu du 4 au 6 février.

● Le COLLÈGE de St-Boniface, conjointement avec la Société Historique de St-Boniface, vous invite à une conférence donnée par le Père Jacques Monet, s.j., de l'Université d'Ottawa, le mardi 4 février en l'auditorium du Collège. Il parlera de "Une histoire: deux Canada". Vendredi, le 31 janvier à 11h30, M. Jean-Pierre Wallot traitera de "L'idée de l'Indépendance 1760-1960".

FILM A L'ECRAN

Phantom of the Opera

Drame musical écrit et réalisé par Brian De Palma.

Un jeune compositeur, Winslow, a entrepris un opéra rock sur la légende de Faust. Il l'offre à un imprésario, Swan, qui s'empare de l'oeuvre et veut la présenter sous son nom. A la suite de divers incidents, Winslow, défiguré, est enfermé par Swan dans une pièce de son théâtre, le Paradise. Le jeune homme y met la dernière main à son opéra à condition que Swan confie le rôle principal à une jeune chanteuse dont il est épris. Swan n'hésite pas à renier sa parole, ce qui entraîne une issue tragique.

Brian De Palma a transposé de façon inventive les principaux éléments du célèbre Fantôme de l'Opéra dans le monde de la musique rock, tout en saluant au passage d'autres mythes du cinéma d'horreur. L'histoire se déroule dans un climat hystérique approprié et les éléments fantastiques y sont intégrés avec beaucoup d'habileté. Il en résulte une oeuvre d'un baroque délirant et parfois inquiétant où l'auteur réussit à placer des traits satiriques incisifs sur certaines modes musicales contemporaines.

Par le biais d'une intrigue fantastique, ce film met en lumière les éléments de déséquilibre et de corruption d'un certain monde du spectacle.

HORAIRE



CKSB RADIO CANADA

Vous savez que Pierre Paquette anime, en direct de Winnipeg, son émission "A L'ANTENNE", cette semaine.

VENDREDI 31 janvier – il y aura 2 invités en studio : M. et Mme Hector ALLARD, de la BAIE ST-PAUL, qui évoqueront les souvenirs d'une carrière diplomatique, carrière qui les a conduits un peu partout dans le monde.

HOCKEY – 2 rencontres importantes, cette fin de semaine, rencontres qui seront diffusées sur nos ondes.

SAMEDI 1er février –

22:00 Les Canadiens seront à LOS ANGELES, et seront opposés aux Kings.

DIMANCHE 2 février –

21:00 Les Canadiens se rendront en Californie pour y rencontrer les Seals.
Amateurs de hockey, à vos postes.

Quelques bonnes émissions :

VENDREDI 31 janvier –

19:00 BILAN CULTUREL – De Toronto, on parlera de théâtre, musique, de l'évolution et de l'administration du Festival de Niagara.

21:00 PREMIERES – C'est la pièce "A la mémoire d'un héros" d'Andrée Maillet, qui sera diffusée.

BIOGRAPHIE D'ANNA WYMAN



Anna Wyman est née à Graz (Autriche). Au début de sa carrière, elle danse en qualité de soliste à l'Opéra de Graz, à Vienne et dans d'autres grandes villes d'Autriche et d'Allemagne. Elle s'établit ensuite en Angleterre où elle étudie de façon intensive les théories du mouvement créateur de Rudolf Laban. Elle danse, enseigne et crée des chorégraphies à Londres pendant sept ans avant de s'installer à Vancouver en 1967. Elle a reçu deux bourses du Conseil des Arts du Canada; la première, en 1969, lui a permis de retourner en Angleterre pour parfaire ses études en mouvement créateur et la seconde, à l'été 1972, lui a permis d'étudier l'oeuvre de certains chorégraphes en Europe.

En juillet 1973, le ministère fédéral des Affaires extérieures a parrainé le voyage de la troupe au Concours International des jeunes chorégraphes tenu à Cologne (Allemagne) où la danse "Here at the Eye of the Hurricane" a été choisie parmi 20 oeuvres présentées par 11 pays comme une des trois meilleures présentations.

Madame Wyman a été invitée à fonder une faculté de danse moderne à la Shawnigan Lake International Summer School of the Arts, où elle a passé un mois avec la troupe à l'été 1973. En septembre de la même année, le Conseil des Arts la nommait membre de la Commission consultative des arts pour une période de trois ans.

Le spectacle par le "Anna Wyman Dance Theatre" aura lieu le samedi, 15 février, au Centre Culturel Franco-Manitobain, à 20h30. On peut se procurer des billets au CCFM et à C.B.O.

MARC RÉMILLARD ET CKSB



Comment "Etre un Fan de la moto" et un "Bon assistant à la réalisation" peuvent aller de pair. . .

Qui ne connaît à ST-BONIFACE, Marc REMILLARD, ce grand gaillard toujours prêt à rire et à faire des blagues?

Marc, est depuis septembre 74, assistant à la réalisation, à CKSB. "C'est amusant de travailler ici, dit-il; le travail est plaisant, et l'ambiance excellente." C'est un garçon qui prend la vie du bon côté! Félicitons-nous en, car il met de l'animation au poste.

D'abord, parce qu'il rit tout le temps, d'un gros rire puissant et communicatif. . . et ensuite parce qu'il est connu pour son appétit féroce. . . ne refusant jamais une pâtisserie. Gourmand et gourmet, à la fois. Mais ce qu'il préfère cependant, c'est la pizza.

Marc n'est pas nouveau dans la station, eh oui! puisqu'après ses études universitaires, (il a son B.A. en Arts...) il a travaillé comme technicien jusqu'à sa récente promotion.

Marc a plusieurs cordes à son arc! Et la première, c'est sa passion pour la moto. Il aime en faire, pas nécessairement pour la vitesse, mais surtout pour le sentiment de liberté qu'il éprouve sur son engin puissant.

"Faire de la moto, dit-il, est un sport, d'accord, mais il faut un certain talent, pour bien conduire, et on doit s'améliorer." (C'est sans doute pour cette raison qu'il est enseignant professionnel de sécurité pour la moto.) Il aime le golf aussi. Mais ce n'est qu'un débutant. Pour l'instant, il se familiarise avec le terrain, je crois !

Comme ce sont des activités estivales, l'hiver il fait de la photo, écoute de la musique stéréophonique (surtout Charlebois et Véronique Samson), et danse! Sérieusement, oui, il danse, puisqu'il fait partie des Gais Manitobains, et qu'il suit des cours de danses folkloriques internationales à GIMLI.

Quand on lui demande quelle est sa plus grande qualité, il répond : "D'être beau! ". Ne le croyez pas farfelu ou prétentieux. . . non, il a tout simplement un merveilleux sens de l'humour. Et puis, pardonnons-lui, il est jeune encore. Et c'est parce qu'il est un peu léger, qu'il a horreur des gens qui se croient indispensables, qui étalent leur suffisance.

Son but, dans la vie, c'est d'atteindre le bonheur sur terre. Bonheur qu'il définit comme l'acceptation de soi, la paix avec soi-même, et de ne surtout pas se plier à l'image que les autres ont de vous.

C'est un tendre, Marc. Il croit en l'amitié, sous toutes ses formes, et recherche la compagnie de ses amis sincères.

Ce qu'il pense des femmes? Il est comme Sacha Guitry : "Il n'a rien contre. . . au contraire, il est tout contre."

Et pour lui, la libération de la femme ne se traduit pas par des mouvements extrémistes, mais "c'est que la femme puisse faire ce qu'elle a envie de faire." Alors, mesdemoiselles, qu'en pensez-vous, si j'ajoute qu'en plus, Marc est très galant?

Quant à son grand défaut. . . Il a oublié!

Marc aimerait voyager, dans le Sud des USA (en Californie, pendant l'hiver), "et comme tout le monde, j'aimerais aller en Europe, y séjourner longtemps, y travailler, peut-être".

Souhaitons-lui de réaliser ses rêves, et toujours en riant. Il a tout le temps. . ., car à 22 ans, c'est la vie qui commence.

Maryse Lairot

Vient de paraître

CONRAD L'IMAGINAIRE
par ERIC MARTEL

Eric Martel vous propose un voyage dans le monde fantastique de l'imaginaire.

Dès les premières pages de ce roman, le lecteur pénètre au royaume de l'inconscient et ne parvient plus à différencier le réel de l'irréel. Alors, le livre devient un enchaînement onirique et possède toutes les caractéristiques du rêve et même du cauchemar. Puisés aux sources de l'inconscient collectif et de l'inconscient cosmique, les personnages subissent des métamorphoses et prennent conscience de leurs réincarnations.

Une question s'impose: Conrad n'est-il qu'un produit de l'imagination?

Eric Martel est né le 31 juillet 1953. Sa famille s'établissant à Montréal, il fait ses études au collège Stanislas, essaie ensuite le droit, qui lui déplait souverainement, l'abandonne pour l'analyse et la composition musicale avec Gilles Tremblay, puis se passionne en autodidacte pour la littérature, particulièrement Pouchkine et Kadka. Actuellement, il étudie la philosophie et pratique le Zen.

suite de la page 1

Il la combat aujourd'hui, accusant June Westbury d'opportunisme politique, et voyant dans ses déclarations "des efforts pour attirer l'attention des gens qui votent conservateur. Elle vise Sydney Spivak", dit Laurent Desjardins, "et cherche à attirer l'électorat conservateur en lui disant: "Voyez, nous avons plus de chances que les conservateurs d'accéder au pouvoir car nous allons nous doter d'un chef WASP. Tandis que l'origine juive de votre leader ne permettra jamais aux Conservateurs de réunir la majorité des suffrages pour accéder au pouvoir."

Paul Marion comme Gil Molgat ne partagent pas le pessimisme de June Westbury, même s'ils se félicitent de ce que "ses déclarations forcent les gens à réfléchir" selon les mots du Sénateur manitobain.

Paul Marion, candidat malheureux à l'élection du 20 décembre précise en effet que "Si j'avais annoncé que je me présenterais à la chefferie du Parti Libéral en cas de victoire, c'était parce que je crois fermement qu'il est très possible pour un francophone de devenir chef du parti libéral au Manitoba."

"Avant d'annoncer cela", ajoute Marion, "j'avais fait une espèce de sondage auprès des différents groupes ethniques représentés au sein du parti pour savoir si, en tant que chef éventuel, je serais une entrave. Tous m'ont répondu que je serais au contraire un atout."

"L'amertume de June Westbury a eu sa raison d'être", admet encore Paul Marion. "A cause de la révolution tranquille, à cause des efforts du gouvernement fédéral en faveur des Francophones, il y a plus d'hésitation à supporter un francophone qu'un membre de tout autre groupe. Mais les gens ont tout de même atteint maintenant un niveau de plus grande maturité."

Quant au Sénateur Molgat, il reconnaît que "nous n'avons pas réussi à expliquer suffisamment les lois sur le bilinguisme, et qu'une certaine hostilité de la part de groupes ethniques contre les francophones peut en résulter."

"Mais", ajoute l'ancien chef du parti Libéral du Manitoba, "la situation s'améliore bel et bien, même si l'évolution est plus lente dans l'Ouest que dans l'Est, où il y a plus de possibilités pour les différents groupes de se rencontrer. Il y a pourtant place pour d'autres que les WASPS aux plus hauts postes politiques, même au Manitoba. Il n'y a qu'à regarder les autres partis politiques."

Il est en effet difficile de ne pas remarquer que le Premier Ministre du Manitoba, un catholique d'origine allemande, n'est pas un Wasp. Et que plusieurs ministres de son cabinet sont francophones.

"Mais la situation politique actuelle au Manitoba est un peu exceptionnelle", dit June Westbury. "Le Manitoba vote en général au centre, et toute l'astuce de Schreyer a été de se donner une apparence centriste. Il n'est pas très à gauche pour un néo-démocrate."

"Et de toute façon", ajoute Mme Westbury, "même si Ed Schreyer n'est pas un Wasp, il n'est pas non plus un modèle d'ouverture d'esprit. N'a-t-il pas à plusieurs reprises traité Izzy Asper de shyster lors de plusieurs séances à la Chambre? (Shyster est un terme péjoratif désignant un avocat juif corrompu)."

Le politologue Jim Wyndels, un résident de Saint-Boniface qui a étudié les tendance électorales des Manitobains, abonde dans le sens de June Westbury.

"La politique de Schreyer favorable à la minorité franco-manitobaine n'est pas du tout typique de l'attitude générale des gens originaires de l'Europe de l'Est à l'égard des Francophones dans l'Ouest du Canada", dit-il. "Les Est Européens n'acceptent pas la politique fédérale en faveur du bilinguisme et sont donc en général hostiles aux Francophones."

"Quant à leur antisémitisme", ajoute Wyndels, "il est traditionnel. Il suffit de constater la situation qui est faite actuellement aux Juifs en Europe de l'Est."

Alors, Wasps ou pas Wasps?

Une étude menée par le Professeur Leo Liu, du Département de Science Politique de l'Université de Brandon, illustre toute l'ambiguité de la réponse apportée par les Manitobains à cette question. Tentative d'examen du comportement électoral des habitants de la région de Brandon, ce sondage très récent apporte en effet des éléments de réponse contradictoires.

Car si une majorité des électeurs déclare ne pas se soucier de l'origine ethnique des gens pour qui ils sont appelés à voter, c'est également une majorité qui déclare que l'homme politique modèle est un avocat ou un homme d'affaires âgé de 39 à 49 ans, et d'origine anglo-saxonne.

J. L.

suite de la page 7

socialisatrice de la famille en supposant que c'est une tâche difficile et que la plupart des parents n'y arrivent qu'à grand peine. Cela aussi est difficile à affirmer tant qu'une telle opinion demeure une proposition non étayée.

Passons à un autre aspect de l'exposé de M. Lazure, celui des formes et types de familles qui ont déjà vu le jour et qui pourraient se propager à grande envergure. Le fait que la structure de la famille nucléaire monogame ne soit plus adaptée aux besoins de la société moderne industrialisée est incontestable (si encore il est facile de cerner ces dits besoins!...) Mariages temporaires, mariages de groupes, cohabitation, mariage sans cohabitation, mariages homosexuels, famille traditionnelle, nous n'avons là que des structures différentes d'un groupe social dont les fonctions demeurent les mêmes dans tous les cas, et que nous pouvons appeler de façon très générale "La Famille". L'institution sous n'importe quelle forme – et pour le sociologue toutes les formes structurelles de la famille font l'objet d'une analyse intéressée – est et restera là. M. Lazure a explicitement appuyé ce point de vue pour lequel j'opte aussi. Mais ce que j'ai trouvé difficile à comprendre c'est de faire de la libération de la femme un SINE QUA NON pour de telles réalisations. La femme se libère à grands coups bien heureusement! Mais dans un foyer quelque soit sa structure, il y a l'homme aussi. Et lui se libère-t-il? On ferait donc mieux de parler dans ce contexte de libération de l'être humain! Les structures familiales traditionnelles et archaïques ne sont pas imposées par les hommes en tant que groupe quasi politique oppressant, mais par tout un système de valeurs et d'attitudes perméant la plupart des individus dans la société, hommes et femmes.

D'après notre conférencier, de nouvelles formes de la famille, c'est ce "que les jeunes veulent". J'aimerais conclure en posant à M. Lazure cette autre question: Quels jeunes? Un échantillon de 75 couples interviewés en profondeur? Tous les jeunes du Québec?...

Viviane DUCHE



UN HISTORIQUE par HUBERT PANTEL

TROISIEME d'une série de trois articles consacrés à une étude du Festival du Voyageur depuis ses origines en 1970, jusqu'au Festival 1975, qui se déroulera à St-Boniface du 16 au 23 février de cette année.

1973: L'EXPANSION

Le quatrième Festival du Voyageur, du 20 au 25 février 1973, fut marqué par l'obtention d'octrois substantiels de la ville de Winnipeg et de la province, aussi bien que par l'expansion de certaines activités hors des cadres de Saint-Boniface: au théâtre Playhouse, et à l'Hôtel Fort Garry aussi, les foules se rendront pour le programme du Couronnement de la Reine, ainsi que le Bal du gouverneur.

Michel Monnin entame son premier mandat à la présidence du Festival, poste qu'il occupera pendant trois ans. M. Monnin fut sur le Comité en charge du défilé en 1970, un des directeurs en 1971, et président du Comité de gérance en 1972. Il a accepté la présidence du Festival en 1973, dit-il, pour faire suite au "bon coup de pied" qu'avait donné Art D'Eschambault, c'est-à-dire poursuivre l'objectif de remettre le Festival sur une base solide. Bien sûr il avait aussi une ambition particulière en acceptant cette importante responsabilité: faire un Festival de la ville de Winnipeg et de la province du Manitoba, le coeur du Festival demeurant toujours à Saint-Boniface.

"Et si je pouvais même organiser des Relais à l'extérieur de la ville, je le ferais demain", dit M. Monnin à la veille du Festival '75.

Lillian Main, qui était assistante du gérant Bob Stewart l'année précédente, devient gérante du Festival en 1973. M. Roland Marion, Voyageur officiel durant les deux derniers festivals, est remplacé dans cette fonction par M. Gilbert D'Eschambault, officiellement nommé le 28 novembre à une soirée "soupe aux pois" au Club La Vérendrye.

Côté octrois, le Festival du Voyageur reçoit $39,195.00 du gouvernement fédéral dans les cadres de son programme de création d'emplois (P.I.L.); la province du Manitoba s'engage à raison de $15,000.00; la ville de Winnipeg contribue $30,000.00. Maigré ces octrois, il faut dépenser plus d'argent que jamais afin de pouvoir participer aux activités du Festival. On se souvient du premier Festival avec son système de passeports ($2.00) qui donnaient accès à toutes les activités sauf quatre. Ce temps est révolu, et en 1973 il faut payer: $15.00 du couple pour le Bal du gouverneur; $1.00 pour rentrer aux Relais après 6h00; $2.00 pour le programme du Couronnement de la Reine; de $1.00 à $5.00 pour l'entrée aux différentes danses, ainsi qu'aux activités "Festival Frolics", le "Réveillon", "Cabaret", et compétition de violoneux et gigueurs.

Les revenus des activités du Festival se sont donc chiffrés à $6,570.58 auxquels s'ajoutent les divers octrois pour un total de $90,765.59. Les dépenses par contre se sont élevées à $96,735.70, et le Festival accusait donc cette année un déficit de $5,970.12.

Ces considérations financières ne préoccupaient guère le grand public cependant, et tous les membres de la famille pouvaient trouver de quoi les intéresser au Festival. La température idéale incitait les gens à venir en nombre dans le parc Provencher... Et si idéale était la température que les marches de la grande glissade fondaient, au point où les jeunes éprouvaient de grandes difficultés à l'escalader.

Mardi soir, la marche aux flambeaux (chef honoraire: Bobby Hull) avait lieu du Palais Législatif jusqu'au Parc Provencher.

L'événement du mercredi fut le Couronnement de la Reine au théâtre Playhouse, où 1,500 personnes ont apprécié les talents Dandeneau – La Famille Six – qui présentaient un programme intitulé "Sounds of Manitoba". L'esprit amical du Festival était prédominant à cette soirée, et à un moment donné toutes les lumières de la salle furent allumées et un temps fut alloué pour que les spectateurs puissent faire connaissance avec leurs voisins, échanger le fameux "bonjour" du Festival... Parmi les 27 aspirantes, Joanne Boulet (19 ans) fut choisie Reine du Festival du Voyageur 1973.

Jeudi soir, les Gais Manitobains animaient la "Soirée des Voyageurs" au Club Belge, et le Voyageur officiel a pu s'esquiver pendant quelque temps pour aller danser un "Kolomayka" à la soirée Ukrainienne à la Salle UNF.

Comme par les années passées, la majorité des activités étaient concentrées en fin de semaine. Vendredi, les sportifs avaient le choix entre une joute de hockey féminin intercollégiale, les finales de ballon-panier au Parc Windsor, ou un tournoi de lutte à Louis-Riel. Le soir, il y avait trois danses, le Cabaret au 100 Nons, "La Sagouine" au Centre Culturel franco-manitobain, et bien sûr les nombreux Relais.

Samedi après-midi, 500 personnes ont applaudi Alex Carrière, lauréat du concours des violoneux, et Bernie Dutiaume, meilleur gigueur.

Georges Forest et Marie France Girardin furent signalés pour leurs costumes au Bal du gouverneur à l'Hôtel Fort Garry.

Trois femmes ont choisi Robert Parker, de la rue Masson, le gagnant du Concours des barbus, qui avait incité 19 personnes à abandonner leurs rasoirs à compter du 27 novembre. Le verdict fut prononcé au Club La Vérendrye, devant un public de 300 personnes diverties par la musique des "Louis Boys".

Et c'est à ce Festival qu'on apprit qu'un chien pesant moins de 65 livres pouvait tirer 728 livres sur un traîneau, tandis qu'un chien pesant plus de 65 livres a réussi à tirer 1,000 livres...

à suivre
la semaine prochaine

NÉCROLOGIE

TARIF DES NÉCROLOGIES: 20 CENTS LA LIGNE — PHOTO EN PLUS: $4.00

REMERCIEMENTS

M. Laramée et sa famille remercient les parents, amis et voisins qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur épouse et mère Mme Louise Laramée, soit par offrandes de messes, tributs floraux, envois de cartes, assistance aux prières et aux funérailles ou de toute autre façon. Un merci spécial au Père Jean-Paul Aubry, O.M.I., qui officiait à la messe des funérailles, aux porteurs, tous petits-fils de la défunte, ainsi qu'aux Dames de la paroisse du Précieux-Sang, qui ont servi un goûter après les funérailles.

Mme Yvonne BERTRAND

Mardi, le 14 janvier, est décédée subitement à la résidence de son fils Raynald, Mme Yvonne Bertrand, née Bérard, âgée de 71 ans.

Mme Bertrand naquit le 28 novembre 1903 à Sainte-Elisabeth. Le 14 décembre 1921 elle épousait M. Eugène Bertrand à Saint-Malo. Le jeune couple venait résider dans la paroisse pour le reste de leurs jours.

Le service funèbre fut chanté samedi, le 18 janvier, à 10h30, dans l'église paroissiale par M. l'abbé Robert Nadeau, curé, assisté des abbés Bernard Bélanger de St-Norbert, et Gilbert Gariépy, cousin de la famille. Le Père L.-P. St-Denis, C.S.V., d'Otterburne, assistait au sanctuaire.

Une deuxième messe réunissait la famille et les intimes lundi après-midi par la suite de l'impossibilité d'un enfant de la défunte d'assister aux funérailles le samedi. A l'issue de cette messe elle fut inhumée au cimetière local près de son époux qui l'y avait précédé en 1960, et sa fille Berthe en 1943.

Les porteurs étaient des petits-fils de la défunte, Marcel Gauthier, René Gauthier, Rhéal Carrière, Maurice Laroche, René Gosselin et Lucien Olivier. On remarquait beaucoup de parents et d'amis venus de loin et de près rendre un dernier hommage à la chère disparue.

La défunte laisse dans le deuil quatre filles, Mmes Cécile Gauthier de Saint-Norbert, Florence Laroche de Dufrost, Thérèse Carrière de St-Malo, Soeur Irène, M.O., de Fannystelle; un fils, Raynald de Saint-Malo, ainsi qu'une soeur, Mme Imelda Beaudette de St-Boniface; 20 petits-enfants et 25 arrière-petits-enfants.

REMERCIEMENTS

La famille de la défunte remercie les nombreux parents et amis qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion de son deuil. Leurs offrandes de messes, de bouquets spirituels, de fleurs, de messages et sympathie; leur assistance aux funérailles et leurs prières ont été un grand réconfort dans leur épreuve.

M. Alexandre TAILLEFER

A l'hôpital St-Boniface le 10 janvier, est décédé, à l'âge de 72 ans, M. Alexandre Taillefer. Natif de La Broquerie, il passa la majeure partie de sa vie à St-Boniface pour prendre sa retraite en 1972 au Foyer Chez Nous du même endroit. Il était un homme charitable et dévoué. Sa profonde dévotion envers la Sainte Vierge fortifie notre certitude du bonheur actuel de ce cher disparu.

Il laisse dans le deuil une fille, Patricia de Calgary; un fils, Noël de Marchand; deux petits-enfants, Conny Taillefer et Stephen Pachol; cinq frères, Joseph, Edouard et Alphonse de La Broquerie, Antoine de Californie et Moïse de la Colombie-Britannique; trois soeurs, Sr Marie-Alfred, SNJM, de l'Académie St-Joseph, Julienne de St-Claude, Mme Georges Gosselin (Elisa) de La Broquerie.

Le service funèbre fut célébré en l'église de La Broquerie le 14 janvier à 10h30. L'abbé L.-P. Jean, curé de la paroisse, officiait comme célébrant, assisté de l'abbé Léo Couture, curé de la Cathédrale.

Les porteurs étaient six neveux, David et Paul Taillefer, Mathias et Louis Gagnon, Roland et Gérard Gosselin. Jean-Marie Taillefer lut l'épître. L'inhumation se fit dans le cimetière de l'endroit. Le Salon Funéraire Green Acres était en charge des arrangements.

REMERCIEMENTS

Les familles Taillefer remercient tous ceux qui leur ont offert leurs condoléances à cette occasion. Un merci très spécial à l'abbé Léo Couture pour avoir salué la mémoire de notre père en termes élogieux et si consolants. Vos bonnes paroles nous ont touchés. Un grand merci à Sr Marie-du-Saint-Esprit, SNJM, de l'Académie St-Joseph, qui a accepté si aimablement de toucher l'orgue durant la messe funéraire. Merci aussi aux membres de la chorale.

M. Arthur BIBEAU

Le 2 janvier 1975, à l'hôpital de Ste-Anne, est décédé, à l'âge de 89 ans, M. Arthur Bibeau, époux bien-aimé de Euphérie (Phoebe) Bibeau du 253, rue Dumoulin, St-Boniface.

M. Bibeau était très bien connu ayant été homme d'affaires à St-Boniface. Il était partenaire au Garage des Frères Bibeau de 1918 jusqu'à sa retraite en 1960. M. et Mme Bibeau avaient célébré leur 60e anniversaire de mariage.

Outre sa femme, le défunt laisse dans le deuil trois filles, Mme Emile Savoie (Edith) de St-Boniface, Mme E. Proulx (Cécile) de Transcona, et Mme Edward Lowe (Thérèse) de Calgary; 10 petits-enfants et 12 arrière-petits-enfants; une soeur, Mme Olivine Paquin de St-Boniface.

La messe des funérailles eut lieu le samedi 4 janvier dans la cathédrale de Saint-Boniface, suivie de l'inhumation dans le cimetière de St-Boniface. Les porteurs étaient des petits-enfants du défunt.

REMERCIEMENTS

Les familles Proulx, Savoie et Lowe désirent remercier les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, de prières, tributs floraux, envois de cartes ou par leur bonté à l'occasion de ce décès.

Mme Anna-Malvina ROUGEAU

Le 22 janvier 1975, à sa résidence, est décédée, à l'âge de 72 ans, Mme Anna-Malvina Rougeau (née Savard) du 839, rue Archibald. Les prières et la messe des funérailles eurent lieu le 25 janvier en l'église Ste-Famille. L'inhumation suivit dans le cimetière Green Acres.

Mme Rougeau fut précédée dans la tombe par son mari, Louis-Amable, le 9 janvier 1960, par un frère, Cyprien Savard, et une soeur, Adèle Savard. Elle laisse dans le deuil deux fils, Gérard et Roland de St-Boniface; une fille, Mme J.-L. Parent (Anne-Marie) de St-Boniface; six frères, Alphonse et Napoléon de Saint-Boniface, Jean-Louis de Swift Current, Sask., Joseph de Los Angeles, Californie, Basil de Hamilton, Ont., et Georges de La Broquerie; deux soeurs, Mme E. Lambert (Georgina) de St-Norbert et Mme V. Gamache (Marie-Anne) de La Broquerie.

La Chapelle Funéraire Philip Coutu, 156, rue Marion, était en charge des arrangements.

M. Joseph-Pierre GAGNÉ

Le lundi 20 janvier, à l'hôpital de Pine Falls, est décédé, à l'âge de 74 ans, Monsieur Joseph-Pierre Gagné, domicilié à St-Georges.

Né le 11 novembre 1900, il laisse dans le deuil Yvonne Sabourin, son épouse bien-aimée; quatre fils et trois filles: l'abbé Jean-Paul Gagné, vicaire substitut à Sainte-Bernadette du Parc Windsor, Roger de Saint-Norbert; Marcel de St. James Assiniboia, Antoine du Parc Windsor, Mme Jos Guétré (Lorraine) de Richer, Mme Fred Anderson (Diane) de Powerview, et Mme Denis Gautron (Evelyne) de Fort Garry. Guylaine Gagné, petite-fille du défunt et fille de Marcel et de Monique Gagné, le précéda le 17 novembre 1973. Vingt-quatre petits-enfants pleurent son décès.

Sept frères et six soeurs lui survivent. Les Pères Jean-Marie et Pierre, desservant dans l'Archidiocèse de St-Boniface et le Père Hilaire, O.M.I. desservant dans l'Archidiocèse de Winnipeg, ainsi que Louis et Olivier de St-Pierre, Lucien du Parc Windor, et Gérard d'Ottawa; Sr Adéline Gagné, SNJM, et Marie-Louise Gagné de St-Pierre, Mme Emile Roy (Thérèse) et Mme Georges Fréchette (Antoinette) de St-Boniface, Mme Maurice Lemoine (Gabrielle) de Ste-Agathe, et Mme Edouard Fisette (Marie-Joseph) de La Broquerie.

La messe des funérailles fut célébrée à l'église de St-Georges par le fils du défunt, M. l'abbé Jean-Paul Gagné, M. l'abbé Réjean Bélanger, curé, Mgr Henri Belleau, O.M.I., ainsi que par 13 concélébrants dont trois frères du défunt: les Pères Jean-Marie, Pierre et Hilaire Gagné. L'inhumation se fit au cimetière de l'endroit. Les arrangements funéraires avaient été confiés au Salon Mortuaire Russell de Beauséjour.

REMERCIEMENTS

Mme Joseph Gagné et ses enfants remercient sincèrement la paroisse de Saint-Georges, tous leurs parents et amis pour leurs témoignages d'hospitalité et de sympathie à cette occasion, soit par leur présence aux funérailles, offrandes de messes, prières, messages, fleurs, dons au Manitoba Heart Foundation ou de toute autre façon.

Notre reconnaissance au personnel de l'hôpital de Pine Falls pour leur dévouement en cette épreuve. Nous en sommes très touchés. Un vif merci à M. et Mme Albert Désautels pour leur présence aux moments difficiles. Merci à la Ligue des Femmes Catholiques et leur organisatrice, Mme Juliette Désautels, pour le goûter, ainsi qu'au Salon Funéraire Russell responsable des arrangements. Enfin un grand merci à l'abbé Paul pour ses paroles réconfortantes.

Le Petit Coin

Avant de me coucher j'aime bien lire des "Tintin". Cela me repose et me fait rire! Bonsoir les amis!

Bicolo

Rep. Le Corbeau et le renard: "Mon bon monsieur, apprenez que tout flatteur vit aux dépens de celui qui l'écoute".

Cher Bicolo.

Je veux te remercier pour les deux livres que tu m'as envoyés pour le concours. J'aime beaucoup les livres.

Merci beaucoup
Marc Dupuis
Morris, Man.

Cher Bicolo.

Merci pour le livre que j'ai gagné dans le concours. Je fais attention pour pas briser les pages. J'aime le livre tellement.

Merci.
Pierre Delorme
St-Adolphe, Man.

10 Mots cachés

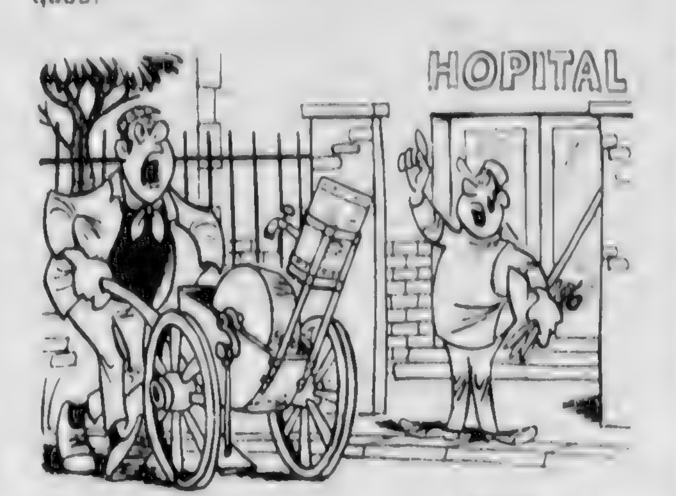


O	C	L	U	G	E	S
C	H	A	M	P	L	N
T	A	S	A	P	I	N
V	L	K	P	N	O	G
N	E	I	G	E	T	Z
U	T	N	O	P	N	I
Y	E	K	C	O	H	A

CHARADE:
Quatuor

JEU DES ERREURS

Sept détails différencient ces deux dessins. Les ques?





N'oublie pas le "Concours du VOYAGEUR" paru la semaine dernière.

LES BONS MOTS

Il manque le nom d'un objet aux expressions familières que voici. A toi de les retrouver tous. Ainsi tu aurais sûrement trouvé Décrocher la (timbale). Veiller au... (grain).

1. De fil en ....
2. Rire sous ....
3. A vue de ....
4. Mettre sur la ....
5. River son .... à quelqu'un
6. Mettre au pied du ....
7. Revenir à ses ....
8. Etre dans de beaux ....
9. Filer un mauvais ....
10. Etre né sous une bonne ....



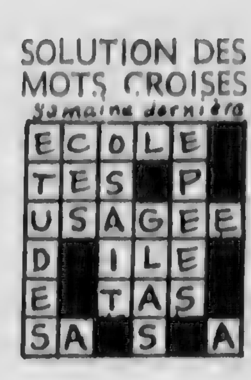


Mots cachés...
Réponse: Luges, Champ, Sapin, Nage, Hockey, Pont, Chalet, Toile, Pas, Ski, etc.

LES BONS MOTS: 1. Aiguille. 2. Cape. 3. Nez. 4. Paille 5. Clou. 6. Mur. 7. Moutons. 8. Draps. 9. Coton. 10. Etoile.

SOLUTION DES MOTS CROISES
semaine dernière

E	C	O	L	E	■
T	E	S	■	P	■
U	S	A	G	E	E
D	■	I	L	E	■
E	■	T	A	S	■
S	A	■	S	■	A



Que dit le renard au corbeau? Essaie, malgré les mots inutiles qui se greffent en route, de retrouver la phrase prononcée par le renard.

! Mon un dépens
Hé! Corbeau bon flatteur
Tout bec
Monsieur vit l'
apprenez que écoute
Maître
qui de
celui aux

Le corbeau et le renard

Maître corbeau, sur un arbre perché,
Tenait en son bec un fromage.
Maître renard, par l'odeur alléché,
Lui tint à peu près ce langage:
"Hé! bonjour, monsieur du corbeau,
Que vous êtes joli! que vous me semblez beau!
Sans mentir, si votre ramage
Se rapporte à votre plumage,
Vous êtes le phénix des hôtes de ces bois."
A ces mots le corbeau ne se sent pas de joie;
Et, pour montrer sa belle voix,
Il ouvre un large bec, laisse tomber sa proie.
Le renard s'en saisit, et dit: "Mon bon monsieur,
Apprenez que tout flatteur
Vit aux dépens de celui qui l'écoute:
Cette leçon vaut bien un fromage, sans doute."
Le corbeau, honteux et confus,
Jura, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus.

Fable de La Fontaine

– Croyez-vous à ça, vous, les girafes ?
– Non! C'est un coup monté...

CHARADE

Mon premier est un pronom interrogatif.
Mon second retire la vie.
Mon troisième est un métal précieux.
Mon tout est une composition à quatre parties vocales ou instrumentales.

BICOLO SALUE SES NOUVEAUX MEMBRES

2610 Jo-anne Bruce, St-Laurent, Man.
2611 Donald Jubinville, St-Boniface, Man.
2612 Réginald Morissette, St-Boniface, Man.
2613 Marie Godard, St-Claude, Man.
2614 Agnès Labossière, St-Léon, Man.
2615 Glenn Gaudet, Somerset, Man.
2616 Michelle Gaudet, Somerset, Man.
2617 Edward Grenier, St-Léon, Man.
2618 Harold Allard, St-Laurent, Man.
2619 Pierre St-Amant, St-Boniface, Man.
2620 Nicole Chanel, Notre-Dame-de-L., Man.
2621 Laurette Cloutier, St-Norbert, Man.
2622 Jean Barnabé, Letellier, Man.
2623 Ernest Fréchette, La Broquerie, Man.
2624 François Gosselin, St-Malo, Man.
2625 Richard Kirouac, La Broquerie, Man.
2626 Rachelle Desrochers, St-Vital, Man.
2627 Gilles Durupt, St-Boniface, Man.
2628 Roger Mailhot, Dunrea, Man.

MEMBRE GAGNANT
No 930 — François LaRochelle, 6 ans
Lot 122 - rue John Bruce
St-Vital, Man.



ATTENTION... ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club... tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page.

A chaque semaine, un gagnant est choisi parmi les membres.

Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon

Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom: ____________________
Adresse: ____________________
____
Code postal: ____________________
Ville: ____________________
Age: ________ Grade: ________



LA VERITE

Le Christ aussi a souffert une fois pour les péchés, lui juste pour des injustes, afin de nous amener à Dieu, ayant été mis à mort quant à la chair, mais ayant été rendu vivant quant à l'Esprit.
(Epître de Pierre, ch. 3, v. 18).

Un mari très épris de sa femme disait avec fierté à l'un de ses amis que son épouse pouvait parler pendant des heures sur n'importe quel sujet

La mienne, répondit l'autre, n'a même pas besoin de sujet pour parler.

*****



Par Enrique Borjas

CUISINE SIMPLE ET RAFFINÉE

LES ESCALOPES DE VEAU DES TROPIQUES

(6 personnes)

Ingrédients :

- 6 escalopes de Veau 5/6 on. chaque.
- 3 on. de raisins de Corinthe
- 6 bananes
- 1/4 tasse de rhum blanc
- 1/2 tasse de vin blanc
- 3 on. de beurre
- Farine - sel et poivre.

Faites macérer les raisins dans le rhum pendant 8 heures. Passez les escalopes dans la farine, faites-les dorer à feu doux dans le beurre, salez et poivrez, ajoutez les raisins de Corinthe, le rhum de macération et le vin blanc, puis cuire le tout 15 minutes à feu doux. D'autre part faites dorer les bananes dans le reste de beurre. Dressez les escalopes sur un plat chaud, nappez-les de la sauce et entourez-les des bananes. Un régal!

Si vous avez des questions au sujet de cette recette, écrivez à La Liberté et le chef Borjas se fera un plaisir de vous répondre.

suite de la page 1

De plus, une des conséquences importantes et qui était jusqu'à date ignorée, est que l'introduction potentielle d'espèces de poissons exotiques de la rivière Missouri dans nos rivières peut sérieusement affecter la pêche commerciale.

Les Etats-Unis ont promis, vaguement, à la dernière réunion, d'étudier la possibilité de changements au projet, ce qui mettrait Ottawa plus à l'aise. Le pays voisin a de plus réitéré la promesse d'honorer le traité des eaux frontalières de 1909, interdisant la pollution qui pourrait résulter en dommage à la santé et à la propreté des eaux d'un pays par l'autre. Mais, le Canada et les Etats-Unis ne veulent pas que le traité soit interprété si sévèrement que toute pollution dans tous les cas soit interdite. Ceci créerait un précédent embarrassant et éliminerait conséquemment certains projets déjà entrepris par les deux pays.

Le Canada n'a pas réussi à obtenir de son voisin une promesse de changements majeurs au projet de $450 millions. Ces changements sont nécessaires, selon les experts, si l'on doit éviter d'endommager sérieusement l'écologie canadienne. Des changements majeurs au plan du Garrison nécessiteraient qu'une nouvelle législation soit passée au Congrès américain afin de changer le bill original qui a donné naissance au projet. Mais le Congrès est-il prêt à approuver une loi qui d'abord lui coûterait très cher, et qui deuxièmement, lui enlèverait certainement des revenus additionnels dans l'état de Dakota du Nord?

L'ambassadeur canadien, M. Marcel Cadieux, a souligné que ce n'était pas certain si le problème Garrison serait référé à un comité ad hoc ou aux membres de la "International Joint Commission". Le Canada bénéficierait sans doute à ce que la question soit remise entre les mains de la IJC, car cet organisme quasi-judiciaire serait loin des intérêts bureaucratiques de Washingon.

suite de la page 5

rience pour moi. Si ce qui a passé alentour était vrai, il y avait 60 prêtres. Les chanteuses à cette imposition ont très bien chanté. Ça te faisait vouloir chanter avec elles. La messe était très intéressante et je pense qu'elle gardait l'attention de tout le monde.

Après la messe, il y avait un goûter au sous-sol de la Cathédrale. Tu pouvais rencontrer Mgr Antoine Hacault, lui parler, et peut-être même rire un peu avec lui.

Mgr Antoine est mon oncle. Pour cette raison, plusieurs de mes cousins sont venus à cette imposition. Cela est une autre raison pourquoi je trouvais que cette imposition, pour moi était une belle imposition.

Moi, j'ai été très content de cette soirée, à cause que je sais que je n'ai pas perdu mon temps.

LES BLOCS DE NEIGE

Pour faire les monuments de la Journée de Glace, il faut d'abord avoir des blocs de neige. Pour faire ces blocs de neige, on ne met pas seulement de la neige dans un tas et commencer à découper un monument de cela. Il faut faire des formes clouées ensemble, y mettre de la neige dans les formes, la tasser bien comme il faut pour qu'il y ait des surfaces lisses. Après avoir fait ça, nous arrosons le bloc de neige dans les formes, pour qu'il durcisse un peu. Il ne faut pas mettre trop d'eau, juste un peu pour que ça fige la neige dans le bloc. Nous le faisons pour le préparer à le tailler et pour qu'il ne soit pas trop dur à découper. Une fois qu'il est gelé, ce qui prend environ un à deux jours, nous enlevons les formes et commençons à découper le modèle que nous avons choisi de faire.

Rhéal Delaquis, 15 ans

LA JOURNEE DE GLACE

Au Séminaire, les jours sont fantastiques. Mais il y a d'autres jours qui sont fatigants comme le 11 janvier quand il y a eu une tempête qui a rempli les patinoires. C'était une période de grattage. Toute la journée nous ne pouvions pas jouer au hockey, mais gratter la neige pour trois jours. Après une semaine de jeux de hockey, le président a présenté un autre projet qui avait l'air comme beaucoup de plaisir. C'était les monuments pour décorer la "Journée de Glace".

Ça s'annonçait comme quelque chose de difficile, mais avec tout l'esprit des équipes ça n'a pas pris beaucoup de temps. Mais il y a eu quelques monuments qui se sont démolis.

Je vous assure que durant cette Journée festivale à la Canadienne du 9 février prochain, il va y avoir du plaisir pour tout le monde. Ici les jours sont fantastiques. Ils passent dans deux minutes pour moi.

A tous les parents, frères et soeurs, à tous les amis et les intéressés au Séminaire, nous lançons une invitation cordiale. Venez nombreux à notre Journée de Glace le dimanche 9 février prochain, de 14h00 (2h p.m.) à 19h00 (7h p.m.). Il y aura jeux pour jeunes et moins jeunes, monuments de glace, souper à la canadienne: soupe aux pois, fèves au lard... Venez nombreux.

NOMINATION

Banque Canadienne Nationale

M. Gérald Blais

La Banque Canadienne Nationale est heureuse d'annoncer la nomination de M. Gérald Blais au poste de directeur général adjoint, section Méthodes et procédés. Monsieur Blais était antérieurement directeur du service Développement de systèmes. Il succède à M. Jean Barrett récemment nommé vice-président et directeur général.

les petites annonces

de 9h à midi et de 13h à 16h. DERNIER DÉLAI: LUNDI MIDI

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051


Pour tout service d'assurances
FEU VIE MALADIE
AUTOPAC

Assurances FOREST
AUTOPAC et tous les services de l'assureur
160, rue Marion — 247-8434
9h à 5h du lundi au vendredi — 9h à 2h le samedi

233-7760 AUTOPAC 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6) Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions — Bateaux — Tours — Trains

Avocats-Notaires

François AVANTHAY, LL. B.
Avocat et Notaire
Suite 25
185, boul. Provencher
St-Boniface, Manitoba
R2H 0G2
Téléphone: 233-5029

ALAIN J. HOGUE
Avocat et Notaire
Fillmore et Riley
1400 - 1, Lombard Place
R3B 0X2
Bureau: 942-0131
Résidence: 253-2564

TEFFAINE & MONNIN
Avocats et notaires
201 - 185, boul. Provencher
St-Boniface, Manitoba
R2H 0G4
Tél.: 233-1426

LAURIER RÉGNIER
Avocat et Notaire
304, édifice Avenue
265, avenue Portage,
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau: tél.: 942-3924

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L. G. MARCOUX, C.R.
R. L. BETOURNAY
R. GUAY
L. DUVAL
D. LA BOSSIÈRE
500 CHILDS BUILDING
211, AVENUE PORTAGE
WINNIPEG
R3B 2A2
— 942-5263 —

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
956-1060

Comptables

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés
262, rue Marion
St-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 947-1671

Dentistes

Dr Jean Z. HORVATH
B.A., D.M.D.
DENTISTE — DENTIST
Lundi - Mercredi - Vendredi
Ste 1 - 130 Marion St
Winnipeg, Man.
R2H 0T4
Phone: 233-0220
233-0221

Dr Robert KIROUAC,
B.Sc., D.M.D.
DENTISTE
Appt. 1-130, rue Marion
St-Boniface, Man.
Tél.: 233-0220
233-0221

Chiropractiens

Rendez-vous — Tél: 233-3060
CENTRE CHIROPRACTIQUE PROVENCHER
154, Provencher
St Boniface, Manitoba
R2H 0G3
Chiropractors/Chiropracticiens:
Gilbert E. Bohémier, D.C.
Wayne A. G. Longstaffe, B.S., D.C.

Divers

NORTH STAR DECORATING CO. LTD.
1487 ch. Dugald
St-Boniface
Tél.: 247-8522
Paul RAJOTTE, Prés.

GUERTIN IMPLEMENT LTD.
Lot 149, chemin du Périmètre
(près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE,
PIECES ET SERVICE
Tél.: 256-4321

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TELEPHONE: 247-3319

Salon Ducharme & Giftwares
angle Langevin & Aubert
Service professionnel par des experts.
(Perruques) 247-6194
R2H 0B3

INSTRUCTION · VENTE · SERVICE · LOCATION
Major & Minor MUSICAL SUPPLIES
354, rue Marion, St-Boniface · Tél.: 233-7232
WAYNE NEVILLE, Propriétaire
Les plus grands fournisseurs de musique populaire dans la ville

Ferblantiers

LSM
LAFRENIERE Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone: 247-2356

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste Anne
St Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André 256-3340

Optométristes

EXAMEN DE LA VUE
JAMES SHAEN LTD.
M.N. Lecker, optométriste
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C 0B6
Tél.: 943-6628

R. J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSEE
Tél.: 233-3889
R2H 0G2

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
NOUVEAU LOCAL
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

Garagistes

HUB SERVICE
alignement des roues, réparations, réglage, freins, pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph 247-4533
Gérard Privé, propriétaire

DR RAY PICHÉ
Dentiste
118, rue Horace
St-Boniface, Man.
R2H 0V9
Téléphone: 233-7726

BRANDON GULF


Brandon et Osborne
Tél.: 452-2100
Lionel Dupuis, Bob Dionne
Réparations
par mécaniciens qualifiés
lubrification — mise au point
changement d'huile — essence

électriciens

RICHARD PAMBRUN
CANADIAN RICHARDS ELECTRIC
ENTREPRENEUR EN ELECTRICITE
Brochage commercial, industriel et résidentiel
Estimations gratuites
253-0117
50, Baie Penticton
R2J 1S9

TV-Radio

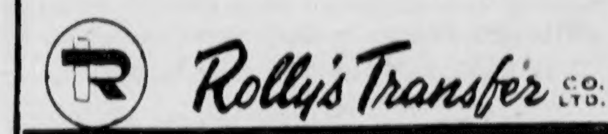
Entretien et réparations
de toutes marques d'appareils
Horaire de 9 h à 21 h.
Service compétent et garanti
Frontenac TV-Radio
Tél.: 233-6458
78, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T1

LOUER VOTRE PROCHAINE T.V.
de AURÈLE DUPUIS
171, rue Marion
233-1863 ou 233-6008
Ouvert six jours par semaine
SERVICE DE T.V.
Carmen Moxley Rentals Ltd.

Transports

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S TRANSFER

85 DES MEURONS
ST-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.


Gérant:
Rolly Painchaud
Tél.: 256-5869

avis

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU LUCIEN FORTIER, du village de Somerset, au Manitoba, Cultivateur à sa retraite.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, 201—185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4, le ou avant le 1er mars, A.D. 1975.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 20e jour du mois de janvier, A.D. 1975.

TEFFAINE & MONNIN
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE la Succession de feu EDMOND JOSEPH PHILIPPON, de son vivant de la ville de Winnipeg, Communauté de St-Boniface, en la province du Manitoba, infirmier retiré, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession précitée dûment vérifiées par Déclaration Assermentée doivent être envoyées au bureau du soussigné à 304 édifice Avenue, 265, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2B2, le ou avant le 3 mars 1975.

DATÉ en la Cité de Winnipeg, au Manitoba, ce 22e jour de janvier, A.D. 1975.

L.A. REGNIER
Procureur pour l'Administrateur.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU ONESIME WILFRID BOIVIN, de la Ville de St-Vital, au Manitoba, C.N.R. Boiler Maker, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, 201—185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4, le ou avant le 15 février 1975.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 22e jour du mois de janvier, A.D. 1975.

TEFFAINE & MONNIN
Procureurs de la succession.

personnel

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour; 247-7830 le soir. 197, rue Kitson.
34-368-JNO

CHARPENTIER DISPONIBLE pour tous genres de réparations. Contactez Jean Labossière au 247-4978.
15-155-JNO

ON DEMANDE — Le Camp Notre-Dame demande des candidats pour remplir les postes de Moniteurs et Monitrices pour l'été '75. Ils peuvent être soit étudiants de 11e ou 12e année ou au post secondaire. Les intéressés doivent composer 261-1308 du lundi au jeudi, après 8 heures du soir, avant le 31 janvier.
41-406-43 C

composez 247-4823

TARIF : 7¢ le mot. Minimum $2.50 — Chaque insertion supplémentaire : 6¢ le mot. Minimum : $2.00
Pas de changement de texte. Ajouter 50¢ si l'annonce doit être en caractère gras, ou si l'on désire un numéro de boîte.

on demande

ON DEMANDE

Pour remplir les postes suivants :

24521 — Bonne à tout faire, $2.50 de l'heure.
24519 — Assistant directeur des services thérapeutiques d'hôpital, $829 à $1,008 par mois.
24518 — Ergothérapeute, $762 à $910 par mois.
24505 — Programmeur en informatique commerciale, $9,000 à $11,000 par année.
24400 — Infirmière surveillante, salaire à discuter.

Pour tout renseignement au sujet des postes mentionnés et d'autres, veuillez composer: 985-4998.



Main-d'œuvre et Immigration

Centre de Main-d'œuvre du Canada — Canada Manpower Centre

Manpower and Immigration

[illegible] TACHE AVE., PHONE [illegible]

ON DEMANDE

Une personne intéressée à combler les fonctions de directeur général de l'Association Culturelle Franco-Canadienne de la Saskatchewan.

FONCTIONS :

responsable de l'administration de l'Association y inclus le personnel et le secrétariat.

QUALIFICATIONS :

expérience et compétence dans l'administration et la promotion de la langue et de la culture.

SALAIRE :

excellent, mais à négocier selon les qualifications et l'expérience.

ENTRÉE EN FONCTION : avril 1975

Adressez les candidatures avec curriculum vitae à :

Monsieur Albert Dubé
Président
Association Culturelle Franco-Canadienne de la Saskatchewan
2604, rue Central
REGINA, Saskatchewan, S4N 2N9

CARRIÈRES

ON DEMANDE IMMÉDIATEMENT

1) Assistants-comptables
2) Gérants et commis de quincaillerie
3) Gérant d'un magasin d'épicerie
4) Gérant et stagiaires de chantier de bois d'oeuvre

Localité : Au Manitoba
Salaire : Négociable selon les qualifications.

Adressez, par écrit, un compte rendu concernant l'expérience ainsi que les qualifications à :

Barry Gillings
Personnel Manager
Federated Co-operatives Ltd.
P.O. Box 1004
Winnipeg, Man. R3C 2N6

UNE COMPAGNIE D'HUILE CANADIENNE GRANDISSANTE

est à la recherche d'une personne responsable pouvant travailler sans surveillance. Gagnez $14,000 par année plus boni. Contactez les clients dans la région de St-Boniface. Voyages en voiture limités. Nous donnons la formation. Envoyer demande par avion à : H.B. Dick, président, Southwestern Petroleum Canada Ltd., 87 West Drive, Brampton, Ontario. L6T 2J6

ON DEMANDE

Le Centre Culturel Franco-Manitobain demande un technicien assistant. Salaire à négocier selon expérience. Poste ouvert immédiatement. Les demandes doivent être adressées à :

M. Eugène Giguère
C.C.F.M.
340, boul. Provencher
St-Boniface, Manitoba
R2H 0G7

Le Conseil d'Education de Sudbury, Ontario
(Sudbury Board of Education)

invite des demandes d'emplois pour les postes suivants, pour septembre 1975

PROFESSEURS D'EXPRESSION FRANÇAISE

Demandés

Chefs de sections

1 — Français (a)
1 — Education physique — (filles) (a)

Professeurs

1 — Chimie — biologie (a)
2 — Education physique (filles) (a, d)
2 — Musique (a, b)
2 — Français (a, d)
2 — Anglais (a, d)
2 — Sciences — Math. (b, d)
1 — Géographie (b)
1 — Communications (b)
3 — Cours pratiques (académique) (b, c, d)
2 — Sciences (c, d)
1 — Informatique (d)
1 — Orientation (d)
1 — Chimie (d)
1 — Menuiserie et dessin architectural (d)
1 — Cours pratiques (ateliers — filles) (c)
1 — Menuiserie (b)
1 — Sténo-dactylo (b)
1 — Dessin Technique (a)
1 — Comptabilité (a)
1 — Dessin Architectural (c)

(a) E.S. Macdonald-Cartier S.S.
— Directeur, P. Chauvin
Télé. : 705-566-7660

(b) E.S. Franco-Jeunesse S.S.
— Directeur, C. Raymond
Télé. : 705-566-5510

(c) E.S. Hanmer S.S.
— Directeur, R. Riopel
Télé. : 705-969-4402

(d) E.S. Rayside S.S.
— Directeur, G. Ménard
Télé. : 705-983-4241

Échelle de Salaire 1974—75

$7,700 à $19,396

Des représentants du Conseil Scolaire se rendront à Saint-Boniface bientôt afin d'interviewer les candidats intéressés.

Toute demande par écrit devra être adressée à :

M. R.P. Bradley
SURINTENDANT
130, rue Drinkwater
Sudbury, Ontario

Officier du Développement Coopératif — du Nord

LE MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT COOPÉRATIF requiert les services d'un bon nombre de personnes pour planifier le développement, la promotion et l'organisation d'entreprises coopératives, donner des conseils en gérance et une formation aux directeurs et au personnel de coopératives, et travailler aussi aux activités de la campagne en relation avec d'autres agences. Des voyages à travers les régions du Nord seront nécessaires.

Les candidats posséderont un diplôme en matriculation senior. La préférence sera accordée aux personnes possédant de l'expérience coopérative et/ou dans la gérance des affaires.

S'adresser par écrit, en indiquant le no 43, avant le 3 février, à :



Pièce 154, Palais Législatif
Winnipeg, Manitoba R3C 0V8

ON DEMANDE

Des couples sans expérience des affaires mais désireux d'apprendre et de travailler ensemble. Travail plaisant et profitable. Si intéressé,

composez 233-0136

à louer

Maison de 2 chambres à coucher. Tout près des arrêts d'autobus. Libre immédiatement. Composer : 233-3243.
43-414-44 C

St-Boniface — Chambre avec pension pour jeune fille ou jeune homme. Libre le 1er février. Composer: 233-5629.
42-410-JNO

à vendre

Grosse quantité de Bois de construction usagé. Planche de revêtement 1 x 6 - 3c du pied 2 x 6 et 3 x 6 - 9' de longueur - 50c et 75c chacun. Des contre-fiches: 2 x 3 - 9' de longueur - 70c chacune. Tous les matériaux sont secs. Aussi, un bon assortiment de poutres d'acier et de bois. S'adresser à: Texco Spud Stop Rest., Route 59, 1/2 mille au sud de la grand-route provinciale 101. Tél. : 224-1472 ou 668-4325.
28-785-JNO

Situé dans une grande et bonne région à bestiaux. La machinerie comprend un compresseur, un pulvérisateur et un malaxeur d'une tonne. Belle occasion pour développement. Pour plus de renseignements, écrire à: Boîte 418, La Liberté, C.P. 96, St-Boniface, Man.
43-418-44 C

VENTE PRIVEE — Centre de St-Boniface. Maison de famille ou de revenu de 2 logis, sur grand lot. Garage double chauffé pouvant servir comme atelier. Composer : 233-2160.
41-408-JNO

agents d'immeubles

C. JOHN GEE RLTY. — **LAURENT ROCHON 247-6232** — 36 CHEMIN STE-ANNE ST-VITAL

VENTES DE PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES

NOUS RECHERCHONS UNE PERSONNE DE BONNE FOI ET TRAVAILLANTE, BILINGUE ET DE PRÉFÉRENCE AVEC EXPÉRIENCE DANS LES TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES OU AVEC UNE CONNAISSANCE DES AFFAIRES. BONNES CONDITIONS DE TRAVAIL.

Veuillez contacter Art Eastman
Fidelity Trust
417 Academy Road
452-7417

Canada Permanent Trust Real Estate

330, Colony



NORWOOD

Près rivière Rouge. Maison spacieuse en stuc, 1 1/2 étage, 7 pièces, 4 chambres à coucher. Tapis mur à mur, salle de récréation avec bar. Lot boisé de 50 x 120. 2 plomberies. Garage. Comptant requis: $3,000.

Pour acheter ou vendre — fermes — maisons, commerces, appelez

A.J. DESAULNIERS — Bur. : 475-9140 — Rés. : 233-5874

GEORGE DEMARE AGENCIES LTD.

ST-BONIFACE — Triplex. $18,000.

ST-VITAL — 3 ch. à c. $24,000.

ST-VITAL — Nouveau bungalow. $38,000.

EAST KILDONAN — 3 ch. à c. $14,900.

EAST KILDONAN — 2 ch. à c. $7,400.

ST. JAMES — 4 ch. à c. $21,900.

RUE WILLOBAND — Reconstruite. $21,900.

AUTRES MAISONS de tout prix, dans tout district.

BATISSE DE 3,500 PIEDS CARRES — Idéal pour atelier de service ou entrepôt. Bon lot. $69,000.

BUREAU 247-7604

PAUL'S REALTY LTD.

184 1/2, boul. Provencher — Tél.: 247-8861

ST-VITAL — Maison de 5 pièces, 2 chambres à coucher. En très bon état. Garage. Prix: seulement $14,900. Comptant requis: $1,500.

ST-VITAL — Près église Ste-Marie. 6 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Garage. Aubaine à $17,900.

ST-BONIFACE — Lot de 60 x 105 idéal pour bungalow ou duplex.

Paul Fournier: 256-1520 — Paul Gagnon: 256-6538

ST-BONIFACE

Rue Bertrand. Immeuble-appartements tout neuf. 6 logis avec services séparés. Nous avons aussi d'autres immeubles-appartements à St-Boniface.

ST-BONIFACE

Rue Cherrier. Joli bungalow de 2 chambres à coucher, cave à la grandeur, salle de récréation commencée. Garage. Sur lot de 38 x 115.

ELMWOOD — $15,900.00

Triplex côte à côte. Belle propriété avec $295.00 par mois de revenu. En bon état. Extérieur en stuc. Toit (bonded roof). Intérêt bas sur hypothèque.

Pour plus de renseignements, appelez

Jean MARTIN — Rés.: 256-0679
Louis COMBOT — Rés.: 247-5918

J.L. Engel Realty

108, rue Marion, St-Boniface

Tél.: 247-8878

Mousseau & Mills Realty

UNE BEAUTÉ

Maison de 5 ans, 7 pièces, 4 ch. à c., grands salon et salle à manger. La salle de loisirs et la salle de jeux ont des panneaux muraux en noyer. Tapis mur à mur dans salon et salle à manger. Décorée avec goût. 2,000 pieds de demeure spacieuse et garage double. Mme Forest : 247-8824 ou 489-8877.

ST-BONIFACE

Maison de 5 pièces, 3 ch. à c. Tapis mur à mur dans 2 ch. à c. Joliment décorée. Bonne maison de débutants à seulement $23,900. Appelez Mme Forest : 247-8824 ou 489-8877.

ST-NORBERT

Magasin de quincaillerie et d'accessoires. Chiffre d'affaires de $150,000 par année. Grand logis complètement moderne au 2e. Bonne bâtisse solide en brique et avec sous-sol complet. Idéal pour couple. On demande $45,000 y compris l'aménagement et les appareils. Marchandise extra. Vendrait ou échangerait pour terrain de ferme. Appelez Pierre Pineau: 256-6000, ou J.L. MacDonald: 452-4346.

ST-BONIFACE

Immeuble-appartements de 9 logis toujours loués. En très bon état. Appelez Pierre Pineau: 256-6000.

Alexander Agencies : 284-5390

DUBOIS SALES & REALTY CO

COURTIERS EN IMMEUBLES

ED. DUBOIS, propriétaire — ST-MALO, Manitoba R0A 1T0

Tél.: 347-5298

ST-MALO — 200 verges de la plage — 1 1/2 acre, magnifique chalet, aussi bâtisse pour barbecue. Ce terrain borne la rivière Aux Rats. Le tout à un prix très attrayant.

AUSSI A ST-MALO — Grand lot boisé de 100 x 165 à l'est de la grand-route 59. Prix très raisonnable.

AUSSI A VENDRE A ST-MALO — Partie tranquille du village — Grande maison complètement rénovée. 4 chambres à coucher. Garage double neuf. Petit hangar à outils. Sur grand lot de 163 x 132. Obligé de déménager. Vendrait au bas prix de $14,500. A terme si désiré.

A L'OUEST DE ST-MALO — Un quart de section de bonne terre avec 6 hangars à grain en métal et en bois. Aussi, au sud-ouest de Dufrost — 400 acres de terre prête pour les semences du printemps. Ces terrains sont à prix raisonnables ouverts aux négociations.

Pour meilleurs résultats, appelez après 6 heures

ACTION SERVICE SATISFACTION

ST-BONIFACE

Triplex — Grand logis au 1er étage et 2 logis au 2e. Sous-sol complet et grand lot. Près de toutes les commodités. Prix raisonnable.

NIAKWA

Trois chambres à coucher côte à côte. Agée de 5 ans. 1,100 pieds carrés. Chambre à coucher supplémentaire et salle de récréation au sous-sol. Un plaisir à montrer.



Appelez Robert Fillion: 257-2753

ou McKague Sigmar Co Ltd.: 256-4356



PLACE NIAKWA — NOUVEAU SUR LE MARCHE

Maison de 5 pièces, 3 chambres à coucher. Agés de 4 ans seulement. Cave à la grandeur avec salle de jeux et foyer électrique. Lot de 51 x 110. Appelez Aurèle Lemoine: 256-3091.



RUE NOTRE-DAME — ST-BONIFACE

Maison de 1 1/2 étage, 3 chambres à coucher, en parfait état. Nouveau tapis Shag au salon. Sous-sol complet. On demande $29,900 ou ouvert aux offres. Pour visiter appelez Albert Gauthier : 257-3187.

MARION

1129, Patterson — Tél.: 256-7366

Maurice PELOQUIN — Rés.: 247-7830
Gilbert ST-AMANT — Rés.: 233-5080
Roger ROBIDOUX — Rés.: 257-0905
Albert GAUTHIER — Rés.: 257-3187
Aurèle LEMOINE — Rés.: 256-3091
Gilles GAUTHIER — Rés.: 256-2322



NORWOOD

Belle grosse maison de 2 1/2 étages. 5 chambres à coucher. Soubassement complet plus chambre supplémentaire. Chauffage au gaz. Fenêtres toutes saisons. Très propre et en très bon état. Appelez Nap. ou Bernice Gagnon.

ST-BONIFACE

Maison de famille ou revenu de 2 logis sur grand lot. Garage chauffé plus 3 places de stationnement. Système d'arrosage sous terrain. Salle de bains au 1er et 2e étages. Belle salle de récréation avec bar et évier au soubassement, plus salle de bains de 2 pièces. Appelez Nap. ou Bernice Gagnon.

ST-VITAL — MAGER DRIVE

Joli bungalow tout neuf de 3 ch. à c. Salle à manger. Comprendra tapis mur à mur avec choix de couleur. Chambre principale comprend une salle de bain de 3 pièces privée. Appelez Nap ou Bernice Gagnon.



RUE DESAUTELS — $23,900

Maison de 1 1/2 étage, 4 chambres à coucher, tapis mur à mur au salon, grande cuicine, fournaise neuve au gaz, soubassement complet. Poêle, réfrigérateur, laveuse et sécheuse. Fenêtres toute saison. Garage. Appelez Nap. ou Bernice Gagnon.

ST-BONIFACE — $25,900

En face du Parc Provencher. Maison de revenu de 2 étages, ou très bel emplacement pour maison de famille. Près des écoles, autobus et Parc Provencher. Beau lot de 50 pieds. Vendeur assumerait hypothèque pour client qualifie. Appelez Nap ou Bernice Gagnon

MULTIPLE SERVICE

METRO AGENCIES LTD.

Tél.: 247-2351

294, rue Marion, St-Boniface

Nap. et Bernice Gagnon - Rés. : 233-3510

ST-BONIFACE

Maison de 3 logis. En très bon état. Logis de 2 chambres à coucher au 1er étage. Nouvellement décorée. Sous-sol fini. Près de l'autobus. Appelez Nap. ou Bernice Gagnon.



Jeanne D'Auteuil
247-2129

Léo Grouette
233-8757

PARC WINDSOR
Bungalow de 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur. Sur grand lot avec des arbres. Cour privée. Tranquille. Hypothèque de $27,000 à 10 p.c. Appelez Jeanne.

J'AI PLUSIEURS BONNES MAISONS A ST-BONIFACE avec ou sans revenu. Peuvent être achetées avec 10 p.c. comptant. Appelez Jeanne maintenant avant que les prix montent.

ST-VITAL
Près école française. Bungalow de 14 ans. Grande maison de 1,200 pieds carrés. Garage double sur grand lot de 50 x 275. $4,000 à $5,000 requis. Possession sur demande. Appelez Jeanne.

AV. HAIG — 3 chambres à coucher. En très bon état. Nouvelles fenêtres. Salle de récréation. Plein prix: seulement $29,900. Léo

PRES DE L'EGLISE STE-MARIE — Joli bongalow de 2 chambres à coucher. Salle de récréation. Hypothèque de 10 p.c. $187.00 P.I.T. Léo

STE-ANNE, MAN. — 3 chambres à coucher. Agé de 10 mois. Tapis mur à mur. Garage. Plein prix: $26,500. Léo

LOT A VENDRE — $3,300 à $5,000. La Salle — Ile-des-Chênes — Lorette et St-Adolphe. Léo

LORETTE — Une acre sur un lot de rivière. 2 chambres à coucher. Léo

DANIS REALTY LTD. 247-8957

DANIS REALTY LTD

519, CH. STE-MARIE, TÉL.: 247-8957



ST-VITAL — Bonne maison de 3 ch. à c. avec grande cuisine — Tapis mur à mur dans toutes les pièces — 2 salles de bains — Salle de récréation — 4e ch. à c. à la cave — Garage — Grand lot — Appelez Aimé Fillion : 256-4762.

456, ST-JEAN-BAPTISTE — UNE PERLE DE MAISON
Vous aimerez ce joli bungalow de 5 pièces, cave finie avec salle de récréation et chambre supplémentaire de 17 x 11 — Tapis mur à mur et garage — On demande $33,500 — Pour visiter appelez Mme Danis, rés.: 253-2102, ou Ada Guénette: 247-5903.

NORWOOD — Grande maison — 4 ch. à c. — avec garage — Appelez Ada Guénette : 247-5903.

STE-AGATHE — Garage Texaco — Grand lot — 24 milles de Winnipeg sur no 75 — Doit être vendu pour raison de santé — Appelez Aimé Fillion : 256-4762.

ST-BONIFACE — Petit immeuble-appartements en bon état — Bon stationnement — Plein prix: $55,000 — Appelez Aimé Fillion : 256-4762.

ST-VITAL — $34,900

Bonne maison de 3 ch. à c. — Grande cuisine — Tapis mur à mur — Cave complète — Garage et grand lot — Appelez Aimé Fillion : 256-4762.

LOTETTE — Lot de rivière de 1 1/2 acre avec beaucoup d'arbres — Prêt pour bâtir — Appelez Aimé Fillion: 256-4762.

41 PILGRIM — Bungalow moderne — 4 pièces — Très JOLI — Garage — Seulement $200 P.I.T. par mois — Appelez Ada Guénette, rés.: 247-5903, ou Mme Danis, rés.: 253-2102.

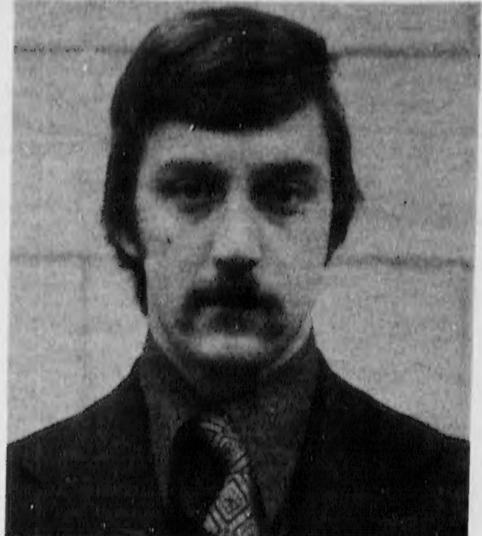
Changements de personnel



M. Raymond Poirier
Adjoint à la direction



M. Marcel Marin
Coordonnateur en Economie
Région désignée : Rivière-Rouge



M. Gilles Gagnon
Coordonnateur Scouts et Guides
Région désignée : St-Lazare/Ste-Rose/Laurier

CONCOURS DE POSTERS :

LE CONSEIL JEUNESSE PROVINCIAL DE LA S.F.M.

organise un grand concours de posters.

Tous les détails sont dans La Liberté du mercredi 15 janvier à la page 7.

Ceux qui sont intéressés à y participer peuvent contacter leurs représentants sur le Conseil Jeunesse Provincial, ou encore appeler Jeanne Léger à 233-4915 (frais virés).

Vous avez jusqu'au 20 février 1975 pour vous inscrire.

BONNE CHANCE À TOUS!

JEUNESSE – CONCOURS DU BON PARLER FRANÇAIS

Toute l'information nécessaire pour ce concours a été envoyée à vos représentants jeunesse et à votre directeur d'école. Vous n'avez qu'à leur demander des informations et participer à ce concours.

ST-LAZARE

Les gens de St-Lazare désirent souhaiter la bienvenue au groupe de 10 filles du Collège Ste-Marie de Bismarck, N.D., accompagné de leur professeur.

Ces jeunes filles passeront trois semaines dans nos familles et à notre école.

BIENVENUE ET BON SÉJOUR!

Les gens de Saint-Lazare

LE GROUPE MINI FRANCO FUN D'ÎLE-DES-CHENES reprendra ses activités le mardi 4 février à 9h30 le matin chez Mme Raymond Fillion.

BONSPIEL PROVINCIAL – déjà une liste d'attente pour les équipes!

On aura du "fun" en masse au bonspiel provincial à Notre-Dame-de-Lourdes car déjà le nombre limite de 32 équipes est rempli! C'est regrettable pour ceux qui veulent s'inscrire, mais vous vous rattraperez une autre année!

1. N'oubliez pas cependant la soirée du samedi soir 8 février, avec le 100 Nons et les Gais Manitobains.

   Entrée $1.50 pour les non-participants.

2. Pour les équipes qui participent, vous devez payer l'inscription de $16.00 par équipe avant vendredi 31 janvier, en envoyant un chèque à la Société Franco-Manitobaine avec la liste des membres de votre équipe.

3. On vous avertira de l'heure des parties la semaine du 3 février. Les parties commenceront à l'heure exacte; les équipes en retard seront pénalisées.

BONSPIEL FRANCOPHONE – DU PLAISIR – DES PRIX, TROPHÉES. . . DU CURLING "A LA FRANCOPHONE"!

SFM vous informe La **233-4915**